



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Eur.

Mercurio

511^m -

1702,3

<36605020360014



<36605020360014

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MARS 1702.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
u Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCII.
Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



**MERCURE
GALANT**

M A R S , 1702.

IE vous envoie un nouveau Portrait de Roy. Je sçay que vous en avez déjà vû plusieurs, mais les yeux n'ont ils pas toujourns sujet d'estre contens quand la ressemblance s'y trouve parfait.

A iij

6 MERCURE

te, & se peut-on ennuyer de voir l'éloge d'un Prince qui fait l'admiration de toute la terre, & que ses merveilles qualitez n'élevent pas moins au dessus des hommes, que la majesté du Trône, dont il soutient la suprême autorité avec tant de gloire.

LE PORTRAIT DU ROY.

S O N N E T.

*E*stre grand par merite autant
que par naissance,
De vif élat des Lis rehausser la
splendeur;

GALANT 7

*Etre un Tite en bienfaits , un Au-
guste en clemence ,
Un Ulysse en sagesse , un Achille en
valeur.*

§
*Attacher tous ses soins au bonheur
de la France ,
Du perfide Calvin aneantir l'er-
reur.
Punir l'impieté , dissiper l'ignoran-
ce ,
Du Trône & des Autels se montrer
Protecteur.*

¶
*A Themis , aux beaux Arts servir
de seur azile ,
Au fort des embarras avoir l'ame
tranquile.
Dans la Paix , dans la Guerre ef-
facer ses rivaux.*

¶

A iij

8 MERCURE

*Offrir sa gloire à Dieu, luy consacrer
des Temples,*

*De toutes les vertus donner de grands
exemples.*

*C'est le Portrait d'un Roy qui n'eut
jamais d'égaux.*

Ce Sonnet est de M^r Mau-
gard de Troyes.

Je ne vous apprendrois rien
quand je vous dirois que rien
n'est égal au zele de nostre
Saint Pere le Pape dans ses
fonctions Apostoliques. Vous
avez vû l'Homelie qu'il fit
dans l'Eglise de Saint Pierre,
le jour de la Feste de ce Prince
des Apostres. En voici une

GALANT. 9

qu'il a faite encore dans la
meſme Eglise. Il la prononça
en Latin , & vous en allez voir
la Traduction.

H O M E L I E

Prononcé par Sa Sainteté
à la Meſſe ſolemnelle, le
jour de la Nativité de no-
tre-Seigneur.

L Es vœux des Nations
ſont remplis. Les Oracles
des Prophetes ſont accomplis.
Le Createur & le Seigneur éter-
nel de toutes choſes , cachant

○ MERCURE

sous le voile l'éclat de la Majesté divine, a pris la forme d'un Esclave pour rendre la liberté tant désirée à ceux qui gémissoient depuis si longtemps sous le joug pesant de l'ancienne servitude du péché. Dieu a envoyé son fils né d'une femme, & assujetti à la Loy, afin de racheter ceux qui estoient sous la Loy. L'Ancien des jours est devenu enfant afin que par l'abaissement d'un Dieu jusqu'à la nature humaine, l'homme soit élevé jusqu'à la nature divine : La force est devenuë foible, pour donner de la force à la foiblesse. La

GALANT. II.

misericorde est descenduë du Ciel
& s'est communiquée aux pe-
cheurs la santé aux malades, la
verité à ceux qui sont dans l'é-
garement, la lumiere aux aveu-
gles, la vie aux morts & pour
ne point employer icy d'autre ex-
pression que celle de l'Evangile
mesme que nous venons d'enten-
dre, le Verbe s'est fait chair, & a
demeuré parmi nous. Grand my-
stere sans doute, prodige étonnant
de l'amour d'un Dieu, Sacre-
ment ineffable de nostre reconci-
liation. Courage donc, mes Freres,
vous à qui je ne puis mainte-
nant donner des qualitez plus

12 **MERCURE**

convenables qu'en vous appelant
avec le Prince des Apôtres,
Race choisie, assemblée, qui joi-
gnez le Sacerdoce à la Royauté,
Nation sainte, Peuple gagné par
conquête. Courage, célébrons
avec joye ce jour sacré où les
campagnes du desert ont produit
le germe odoriferant d'Israël, où
la verité est sortie de la terre, &
la justice a regardé du haut du
Ciel, où un Enfant nous est né,
où un Fils nous a esté donné;
mais un Enfant qui ne peut estre
renfermé dans l'enceinte des
Cieux; mais un Fils qui est Fils
unique du Pere & qui a voulu

GALANT 13

devenir Fils de l'homme pour nous faire Enfans de Dieu. Réjouissons nous dans ce jour de salut, & puisque nous avons l'avantage d'avoir esté faits participans de la nature divine, que la bonté d'un Dieu qui veut bien nous adopter pour ses enfans, nous remplisse d'une sainte allégresse, que nos bouches chantent les louanges du Seigneur & que toute chair benisse le saint Nom de celuy qui estant riche s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté, Pensons serieusement à la grandeur inéfable de cet ouvrage d'un

14 MERCURE

Tres haut, & reconnoissons avec humilité combien est excellente la grace que Dieu nous conserve dans ce mystere.

Les Anges certes le reconnoissent, puisque selon la remarque de saint Gregoire depuis la naissance du Sauveur, ils ne souffrent plus que les hommes les adorent & qu'ils veulent bien maintenant regarder comme leurs égaux ceux qu'ils méprisoient auparavant comme de foibles & de viles creatures. Les démons, le reconnoissent, & jaloux du bonheur de notre Redemption, ils s'affligent de voir par l'Incar-

GALANT 15

nation du Verbe, le genre humain delivré de la puissance des tenebres, eux qui se glorifioient auparavant de nous avoir seduits par leurs artifices & de nous avoir exclus de l'heritage celeste.

Reconnoissons donc aussi nous mesmes les sublimes avantages de nostre nature, & renonçant à toutes les bassesses du viel homme, ne souffrons plus qu'une nature que l'homme nouveau a purifiée de toutes ses taches & qu'il a elevée d'une maniere admirable à un si haut degré d'honneur. s'abaisse desormais & s'avilisse.

16 **MERCURE**

Que la consideration du mystere serve à l'édification de nos mœurs, en sorte que le Sacrement de la reparation des hommes passe jusqu'à la pratique, & se manifeste dans nostre conduite. Un Dieu est couché dans une creche, que l'ambition n'eleve plus desormais nos esprits: l'Auteur de la nature n'a pour se couvrir que des langes pauvres & déchirez, que la convoitise des biens terrestres ne tyrannise plus nos cœurs: Le Mediateur de Dieu & des hommes, le Pere du siecle à venir, le Prince de la paix. JESUSCHRIST est con-

çu & naist d'une Vierge, ne
 nous laissons plus corrompre par
 l'attrait de la volupté, ni em-
 porter par la colere, ny déchirer
 par l'envie, ny souiller enfin par
 quelque vice ou quelque tache
 que se puisse estre. Ainsi le jour
 de la naissance du Sauveur sera
 pour nous un jour de paix, mais
 de cette paix véritable, de cette
 paix toute celeste fans laquelle la
 paix d'icy bas que nous souhai-
 tons avec tant d'empressement
 pour apporter le remede à nos
 maux, ne peut subsister. Et afin
 mesme que cette paix qui est pro-
 pre de la terre nous soit accordée

Mars 1702.

B

18 MERCURE

par celuy qui tient tout en paix dans le haut des Cieux, & qui place les Rois sur le Trone, commençons par obtenir la paix avec Dieu cette paix que le monde ne peut donner, & que les Anges ont annoncée cette nuit mesme aux hommes de bonne volonté. Cherchons la, demandons la, conservons la, car celuy qui de deux peuples n'en a fait qu'un & qui est capable d'effacer nos pechës & de perfectionner en nous ses dons, c'est celuy-la mesme qui est nostre veritable paix.

Rien ne convient mieux
 au temps de penitence où
 nous sommes, que le petit
 Poëme que vous allez lire.
 Il est de la Composition de
 M' Raimond Fargues, de la
 petite Ville de Puylaurens en
 Languedoc.

SUR LE JOUR

DU JUGEMENT.

*J*E chante ce grand Jour, ou le
 feu doit résoudre
 Jusques aux Elemens tout l'Uni-
 vers en poudre.

*Vivans prestez l'oreille à mes
 graves discours !*

20 MERCURE

*Et vous , Morts , écoutez , & ne
soyez pas sourds ?*

*Et vous , Pécheurs , tremblez en ce
jour redoutable.*

*Tremblez , si le Seigneur ne vous est
secourable :*

*Mais non , il ne vient pas , Pé-
cheurs , pour pardonner ,*

*Il descend , ô Mechans , pour vous
exterminer*

*Dés que ce jour viendra pour em-
braser la Terre ,*

*Par tout retentiront des bruits af-
freux de guerre ,*

*On n'entendra parler que de sédi-
tions , [tions.*

Que de soulèvemens entre les Na-

*D'abord divers Pays montreront
leurs ruines*

*Par de prompts tremblemens & de
longues famines :*

GALANT. 21

Les Pestes aussi-tôt régneront en
tous lieux,

Des signes tout-à-coup paroîtront
dans les Cieux,

On n'y verra briller que prodiges
funebres : [bres

Le Soleil changera sa lumiere en tené-

La Lune en mesme-tems sera chan-
gée en sang,

Les Etoiles du Ciel tomberont de
leur rang,

Et toutes les Vertus en seront ébran-
lées.

Les tributs de la terre alors se-
ront troublées,

Et soudain on verra paroître dans
les airs

Le signe du Seigneur, effroi de l'U-
nivers,

Toute la terre alors sera dans l'é-
pouvante,

22 MERCURE

*A l'aspect imprévu de la Croix
trionphante.*

*Dès lors tous les humains pleure-
ront leur malheur ,*

*Et seront consternezz de crainte & de
douleur.*

*Le Seigneur à l'instant dans un
Trône effroyable ,*

*Apparoistra luy-mesme en Juge re-
doutable :*

*La foudre , les éclairs , le feu , les
tourbillons*

*Marcheront devant luy , comme ses
bataillons .*

*Mais le voicy qui vient , assis
sur une nuë.*

*Ces Tonnerres bruyans annoncent sa
venueë ,*

*Et les Anges du Ciel déjà de toutes
parts*

*Assemblent devant luy tous ses Elus
épars*

GALANT. 23

*J'entends déjà leurs voix la Trom-
pette dernière*

*Fait pénétrer ces mots dans chaque
Cimetière :*

*O morts , réveillez-vous , sortez du
monument ,*

*Et venez comparoître à ce grand Ju-
gement ,*

*A cette affreuse voix , les tom-
beaux rétentissent ,*

*Les morts dans leurs cercueils horri-
blement fremissent ,*

*Sur la terre on n'entend que grince-
mens de dents ,*

*Et tout l'air n'est rempli que de gé-
miffemens.*

*A cette même voix toute la terre
s'ouvre ,*

*L'Abîme des Demons auffi-tost se
découvre ;*

*Et ces Esprits damnés , du profond
des Enfers ,*

24 MERCURE

Font par leurs hurlémens trembler
tout l'Univers.

Quelle confusion le Ciel & l'En-
fer tonne ,

Avec un bruit confus toute la mer
resonne ,

Tout rentre en un moment dans le
premier cahos ,

Se voit tout embrazé , l'Air , la
Terre & les Flots ;

Ah ! quel trouble soudain ! la Mort
est étonnée ,

La Nature frémit la vie est conster-
[née ,

Que voi-je ? En un clin d'œil les vi-
vans tombent morts ,

Et les morts à l'instant resuscitent
en corps .

O jour rempli d'horreur ! jour cou-
vert de misère !

Plusieurs traînant encor la moitié
du suaire ,

Si tost

CALANT. 25

*Si-tôt qu'ils ont ouï ce terrible signal,
En sortant du cercueil, courent au
Tribunal.*

*Ils s'assemblent soudain dans la
grande Vallée ;*

*Par le bruit de leurs pieds, la terre
est ébranlée :*

*Mais par le seul regard de leur Juge
en furcur,*

*Leur cœur même s'ébranle ; & tout
saisis d'horreur,*

*Collines couvrez nous de vô-
tre lourde masse ;*

*Vous autres , disent-ils , cachez
nous à sa face ,*

*Vous , Montagnes , Rochers ,
crouillez vite sur nous*

*Tombez , & nous ôtez de de-
vant son couroux ;*

*C'est icy le grand jour de sa
grande colere ,*

Mars 1702.

C

26 MERCURE

Voicy ce jour fatal d'angoisse &
de misere,

Qui pourra soutenir ses regards
aujourd'huy ?

Qui pourra dans ce jour subsis-
ter devant luy :

*Voilà ce qu'ils diront à l'aspect de
leur juge...*

*Mais où trouveront-ils un assuré
refuge ?*

*Où se cacheront ils ? Ce juge rigou-
reux*

*Entrera sur le champ en justice avec
eux ;*

*D'abord il s'armera de sa juste colere,
Et prest à les punir comme un juge
severe,*

*Il viendra separer les Elus des mau-
dits,*

*Comme un Pasteur des Boucs, separe
les brebis.*

Alors il ouvrira le grand Livre de
vie ,
Où l'on verra gravez tous les faits
de l'impie :
Les méchans à ce coup pleins de con-
fusion ,
Recevront cet arrest de malédiction.
Allez , leur dira-t-il , Maudits
Pêcheurs infâmes,
Allez, retirez-vous aux éternel-
les flâmes .
Eloignez-vous de moy , malheu-
reux Criminels ;
Allez courez, brûlez en des feux
éternels.
A ce commandement , les Demons
obéissent,
De tous ces Corps damnez d'abord
ils se saisissent ,
Ils les traînent soudain dans l'hor-
reur des tourmens ;

Là l'on n'entend que pleurs , que
grincemens de dents.

Les Elus cependant remplis de
confiance ,

Attendront sans éfroy leur dernière
sentence ,

Et l'aspect ravissant du glorieux
Sauveur , [cœur.

D'une joie inéfable animera leur
Pour lors ils s'écriront d'une voix
d'allegresse ;

C'est icy nôtre Dieu , nous
l'attendions fans cesse ,

C'est ici l'Eternel , c'est ici nô-
tre Roy ;

Venez , Seigneur JESUS , cou-
ronner nôtre Foy.

Le Seigneur à son tour , comme un
Roy de bonnaire ,

Venez , leur dira-t-il , les Benits
de mon Pere :

GALANT 29

De mon Regne éternel prenez
possession,

Il vous est préparé dès la fon-
dation.

Vous avez combattu pour prix
de là victoire

Venez donc recevoir la Cou-
ronne de gloire?

*Il dit, incontinent ses fideses: Enfants
Sont conduits dans le Ciel pompeux
& triomphans.*

Charles II. Roy d'Espagne,
mort le premier de Novem-
bre 1700. ayant fait son Testa-
ment le 5. Octobre de la mê-
me année, par lequel en con-
formité des loix fundamenta-
les de la Couronne, il insti-
tua le Serenissime Prince

C iij

30 MERCURE

Philippe , Duc d'Anjou ,
second Fils de Monseigneur
le Dauphin pour heritier uni-
versel de tous les Royaumes
& Etats de la Monarchie
d'Espagne, ce Prince monta
sur le Trône, avec l'applau-
dissement des Grands & des
Peuples, après quoy il fut pro-
clamé dans tous les Royau-
mes, Provinces & Etats qui
luy ont esté remis, & qui lui
ont presté serment de fidelité
dans les formes ordinaires.
M^r le Marquis de Bedmar,
Commandant General en
Flandre a eu ordre depuis

GALANT. 31

peu de Sa Majesté Catholique de faire la Ceremonie de son Inauguration en qualité de Duc de Brabant & de Limbourg, & le 21. du mois passé jour de Saint Pepin, premier Duc de Brabant, fut choisi pour cette ceremonie, qui s'est faite à Bruxelles, & dont la Lettre suivante vous apprendra le détail.

A MONSIEUR ***

A Bruxelles le 22. Février 1702.

Puisque vous souhaitez, Monsieur, que j'aye
C iij

32 MERCURE

l'honneur de vous écrire tout ce qui se passe dans cette Ville, je ne dois pas oublier de vous envoyer les nouvelles suivantes. Elles ne sont pas écrites avec tant d'éloquence & de délicatesse que vos ouvrages ; mais j'ose vous assurer aussi qu'elles sont moins fautiveuses. C'est une Relation exacte de tout ce qui s'est passé icy le 21. & le 22. à l'inauguration de Sa Majesté Catholique au Duché de Brabant, en presence de M^r le Marquis de Bedmar, Commandant General des Pays-

GALANT. 35

Bas en l'absence de Son Altesse
le ~~se~~ Electorale Monsieur le
Duc de Baviere.

Quoy que l'on soit vive-
ment persuadé que la con-
science engage tous les Chré-
tiens à obeir à leurs Rois, je
dirai encore en faveur des Fla-
mans, qu'ils ont enchéri sur
ce Precepte dans toutes les
occasions où il a esté neces-
saire de prouver à leur Souve-
rain l'amour tendre & respec-
tueux qu'ils luy ont toujours
conservé. Cette verité se con-
firma hier dans toute son
étendue à l'inauguration de

34 MERCURE

Sa Majesté Catholique au Duché de Brabant. En effz, M' le Marquis de Bedmar, aussi illustre par ses grandes qualitez que par l'ancienneté de la Maison de la Cueva, dont il est descendu, ne fut pas plustost sorti de son Hoste qu'on vit une multitude innombrable de Peuple témoigner par mille & mille acclamations de joye, l'impatience où elle estoit de voir le commencement de cette Peste.

Le Regiment de Cavalerie de Talmont, qui est en garnison dans cette Ville, & la

GALANT. 35

Compagnie des Gardes de Cent hommes que le Marquis tint ici en qualité de General des Armes, l'ont conduit à l'Eglise Cathedrale de Sainte Gudule avec un cortege de plus de cent Carosses. D'abord qu'il y fut arrivé, on commença la Messe, & on chanta le *Te Deum* en Musique. L'Archevesque de Malines s'avança ensuite vers ce Seigneur, & lui fit promettre au nom du Roy de maintenir dans ses Etats la Foy Catholique, & d'y conserver tous les Privileges des Braban-

36 MERCURE

çons. Cette coutume en general est tres ancienne, & elle n'a esté introduite que pour la seureté des Contrats des Sujets avec leurs Princes, & pour empêcher la Religion de retomber dans les mêmes malheurs où elle avoit esté exposée sous Constance, Julien l'Apostat, & quelques autres heretiques ou persecuteurs. Nous hions dans l'Histoire que les Empereurs Anastase, Phocas & Leon Isaurique, ont esté les premiers qui nous ont donné cet exemple.

GALANT 37

M^r de Bedmar estant sorti de Sainte Gudule, s'en est retourné avec son même cortège au Palais des anciens Ducs de Brabant, qu'on appelle la Cour. Il y a monté sur un Theatre des plus grands & des plus magnifiques. Il s'est mis dans un Fauteuil élevé de six marches, qu'on luy avoit préparé sous un Dais où estoit le Portrait du Roy. Il avoit devant luy le Roy d'Armes, & les quatre Herauts vêtus de leurs Cottes, qui estoient de la dernière propreté. Le Comte de Gros.

38 MERCURE

baudon estoit debout à la droite, & tenoit l'Épée, en qualité de Maréchal Hereditaire de Brabant. Le marquis d'Arque estoit à la gauche, portant l'Étendart comme estant Grand Gonfalonnier.

Les Deputez de ces Etats au nombre de plus de cinquante, avoient leurs Chapeaux sur leurs testes, & estoient assis sur des tabourets suivant l'ancienneté des Terres qui leur donnent entrée aux Etats. Tout le monde estant placé dans un tres bon ordre; le marquis de Laver-

GALANT 39

gne Grand Audiancier, a leu
la Procuracy du Roy. Elle
contenoit en substance que
les affaires de Sa Majesté Ca-
tholique l'empêchant de ve-
nir à Bruxelles, il avoit donné
commission au marquis de
Bedmar de prêter & de rece-
voir en son nom tous les ser-
mens qu'on avoit coutume
de faire dans une pareille
ceremonie. La lecture en
estant faite, un des Deputez
l'a harangué avec autant d'es-
prit que de bonne grace, il
lui a fait lire par trois per-
sonnes les Privileges du Pays

40 MERCURE

en Flamand, en Latin, & en François. Vous me demanderez sans doute pourquoy on les a lus en ces trois langues, je vous répondray que c'est afin qu'ils soient mieux entendus des Assistans, qui selon la Ville ou la Campagne où ils demeurent, n'entendent souvent que le François ou le Flamand. Ces trois personnes ayant achevé cette lecture, l'Archevêque de Malines est allé à Mr le Marquis de Bedmar, qui a mis la main sur l'Evangile, & a fait au nom du Roy son maistre, le

GALANT 41

serment de la joyeuse Entrée.

Vous allez encore me questionner sur la nouveauté de ce terme ; mais je ne sçais point me rebuter , quand il est question de contenter vostre curiosité. Vous sçauvez donc qu'autrefois les Ducs de Brabant & les Rois d'Espagne leurs Successeurs jusqu'à Philippe I. venoient eux-mêmes à la prestation de ce serment ; ils entroient à cheval dans Louvain ou dans Bruxelles , & se rendoient ainsi dans

Mars 1702.

D

42 MERCURE

leur Palais, où se faisoit cette ceremonie ; mais la grande distance de ces Villes à Madrid, & les grandes occupations de ces Rois les ayant obligez d'en donner la commission à leurs Gouverneurs Generaux, les Brabançons se sont contentez du serment que ces Ministres font pour eux. Voila ce qu'on nomme le Serment de Joyeuse Entrée.

Revenons à nostre sujet : les Deputez après ce Serment sont venus chacun selon son rang faire à M^r de Bedmar le Ser-

GALANT 43

ment de fidelité, & de vivre
& mourir dans la Religion,
Catholique, Apostolique, &
Romaine. On a entendu en-
suite dans la Cour du Palais,
des Trompettes, & des Tim-
bales, au son desquelles le
Peuple a fait retentir des cris
de *Vive le Roy*. Un moment
après, on luy a distribué dans
une autre Cour des Medail-
les d'or & d'argent, où estoit
d'un costé l'Effigie du Roy, &
de l'autre un Soleil levant
avec ces mots Latins, *Revera-
bitur nescitur ordo*. Je dois vous
dire, qu'avant cette distribu-

D ij

44 MERCURE

tion on avoit donné des Médailles d'or aux Dames de la premiere qualité assemblées avec les Comtes d'Egmont, & la marquise de Bedmar dans les Appartemens du Palais. Comme il estoit prés de quatre heures quand cette Feste a fini, on a jugé à propos d'aller disner. La table estoit d'une structure fort singuliere. Elle representoit un Fer à cheval, & contenoit prés de cent-trente couverts. On ne l'a servie que d'un côté. Je ne vous diray point que tout s'est passé avec

GALANT 45

autant de propreté que de
delicateſſe. Je vous appren-
dray ſeulement qu'on a bû
à la ſanté du Roy tres reſpec-
tueuſement ; chaque fois que
cela arrivoit ; trois perſonnes
eſtoient debout ; celuy qui
venoit de boire, celuy qui bu-
voit, & celuy à qui l'on por-
toit cette ſanté. M^r de Bed-
mar ſe levoit alors, & remer-
cioit avec toutes les demon-
ſtrations de la dernière hon-
neſté. Les Dames ne furent
point de ce repas, mais deux
heures après elles ſe rendi-
rent chez Madame de Bed,

46 MERCURE

mar, où après avoir fait une collation des plus magnifiques, on leur donna un Bal qui n'a fini qu'à sept heures du matin. Pendant toute cette nuit il y a eu des illuminations de Flambeaux blancs devant les Hôtels des grands Seigneurs, des chandelles devant les maisons des Bourgeois, & un grand Feu devant l'Hôtel de Ville qui n'a esté qu'un préliminaire à celui d'artifice qui vient de se tirer à la satisfaction de tous les assistans, qui sans compter tous les Sermens ou

ou Confraires, estoient sans contredit au nombre de plus de cinquante mille personnes. Ce Feu d'artifice a esté precedé d'un disner que deux cent cinquante personnes ont trouvé si delicieusement servi, qu'elles ont dit tout d'une voix, qu'il ne s'est jamais vû un repas aussi beau que celuy là. On en doit le bon ordre au sieur d'Aragon Contrôleur du Comte d'Egmont. Ce disner a esté suivi d'une bonne collation pour les Dames, & d'un Bal qui a duré jusqu'au jour.

48. MERCURE

Le bon cœur des Flamans plutoſt que leur ſuperſtition, leur a fait remarquer deux choſes dont ils ont tiré d'heureuſes conſequences, & que vous ſerez bien aïſe de ſçavoir. La premiere eſt, que les deux fois que M^r de Bedmar a parlé pour le Roy, le Soleil n'ayant point paru de route la journée, s'eſt fait voir dans ces momens mêmes malgré la pluye & la multitude des nuages dont le Ciel eſtoit couvert. *Hinc rerum neſcitur ordo.* La ſeconde eſt, que dans la diſtribution des Medailles,

GALANT: 49

Medailles, de dix mille personnes qui y estoient, il n'y en a eu aucune tuée ou blessée; quoy que dans les autres Festes depuis près de cent cinquante ans, & sur tout à celle du feu Roy Charles II. il y a touûjours eu huit ou dix personnes écrasées. Je passerai sous silence que dans ces deux grandes Festes, il n'y a pas eu la moindre chose perduë.

Veüille le Ciel que de si justes conjectures s'accordent avec nos desirs, & qu'il comble à jamais de ses prof-

Mars 1701.

E

50 MERCURE

peritez l'invincible Roy Tres-
Chrétien, à qui les Pays Bas
sont obligez de la conserva-
tion de leurs Privileges, aussi
bien que du choix de leur
tres judicieux & tres auguste
Monarque.

On a oublié dans cette
Lettre quelques circonstan-
ces que vous ne serez pas fâ-
ché de sçavoir Mrs les Etats
du Duché de Brabant, & de
Limbourg s'estans rendus le
jour de cette Ceremonie
dans leurs Carosses avec des
Equipages magnifiques, à
l'Hôtel de Mr le Marquis de

GALANT. 51

Bedmar pour l'accompagner en la fonction qu'il devoit faire , la Marche commença à dix heures du matin au son de la grosse Cloche de la Collegiale de sainte Gudule. Un détachement des Gardes de son Excellence estoit à la teste avec les Trompettes & les Timbales Les Officiers & les Membres des Etats des deux Duchez suivoient dans leurs Carosses en cet ordre.

Les Deputez de Limbourg & d'ouvre Meuse.

M^r Delvaux Mayeur du Banc

E ij

52 **MERCURE**

de Spirmont avec le Pensionnaire.

M^r de Tiege Mayor de la Ville & Banc d'Hervé.

M^r le Comte de Hoon.

M^r le Baron de Grootte.

M^r le Baron de Woesteraedr.

M^r l'Abbé de Rolduc.

Les Receveurs des Etats.

Le Receveur du Quartier d'Anvers.

Le Receveur du Quartier de Bruxelles.

Le Receveur du Quartier de Louvain.

Deux Greffiers des Etats.

GALANT 53

*Les Deputez des trois Chefs
Villes de Brabant.*

Les Deputez de la Ville
d'Anvers.

Les Deputez de la Ville de
Bruxelles.

Les Deputez de la Ville de
Louvain.

Les Nobles.

Messieurs le Comte d'Urset
comme Baron d'Hoboke.

Le Baron de Spangen & He-
rent.

Le Baron de sainte Marie
Waure.

Le Comte de Dion le mont
Le Baron de Noirmont.

E iij.

54 MERCURE

Le Baron de Limalle.

Le Baron de Kieseum.

Le marquis de Deynse com-
me Baron Duffel.

Le Baron d'Ittre.

Le Baron de Carloo.

Le Baron de Boutersem.

Le Baron de Cumplich.

Le Baron de Willebroeck.

Le Comte de Cruycken-
borgh.

Le Comte de Haudion de
Weyneghem.

Le Comte de Couroy-le-
Chateau.

Le Comte d'Erps.

Le Comte de Grobbendonck

BALANT. 55

Maréchal hereditaire de
Brabant.

Le Comte de Coppignies
Chevalier de l'Ordre de la
Toison d'or.

Le Marquis de Westerloo
Chevalier de l'Ordre de la
Toison d'or.

Le Marquis Daffche Guidon
hereditaire de Brabant.

M^r le Prince de Rubembré &
d'Everberghe Chevalier de
l'Ordre de la Toison d'or,
& grand Veneur du Roy.

M^r le Prince de Berghes Che-
valier de l'Ordre de la
Toison d'or & Gouver-

E iij

56 MERCURE

neur de Bruxelles.

M^r le Prelat & Comte de Gemblours

Les Prelats.

Messieurs l'Abbé de Sainte Gertrude.

L'Abbé Dilegem.

L'Abbé de Tongerlo.

L'Abbé d'Everbode.

L'Abbé d'Heylsem.

L'Abbé de Parck.

L'Abbé de Grimberghe.

L'Abbé de Saint Michel.

L'Abbé de Saint Bernard.

L'Abbé de Villers.

Mr l'Abbé de wilerbeck.

M^r l'Evesque d'Anvers.

Mr l'Archevesque de Malines.

GALANT 57

Quatre Rois d'Armes revestus de Cotes d'Armes, de Lothier, Brabant, Limbourg, & marquisat du Saint Empire suivoient les Prelats.

Le sieur Vander-Leene premier Roy d'Armes qui marchoit ensuite estoit revêtu de la Cotte d'Armes pleines des Royaumes & Provinces de Sa Majesté, avec le Caducée en main. Deux Carrosses à six Chevaux precedoient celui de M^r le marquis de Bedmar qui estoit tres magnifique. Ses Valets de pied & ses Pages marchoient des

58 **MERCURE**

deux costez avec la Garde Royale des Hallebardiers, elle des Archers marchant derriere la Carosse de son Excellence, les gardes à cheval avec leurs Trompettes & leurs Timbales fermoient la marche.

On avoit dressé avec beaucoup de magnificence un Autel dans la Nef de l'Eglise Collegiale de Sainte Gudule, au milieu de la croisée. Son Excellence y ayant pris sa place, & Mrs les Etats celles qui leurs estoient preparées, Mr l'Evêque d'Anvers assisté

GALANT: 59

des Abbez de Wlierbeck, Villers, & Saint Bernard, y celebra Pontificalement la messe Vouive de la Trinité, chantée par la Musique de la Cour, après laquelle ce Prelat donna la Benediction avec le Saint Sacrement des miracles. Immediatement après, Mr l'Archevesque de Malines s'approcha de Mr le Marquis de Bedmar qui jura entre ses mains au Nom de Sa Majesté Catholique de conserver les Droits & Immunités des Eglises de la Province, ce qui estant fait, Mr de

60 MERCURE

Mayere, Doyen de cette Eglise, à la teste des Chanoines, s'approcha pareillement de son Excellence, laquelle fit aussi le Serment entre ses mains pour la conservation & maintien des Droits, Privileges & Libertez de cette Eglise, & des autres du District de la Ville de Bruxelles.

Ces Ceremonies achevées on remonta en Carosse, & la marche fut continuée par les principales ruës jusqu'à la grande Place, où les cinq Compagnies Bourgeoises du

GALANT. 61

Serment estoient rangées sous les Armes. On alla de là au Palais : Toutes les ruës estoient embellies de decorations, & particulièrement la grande Place où il y avoit quatre grands Feux de joye dressez , au milieu desquels Mrs les Etats avoient fait preparer un tres beau Feu d'artifice en forme de Château avec diverses Inscriptions , & les Cronographes suivans. *FIDeM poll. Cor. FIDeM paCIs Cor. FIDeM regl. ConseCro. FIDeLIS regem Colo.*

62 MERCURE

En arrivant dans la Cour du Palais Mrs les Etats monterent sur le superbe Theatre qui y estoit dressé , embelli d'Inscriptions & de Cronographes , & se rangerent de chaque costé de part & d'autre. Mr le Marquis de Bedmar y monta aussi & s'assit au milieu dans un Fauteüil sous le riche Dais de l'Empereur Charles V. Après la Harangue faite par le Greffier des Etats sur le sujet de la Cere- monie , on fit la lecture des anciens Privileges des Duchez de Brabant & de Lim-

GALANT. 63

bourg nommez *La joyeuse*
Entrée, laquelle estant ache-
vée, Mr l'Archevesque de
Malines s'approcha du Mar-
quis de Bedmar, luy presenta
& donna à baiser les Saints
Evangiles, & receut les Ser-
mens par lesquels il promit
& jura solennellement au
Nom de Majesté Catholique
de conserver & de maintenir
sous les Privileges, Franchi-
ses & Droits contenus dans
cette joyeuse entrée; après
quoy Mrs les Etats de Bra-
bant jurèrent tant en leur
propre Nom qu'en celuy de

94 MERCURE

tous les Peuples , obéissance ,
vasselage & fidelité à S. M. C.
Alors les Rois d'armes firent
les acclamations accoutu-
mées de *Vive le Roy Philippe*
V. Duc de Lothier, de Brabant,
& Marquis du Saint Empire.
Ensuite les Deputez de Lim-
bourg s'approcherent du
Trône avec leur Pensionnai-
re , reçurent les Sermens de
M. le Marquis de Bedmar, &
presterent le leur. On fit de
nouveau les acclamations de
Vive le Roy Philippe V. Duc
de Limbourg , ce que toute
l'assemblée & la foule du peu-

ple repeterent à diverses reprises avec des demonstrations d'une joye extraordinaire. Il y eut trois fontaines de vin qui coulerent dans la plaine du Parc.

Le lendemain 22. sur le midy, M. le Marquis de Bedmar se rendit avec un superbe Cortège à l'Hôtel de Ville, où Mrs les Etats se trouverent à un Festin magnifique dans le grand Salon tendu de riches Tapisseries, avec tant de splendeur & de somptuosité, qu'on ne pouvoit rien ajouter à ce témoi-

Mars 1702.

E.

66 MERCURE

gnage de leur joye. Le soir
cet Hostel & les Chambres
des Métiers furent illuminées
comme le jour precedent.
Les cinq Compagnies Bour-
geoises du Serment rangées
dans la Place firent des
falves continuelles de leur
mousqueterie au son de la
grosse Cloche du Triom-
phe, aux fanfares des Trom-
pettes & Timbales, & au bruit
de l'Artillerie des remparts.
On fit jaüer le grand Feu
d'artifice qui réussit admira-
blement bien, & on alluma
ensuite les Feux de joye. Mrs.

GALANT 67

les Etats terminerent cette grande Feste, pendant laquelle toutes les Boutiques furent fermées par le divertissement d'un Bal où les Seigneurs & les Dames parurent avec tout l'éclat possible.

Le matin du même jour Mr l'Abbé de Wlierbeck celebra la Messe solennelle à l'Autel du Saint Sacrement des Miracles dans l'Eglise Collegiale; ce qui fut continué les quatre iours suivans par d'autres Abbez des Etats de la Province, afin d'implorer la benediction du Ciel

E ij

68. MERCURE

sur la Personne Royale de Sa
Maiesté Catholique, pour la
prosperité de la monarchie,
& pour le bien des Sujets que
Dieu à mis sous sa puissan-
ce.

Toutes les pieces qui ont
porté le nom de M^r l'Abbé
de Cantenac vous ont toujours
extremement plû. Ainsi je ne
doute point que vous ne lisiez
avec plaisir ce qu'il vient
d'écrire contre l'avarice. Vous
sçavez qu'il est Chanoine de
l'Eglise Cathedrale de Bor-
deaux.

S A T Y R E.

S O U R C E des plus grands maux
 avarice inhumaine ,
 Qui cours après des biens qui causent
 tant de peine ,
 Dont le charme secret flate moins
 qu'il ne nuit
 Et ronge incessamment le cœur qui le
 poursuit ,
 C'est toy qui fais regner l'amour il-
 legitime
 Qui sous l'éclat de l'or caches l'hor-
 reur du crime.
 Et qui fais qu'une Belle en perdant
 sa pudeur
 Prefere indignement l'intérest à
 l'honneur.
 On en a vu jadis chanceler , & se
 rendre.

70 MERCURE

*Aux douceurs de l'Amour qui sça-
voit les surprendre :*

*Dont le cœur genereux se laissant
enflamer ,*

*Ne cherchoit dans l'amour , que le
plaisir d'aimer*

*Mais des amours si doux ne sont
plus à la mode ,*

*Un Amant sans dépense est un hom-
me incommode.*

*Eut-il jeune , vaillant noble riche
& bienfait ,*

*S'il n'est pas liberal , il est fade il
est laid. [familles ,*

*A la honte du Siecle , on trouve des
Où l'Epoux vend sa Femme , & la
Mere ses filles ;*

*La foy nyl la vertu ne leur semblent
plus rien :*

*Et l'on hazarde tout pour acquerir
du bien ,*

GALANT. 71

*Ce motif d'anger eux esteint souvent
les flames ,*

*Qu'un amour légitime allume au
cœur des Dames ,*

*Elles veulent briller par des vains
ornemens , [leur tems :*

*Avoir de quoy joüer , & passer mieux
Un amant liberal leur devient ne-
cessaire ,*

*Et leur fait des plaisirs, qu'un Espoux
ne peut faire ,*

*Mais ce honteux commerce engendre
avec mépris ,*

*Le divorce fatal des corps, & des
Esprits .*

*La rupture qu'on fait de ces nœuds
légitimes ,*

*Est aux sexe , un moyen de faire
d'autres crimes ,*

*C'est comme un criminel qui fait de
sa prison*

72 MERCURE

Et qui pour s'arrester n'entend plus
de raison

Malgré toutes les loix n'est-ce pas
l'avarice

Qui sçait adroitement détourner la
justice.

Quand par de faux Ecrits l'avidité
* * * * *

De la Chicane affreuse exerce la fu-
reur;

Animé des présents, & seigneur d'un
Secrétaire,

Il fait gagner sans peine, une mé-
chante affaire;

Lorsqu'un Fugé est facile, & ne voit
pas toujours,

Le bon droit égaré par d'injustes dé-
tours. [l'innocence,

Plus d'une fois Themis opprimant
A sous le poids de l'or fait pancher sa
balance,

Pour

GALANT 73

Pour se récompenser d'un Arrest
odieux,

N'a-t-elle pas ouvert & la main
& les yeux?

Ce vice a quelquefois des effets plus
sinistres,

Il va jusqu'à l'Autel corrompre ses
Ministres, [donnez

Qui contre leur devoir au lucre aban-
Font trop payer des biens que le ciel
a donnez.

On a vû des Pasteurs, trop indignes
de l'estre,

Des loups qu'ils rançonnoient, cher-
cher à se repaistre,

Et malgré nostre Prince, & ses justes
Projets,

Vendre nos Sacremens à d'indignes
Sujets,

Dans les Siecles passez. les Heros
de l'Histoire

Mars 1702.

G

74 . MERCURE

N'avoient - ils d'autre but que
d'augmenter leur gloire ?

L'avarice & l'orgueil en eux se con-
fondoient ,

Pour grossir leurs Tresors du sang
qu'ils répandoient.

Elle fait chaque jour de nouveaux
homicides ,

Et des plus chers enfans , d'infames
parricides , [sœurs.

Elle rend ennemis les freres & les
Et des plus grands , amis fait des
persecuteurs ,

D'où vient qu'un Medecin en ris-
quant nôtre vie.

Souvent de son remede aigrit la ma-
ladie

Qu'il expose un malade aux terieurs
de la mort.

Il gagneroit trop peu s'il guerissait
d'abord,

GALANT. 79

Ce beau nœud dont le Ciel joint les
corps & les ames,
Où l'amour doit borner la douceur de
ses flâmes,
L'hymen ne dépend plus que du
bien qu'on poursuit,
Et le seul interest le regle où le détruit.
En vain jeunes beautez vous étalez
vos charmes,
Pour gagner une épouse, il vous faut
d'autres armes,
Une dot opulente a des attraits plus
grands,
Et la beauté sans bien, ne fait que
des galans.
Cet avare motif souvent dans le
commerce,
Inspire l'injustice à celui qui l'exer-
ce,
Et fait que le marchand par des
perils divers,

G ij

76 MERCURE

De sa mauvaise foy va remplir l'univers.

Il achette à vil prix, & vend avec usure,

À la fraude il craint peu de joindre le parjure.

Et mauvais debiteur de l'argent qu'il reçoit

Par une banqueroute, il acquiert ce qu'il doit. [nelle,

C'est cette passion si souvent criminelle,
Qui fait qu'on trouve à peine, un artisan si d'elle

Il manque d'ordinaire à tout ce qu'il promet,

Il trompe en ce qu'il donne, & survend ce qu'il fait,

Heureux le Siècle d'Or ou l'on passoit sa vie,

Exempt d'ambition, d'intérêt, & d'envie,

GALANT 77

Où tous les biens communs s'aug-
mentant chaque jour

Faisoient regner par tout l'innocence
& l'amour.

Le soin de la fortune, & les dou-
leurs cruelles.

N'imprimoient pas au cœur leurs
atteintes mortelles ;

Chacun vivoit en paix & content
de son sort, [la mort.

Attendoit sans effroy les rigueurs de
La terre abondamment produisoit
sans culture,

Tous les fruits les plus beaux, que
forme la Nature.

Ils estoient à couvert des fureurs des
Soldats,

Assassins & voleurs ne s'y connois-
soient pas.

Mais à ton jamais vû ce Siecle
incomparable ?

G iij

78 MERCURE

L'homme comme à present injuste &
miserable.

Toujours sujet au vice à la peine
aux douleurs ;

A vû regner la guerre , & les autres
malheurs.

On finiroit plustost l'inconstance de
l'onde

Que de guerir les maux & les er-
reurs du monde.

Supportons nos douleurs , vivons
bien, & tâchons

Que la vertu supplée aux biens que
nous cherchons.

Il ne faut pas estre avare,
mais l'argent est necessaite
pour vivre heureux. C'est ce
qui a donné lieu de dire à un

GALANT. 79

homme qui ne paye que d'apparence.

*V*ostre argent n'est jamais de
mise

*Vous sçavez user de remise
L'Espérance en vostre maison
Y déborde à confusion*

S
*si sans l'agreable finance
On pouvoit vivre d'esperance
Chez les personnes de bon sens
Vous meriteriez de l'encens*

La Piece qui suit est de M^e
de la Tronche de Rouën. La
diversité des matieres qu'il y
traite, fait un mélange tres
agréable.

G i i i j.

LE CERCLE GALANT.

LE nombre des personnes qui composent ce Cercle est le nombre de sept. Elles le prirent comme celuy qui de tous les nombres est le plus mystereux, & qui renferme plus de merveilles. Le Chef de cette illustre Compagnie est l'aimable Amin-tas, fort distingué par sa naissance & par son mérite. Il se fait honneur d'avoir toujours chez luy des personnes sçavantes de divers sexes, afin

GALANT. 81

que la conversation soit plus vive & plus enjouée; car sans cet agréable mélange de société les plaisirs sont comme insipides. C'est là que l'on trouve un sel qui pique, qui travaille, & qui donne tout l'agrément de la conversation, mais non pas de ce sel Arrique, qui pour estre trop piquant devient amer, ny de ce sel trop doux qui en débauchant l'esprit, amolir le cœur. Celuy d'Amintas tenant de l'un & de l'autre fait un agréable temperament, sa fagelle s'en sert pour donner

82 MERCURE

de l'agrément en toutes choses. Cela se voit même dans sa physionomie qui ne marque pas moins d'esprit que de prudence, & qui ne prévient jamais injustement aucune personne en sa faveur. Ce fut luy qui entama la conversation, & qui insinua à cette noble Compagnie de parler tour à tour des matieres qui seroient selon leur goust, sans qu'on si opposast par des raisonnemens contraires, parce que la difference des sentimens est presque toujours suivie de quelque altercation.

GALANT

83

*Il dit qu'on aime autant, & pres-
que davantage,*

Ce que l'amour propre produit

Sur tous les ouvrages d'esprit

*Que les enfans que donne un se-
cond mariage.*

Il fit voir que l'amour pro-
pre nous rend en quelque
maniere idolatres de nos
pensées, & que nous n'en re-
venons presque jamais sans
chagrin, & que pour l'éviter,
il seroit à propos d'en user
comme il l'avoit proposé, si
on le trouvoit agréable. Tout
le monde applaudit à son
sentiment, & l'on demeura

84 MERCURE

d'accord que les matieres mises sur le tapis ne seroient point contestées.

Alcidamie qui parla ensuite estoit une Dame fort melancolique, dont les grands yeux noirs & languissans marquoient assez le caractere de son esprit. Sa melancolie, cependant, toute dominante qu'elle étoit, ne la rendoit pas impraticable lors qu'elle se retiroit des Compagnies, ce n'estoit que pour la faire converser avec les morts, afin de la rendre plus sociable parmi les vivans. Elle étoit tou-

GALANT. 85

jours presté de parler sur toutes sortes de matieres avec autant de presence d'esprit que de solidité de jugement. Elle dit que le jour precedent elle s'estoit trouvée dans une Compagnie où l'on avoit parlé de la vertu, mais que chacun en faisoit un phantôme selon son caprice, qu'on l'habilloit de toutes sortes de manieres pour luy faire jouer divers personnages; que les uns la logeoient dans la solitude comme quelque chose de farouche, & que les autres tout au contraire la faisoient

86 MERCURE

voir en certains tems avec éclat, sous pretexte de donner bon exemple. Que d'un costé on luy donnoit un visage triste & des yeux baissés pour ne voir que la terre, & de l'autre un visage gay & les yeux élevez pour ne regarder que le Ciel ; icy dans la joye contenté d'elle mesme, & là dans les pleurs jamais satisfaite. Qu'il n'y avoit personne qui selon son temperament ne luy donnast divers points de vûe, & qu'enfin ce n'étoit rien moins que ce qu'elle est à cause des différens traits

qu'on faisoit entrer dans son portrait, les uns effaçant ce que les autres avoient tracé. La vertu, reprit elle, d'un ton grave, est toujours elle même. Elle est de tout temps, & de tous lieux; elle doit estre à present ce qu'elle estoit du temps de nos peres; on la doit voir dans la Campagne comme dans la Ville, sur le Trône comme dans les Chaumières. En un mot la vertu ne se doit trouver que dans la pratique des maximes chrétiennes & des Loix du Prince, & on ne se montre

88 MERCURE

vertueux qu'en faisant du bien à tout le monde, en domptant les passions, en se pardonnant moins ses fautes que celles des autres ; en faisant profession d'une sainte indifférence de recevoir le bien & le mal, sans s'abatre dans la pauvreté, ny s'enorgueillir dans l'abondance ; enfin en se resignant entièrement aux ordres de la Providence.

*De la vertu voicy le caractère.
Tous ceux qui s'en éloigneront,
Croyant l'avoir, n'embrasseroit
Rien que fumée & que chimere.*

GALANT. 89

Alcidamie n'eut pas plus tost fini que Clidamon parla ensuite de la maniere qu'il faut vivre pour se conserver la santé. C'estoit un homme à faire plaisir à voir. Il estoit bien fait, de tres bonne mine & fort revenant. Son temperament sanguin luy donnoit toujours un teint vermeil. Ses yeux petillans de joye marquoient assez la vivacité de son genie. On decouvroit dans son heureuse physionomie toute fond de son cœur; il estoit libre, franc, sans aucun guisement, se donnant tout

Mars 1702.

H

90. MERCURE

à tout aux differens plaisirs; & c'est ce qui l'obligea d'en parler comme de veritables moyens pour la conservation de la santé pourvû qu'ils soient pris avec moderation. Il dit que la plus grande partie du monde ne les goustoit pas sans amertume pour ne sçavoir pas se ménager; que pour luy, il avoit trouvé la maniere d'entrer avec joye dans tous ceux qui se presentoient, sans en sortir avec degoust, n'en ayant jamais usé qu'avec frugalité, & que par ce moyen

il avoit jöüi d'une santé parfaite. Il fit voir que tout le monde en devoit user de la sorte pour ne pas charger une vieilleſſe d'infirmitez par des débauches outrées qui ſont touÿjours ſuivies de langueurs & de miſeres. Il dit qu'on avoit beau donner ſur ce ſujet des leçons aux jeunes gens, qu'ils n'en devenoient pas plus moderez, qu'il traitoient de reveries les ſages conſeils qu'on leur donnoit n'en voulant croire la verité que par leurs facheuſes experiences.

Hij

92 MERCURE

*Sur les dérèglements de la folle-
jeunesse*

On à beau donner des leçons

*À la bien écouter personne ne
s'empresse*

*Au contraire, l'on dit en se moc-
quant, chansons.*

Arthemise parla ensuite ;
& après avoir parcouru sça-
vamment les divers caracte-
res d'esprit. Elle fit voir qu'il
y a des personnes de condi-
tions médiocres qui ne lais-
sent pas d'avoir l'ame grande
de ces ames qui sentent en
elles mêmes des inclinations
toutes Royales, qui les porte,

roient à de hautes entreprises
si elles avoient le pouvoir de
les executer. On voit dit elle,
dans leurs manieres, malgré
la bassesse de leur origine,
un certain je ne sçay quoy
qui les fait distinguer parmy
leurs semblables. C'est ce
qui me fait dire, ajouta t elle
qu'il y a des ames de divers
ordres, comme il y a des
corps plus ou moins parfaits
selon qu'ils sont bien ou mal
organizez. Ainsi lorsqu'une
ame d'un ordre superieur est
unie en un corps mal dispo-
sé à recevoir les nobles mou-

94 MERCURE

venemens qu'elle luy donne , elle se sent comme resserrée dans elle même & incapable de faire toute seule ce qu'elle feroit élegamment , s'il fauoit ainsi dire , dans un corps qui répondroit efficacement à ses vives impulsions. Il en arrive de même de ces corps parfaits & bien disposez qui ne répondent pas aux esperances qu'ils donnent, parce qu'ils logent des ames mediocres mais au contraire , lorsqu'une belle ame loge dans un beau corps, que ne doit-on pas attendre ? Rien que de grand , que de

GALANT. 95

sublime, & d'heroïque, comme on a vû, & comme on voit encore heureusement en la personne de nôtre incomparable Monarque Louis le Grand, la terreur de ses ennemis.

*Jamais la prose ny la rime
Avec leur stile propre à celebrer
les Dieux,*

*N'arriveront à ce point glorieux
De quadrer juste à nostre estime.*

Après ce discours, Clidamis parut sur les rangs. La grande application qu'il avoit à l'étude le rendoit melancolique. Cependant il estoit

98 MERCURE

d'une agreable conversation
Il parloit admirablement
bien de toutes choses , mais
principalement de l'Histoire
dont il faisoit son capital. Il
dit que c'estoit par elle qu'on
se rendoit le passé present ,
en remontant dans les siecles
les plus recutez. Il fit voir
que c'estoit par Histoire qu'
on apprenoit les plus subtils
ressorts de la plus fine Politi-
rique, & que sur les bonnes
ou méchantes mœurs de
ceux qui nous ont devancez
on apprenoit à les imiter ou
à éviter les fautes dont ils
s'estoient

s'estoient rendus coupables.
Après cela il montra qu'il
falloit joindre à la science de
l'Histoire celle des Medailles;
que celle cy sert de preuve à
à l'autre, & que celle-là sert à
son tour bien souvent de
Commentaire pour décou-
vrir le sens des inscriptions
mysterieuses qui se rencon-
trent sur les Medailles; que
ce secours reciproque oblige
presque toujours les Sçavans
de joindre à leurs Biblio-
ques des cabinets de Medail-
les qui sont comme autant
d'illustres monumens de l'an-

Mars 1702.

I

98 MERCURE

riquité. C'est par elles qu'on voit en quel tems où sous quels regnes des Consuls où des Empereurs, ont esté construits les Temples magnifiques des faux Dieux, les beaux Arts de triomphes & ces superbes colisées qui ont fait l'admiration de tout le monde & qui ne subsistent presque plus, puisqu'à peine en aperçoit on quelques morceaux au milieu de leurs ruines; c'est encore par elles que l'on conserve la memoire de ces hommes illustres, qui ont pris le soin de faire bâtir des

Aqueducs & autres édifices, non moins considérables pour l'embellissement des Villes que pour leur utilité. Les actions des braves Soldats qui combattoient généreusement pour leur Patrie y sont marquées, comme celles des Heros, l'on y voit la Couronne Triomphale, la Civique, la Murale, Navale l'Obsidionale, & plusieurs autres dont on récompensoit le mérite de ceux qui se signaloient dans les combats tant sur mer que sur terre.

Vive la memoire de ceux

Qui combattent pour leur patrie.

Quand pour elle ils perdent la vie

Leur sort paroît si glorieux

Que tout le monde y porte envie.

Clidamis n'eut pas plutost

cessé de parler, qu'Uranie

prit la parole. Je suis obligée,

dit-elle, à l'infidelle Arcas,

de l'honneur que j'ay de me

trouver parmi une si hono-

rable Compagnie, qui se di-

stingue si glorieusement dans

la Republique des Lettres.

Sans son infidelité, je ne se-

rois plus à moy, je me serois

donnée tout à fait aux de-

GALANT. OI

voirs du mariage, qui demandent sans reserve tous les soins d'une honneste femme, pour l'education de la famille. Vous sçavez qu'une telle oocupation ne laisse guere de temps à l'étude; que l'une ou l'autre demande une personne toute entiere. Enfin pour revenir à mon infidele, il sçut me gagner par ses beaux dehors. Il estoit bien fait, & d'une taille bien degagée. Il avoit l'esprit doux, infinant, & tel qu'il faut l'avoir pour se rendre ai-

102 MERCURE

mable. Quand il parloit de moy, il sembloit qu'il faisoit son portrait ; je m'aimois dans luy mesme ; de la maniere agréable que je recevois ses visites, il remarqua qu'outre mon estime il gaignoit peu à peu mon cœur, & pour estre plus convaincu du progrès qu'il y faisoit, il voulut un aveu sincere de mes plus tendres sentimens, il ne fut pas content d'en avoir vû, quelque chose dans mes yeux (car je croy qu'ils me trahirent plusieurs fois) il voulut l'apprendre de ma bouche. J'a-

CALANT. 103

vouë ma foiblesse , j'eus la complaisance de luy dire qu'il ne m'estoit pas indifferent ; je crûs que cette complaisance estoit bien duë à la sincerité apparente de son amour ; mais le perfide n'eut pas plustost appris que je l'aimois , & que le Sacrement nous pourroit rendre heureux , qu'il se retira tout vainqu'il estoit de s'estre fait aimer. Ses belles qualitez sembloient mettre ma tendresse à couvert du moindre reproche. Je crus que nous estions nez l'un pour l'autre , & que

I. iiij.

104 MERCURE

sans me flatter, ma bonté estoit bien digne de son mérite éblouissant; aussi en fus-je surprise; sans faire reflexion qu'il faut qu'une fille soit toujours fort réservée à ne pas dire ce qui se passe dans son cœur. Qu'un Amant fasse des avances tant qu'il voudra, qu'il mette même en usage des empressemens amoureux, des soupirs enflammés & de sermens sans nombre pour prouver son amour, une fille peut bien l'écouter, mais c'est toujours aux parens à répondre. Profite qui voudra de mon

experience ; pour moy , j'en
 suis fort satisfaitte , elle ma ren-
 duë exempt de des chagrins qui
 accompagnent toujours les
 soins du mariage , & m'a pro-
 curé les moyens de penser à
 l'étude dont je fais tout mon
 plaisir , & de en tirer toute ma
 gloire.

*Avec ses plus douces amorces
 L'amour s'estoit glissé jusqu'au
 fond de mon cœur ,*

*Mais par bonheur
 D'un infidele Amant j'ay sceu
 tirer des forces ,
 Pour vaincre le plus grand
 vainqueur.*

106. MERCURE

Polemon parla après Uranie. Il dit que le discours de Clidamis luy donnoit lieu de parler de la Peinture, puisque c'est par les medailles que les Peintres s'instruisent des habillemens des Grecs & des Romains pour ne les pas confondre dans les Tableaux d'Histoires en donnant aux uns ce que les autres doivent avoir. Il loua grandement les Peintres, & dit qu'ils estoient comme autant de petits Createurs? Ne forment ils pas, continua-t'il, le ciel, la terre, les hommes, les animaux? En un

mot, tout ce que le Monde visible renferme ? Rien n'échape à leur pinceau; on peut dire que par son moyen ils font de tous Métiers : Les Palais les plus magnifiques, ne leur content pas davantage à faire que les Chaumières les plus chetives, & les plus riches habits que les plus delabrez. L'Art de la Peinture est si charmant, qu'il peut encore comme il fit autrefois tromper les hommes & les bestes. Si cet Art ne peut pas regaler l'estomac d'excellens mets, il peut du

108 MERCURE

moins en regaler les yeux, qui charmez agréablement de ce qu'ils voyent, excitent l'envie de le prendre. Il n'y a point d'Art plus merveilleux que celuy là. Il a le pouvoir de mettre en mouvement les passions. Une Didon bien peinte & bien mourante du coup qu'elle se donne, n'excite t'elle pas de la compassion pour elle, & de l'indignation pour son perfide Enée ? La représentation d'une fille Romaine, qui au défaut de toute nourriture presente son sein à son pere,

afin qu'il puisse tirer d'elle, la
 vie qu'elle en a recçuë, n'in-
 spire-t'elle pas de la tendresse
 & de la pitié ? Un combat
 bien peint réveille le courage
 & anime le cœur. Un beau
 Portrait d'une maitresse ne
 console-t'il pas un Amant de
 l'absence de ce qu'il aime ?
 Enfin, un naufrage où l'on
 voit plusieurs gens qui luttent
 contre les flots, & d'autres
 qui martent leur salut sur le
 debris d'un vaisseau, ne fait-il
 pas frayeur, & n'en détourne-
 t'on pas la veuë pour perdre
 l'idée d'un si horrible specta-

TOI MERCURE

cle? Je ne finirois jamais si je voulois vous entretenir de tous les surprénans effets de la peinture, du bel arrangement de ses couleurs, de leur charmante union, qui comme une douce & charmante harmonie ne donne pas moins de satisfaction à la veüe, que celle d'un Instrument bien d'accord en donne à l'oreille. Si je ne craignois pas de vous ennuyer, je vous dirois que pour faire un Peintre parfait, il faudroit qu'il sceust parfaitement la Perspective & la Degradation des couleurs,

GALANT: III

qu'il eust le deſſein correct
de Raphael, qu'il n'ignorast
pas l'admirable Coloris du
Titien, qu'il sceust manier
comme il faut les Demitein-
res du Guide, & qu'il eust la
belle & juste ordonnance du
Pouſſin, qui poſoit ſi admi-
rablement bien ſes groupés,
mais il eſt temps de finir, &
de dire

*Que rien n'eſt ſi charmant que
l'Art de la Peinture,
Il ſçait corriger la Nature,
Donner des Roſes & des Lys
Au Portrait de Glimene, ou bien
d'Amarilis.*

412 MERCURE

On représenté l'Esté dernier un Opera sous le nom de Scylla. Il a esté fort estimé, & les succès qu'il a eu a esté d'autant plus glorieux à M^r Theobaldo Gatti qui l'a composé, qu'il a paru au mois de Septembre, saison tres-avantageuse pour les Pièces de Theatre, puisqu'alors Paris est dégarni du beau monde & sur tout des personnes de distinction qui vont souvent à l'Opera. Celuy dont je vous parle a esté gravé par le Sieur de Bausser, & se vend chez l'Auteur, rue de Richelieu,

vis-à vis du S^r Fouhet Limonadier, à la Porte de l'Opera, chez le sieur Foucaut, Marchand ruë Saint Honoré à la Regle d'or, & chez la Veuve Landry, ruë Saint Jacques, à Saint François de Sales.

J'ay crû que je vous ferois plaisir de vous envoyer l'extrait d'une Lettre écrite par un Capitaine de l'Escadre de M^r le Chevalier de Coëtlogon, Lieutenant General des Armées Navales de S. M. sur le voyage que ce Chevalier vient de faire. Il n'y a rien de plus glorieux que ce qu'elle

Mars 1702.

K

porte , pour la Marine de France, & pour ceux qui en ont le soin.

A MONSIEUR ***

A Brest ce

J *A*mais Campagne n'a esté plus heureuse, par rapport aux Equipages. Elle a esté de dix mois quelques jours dans un Pays chaud. On a fait manger aux Equipages pendant deux mois du Mays ou bled de Turquie, & de la Cassave, qui est le pain fait de Racines dont se servent les Sauvages d'entre les

GALANT. 115

Tropiques , & ils s'en sont bien
trouvés. Chacun a payé la Bas
un espece de Tribut , qui a esté
de cinq à six jours de maladie ,
mais personne n'en est mort &
des trois plus gros Vaisseaux qui
sont arrivez , on n'a fait descen-
dre que trente malades que le seul
air de la terre rétablira. Quant à
la navigation, jamais elle ne fut
faite avec tant de justesse au
grand étonnement de trois Es-
pagnols dont l'un est Capitaine
de Vaisseau & un homme enten-
du & de merite. Son Vaisseau
fut bruslé par les François en
1677, aux Côtes d'Espagne, après

K ij

176 MERCURE

s'estre bien deffendu. Je dis cecy pour marquer que c'est un ancien Marin. Il fut fort surpris de ne voir pas une difference de vingt lieues entre le point des Cartes Marines de tous nos Pilotes. C'est à dire l'endroit de la Mer, où ils croyent estre, tant est grande la précision qui résulte de leur parfaite intelligence en l'Art de la navigation, & de trouver l'Onde le jour mesme qu'ils asseurèrent qu'on la trouveroit. Effectivement nos Vaisseaux se sont trouvez à couvert de cette Rade après une traversée de plus dix huit cens lieues. Comme

s'ils avoient navigé entre des
 boués, qui sont des tonneaux
 flottans & poissés, attachez
 à des ancres pour marquer l'en-
 trée des Ports de Mer. Aussi
 Mr de Coëtlogon est-il General
 habile & consommé dans le me-
 tier, aussi bien que les Capitai-
 rains de son Escadre.

Vous dire que M^r l'Abbé
 Boutard fait excellemment
 des Odes Latines, c'est ne
 vous apprendre rien. Il en a
 fait une depuis peu de temps
 qu'il a adressée au Roy com-
me Protecteur des Muses. Je

118 MERCURE

vous en envoye la Traduction
faite en Vers François par M^r
Moreau de Mautour dont
l'heureux talent pour la Poësie
vous est connu par beaucoup
d'Ouvrages. Vous sçavez
qu'il est de l'Academie des
Inscriptions & des Medailles
aussi bien que M^r l'Abbé
Boutard.

O D E.

*M*A Lyre, si jadis par mille
sons divers,
Des Peuples & des Roys tu charmas
les oreilles, [veilles,
Fais retentir encor d'éclatantes met-

Au bout de l'Univers.

§

*Louis offre à tes chants de plus
amples sujets,*

*Les Muses aujourd'hui ne sont plus
négligées,*

*De ses dons précieux elles sont par-
tagées,*

Tout flates leurs souhaits:

¶

*Déjà sur le Parnasse Apollon liberal
Répand le doux espoir de ses moissons
dorées.*

*Et le riche Permesse en ses ondes sa-
crées,*

Roule un brillant métal.

§

*On voit fuir le Chagrin, le devo-
rant Soucy,*

*Trop souvent des neufs Sœurs triste
& fâcheuse suite,*

120 MERCURE

Et parmi les sçavans l'Indigence
proscrite,

Rend leur sort adoucy.



Le tranquille Repos fruit de l'aimable Paix,

Ramene les Ptaisirs, la Joye &
l'Abondance,

Et le Dieu des beaux Arts rétablis
dans la France,

Voit ses vœux satisfaits.



Moy-même qui partage avec d'heureux rivaux

Lagloire de paroistre au Temple de
Minerve,

Je moissonne comme eux les lauriers
qu'on reserve

Pour prix de leurs travaux.



Quand

GALANT 101

Quand tout fier des faveurs du
Heros bienfaisant.

J'obtins de son estime un brillant
témoignage,

Son discours gracieux me charma
davantage,

Que son riche present.

§

Vous en fûtes témoins Divinitez des
eaux,

Qui formés dans Marly mille sources
fécondes,

Quand sur le ton de l'Ode, au doux
bruit de vos ondes,

Je chantay ce Heros.

¶

Nymphes qui pour orner son plus
digne séjour,

Surpassez à ses yeux & l'art & la
nature,

A mes chants empressez, joignez.

Mars 1702.

L

122 MERCURE

votre murmure ,

Faites-luy vostre Cour.

S

Toy qui d'une eau rapide & non
loin de tes bords ,

Arroses de Marly la Colline riante
Seine , pour animer ce beau lieu qui
t'enchanté ,

Redouble tes efforts :

S

Sur tout quand le Monarque avec
un air serein ,

Déposant son tonnerre aux pieds de
tes Cascades

Vient goûter la fraîcheur des
bruyantes Nymphes

Qui naissent de ton sein.

P

Cependant à l'abry de tes fameux
lauriers ,

Si je n'ose , Grand Roy , chanter tes
destinées ,

GALANT. 123

Laisse-moy préférer les Muses fortunées ,

A tes Exploits guerriers.

Assez d'autres sans moy , publiant
tes hauts faits ,

Te diront en tous lieux le Vain-
queur de la terre ,

Le Protecteur des Rois , le Foudre
de la guerre ,

L'Arbitre de la paix.

Ma Muse en t'assurant le titre glo-
rieux ,

De Père des beaux Arts , d'Apol-
lon de la France ,

Consacre ta mémoire & ma recon-
naissance ,

A nos derniers neveux.

M^r Moreau de Mautour a
joint à sa Traduction ce Ma-

Lij

124 **MERCURE**
d'Orléans pour le Roy.

REçois mes hommages, Grand
Roy,

Ma Muse encore foible & timide,
Pour parvenir jusques à toy,
Suit les traces d'un autre & la choi-
sit pour guide.

Plus d'une fois Bontard, inspiré
d'Apollon,

Publia tes vertus dans le sacré val-
lon

Mais s'il parle si bien le langage
d'Auguste

Répandu par delà les Mers,
Moy qui parles, Grand Roy, ton
langage en mes vers,

Je sens que par un droit plus juste,
Il est comme le bruit de tes Exploits
divers,

Répandu dans l'Europe & par tout
l'Univers.

Quoy que les vers que vous
trouverez icy doivent faire
trembler ceux qui attendent à
se convertir dans leur vieillesse,
ils sont si beaux qu'il est impossi-
ble de ne les pas lire avec plaisir.

*J*E ne le sçay que trop, dans le
cours du bel âge,

*Quand la nature ardente échauffant
nos desirs*

Nous rend si propres aux plaisirs

Il est mal-aisé d'estre sage ;

Cependant malgré tant d'attraits

*On ne peut trop le dire, & le faire
connoistre,*

En ce temps-là même il faut l'estre,

*On l'on court grand danger de ne
l'estre jamais.*

S

L iij

126 MERCURE

Il n'est pas vrai que la vieillesse
Ramene chez nous le bon sens ;
Ce que l'on y voit de sagesse,
N'est que l'effet de la foiblesse,
Qui rend les desirs impuissans.
En vain elle paroist renoncer aux
delices,
Qui firent autre fois son crime & son
erreur,
Rendez à tous les sens leur premiere
vigueur,
Vous verrez aussitost revivre tous
les vices.

S
C'est à tort qu'un vieux débauché,
Sur quelques vains projets fonde son
esperance.
Le remords dont il est touché,
N'est qu'une fausse penitence,
Qui sans expier son offence
Ne sert qu'à punir son peché.

Dans les pleurs qu'on luy voit répandre,

Pour les crimes, qu'il a commis,

*Qui sçait s'il se repent des plaisirs
qu'il a pris,*

*Où s'il regrette ceux qu'il ne sçau-
roit plus prendre?*

S

*Le Pecheur qui tranquillement
Attend pour revenir de son égarement*

Qu'il soit au bout de sa carrière

Se trompe malheureusement ;

C'est une grace singuliere,

Que Dieu ne fait que rarement.

Vos Amies me pardonneront si elles trouvent dans cette Lettre une Epigramme Latine. Elle n'est que de quatre Vers, & faite sur

L iij

Le rétablissement de la santé de Mr Fagon, Premier Medecin du Roy. C'est un homme si nécessaire à Sa Majesté que l'on doit se réjouir en toute sorte de langues, de ce qu'il s'est tiré si heureusement du peril qu'il a couru dans l'operation qu'il a soufferte.

*Fagonium, Rex Magne, tibi sacra
numina servant,*

Orbi jam multo tempore jura dabis.

*Incolumi Medico salvum dic, Gal-
lia, Regem,*

*Te quoque, cum Medici vitæ sit
una tribus,*

Voicy ce que Mrs de l'A-

Académie des Lanternistes de
Toulouse ont publié cette
année touchant le Prix qu'ils
doivent donner le jour de la
Feste de Saint Jean.

BOUTS RIMEZ.

NOs Bouts - Rimez ont
toujours en veüe l'é-
loge de LOUIS LE GRAND:
L'unique aplication de ce
Generoux Monarque est de
maintenir le repos qu'il a
procuré à toute l'Europe,
pendant que des Puissances
jalouses de sa grandeur, ne
cherchent qu'à traverser de si
breaux desseins. C'est ce qui

130 MERCURE

NOUS a déterminez à choisir
des Rimes qui fussent égale-
ment propres & pour la Paix
& pour la Guerre.

Déploye.

Cancers.

Désers.

Foye.

Troye.

Revers.

Couvers.

Proye.

Embelis.

Lys.

Répanduë.

Fareur.

Esenduë.

Terreur.

GALANT. 131

Les Auteurs mettront leur
seing couvert & cacheté ; &
feront remettre leurs paquets
francs de port , huit jours
avant la Saint Jean, chez M^r
Seré près la place de Rouaix,
à Toulouse.

La Lettre qui suit a esté
écrite à M^r le Duc de Sully
sur la mort de Madame la Du-
chesse de Sully sa mere. On
ne sçauroit trop parler d'une
mort dont l'exemple peut être
utile à tous ceux qui feront
reflexion sur la maniere tou-
te chrétienne dont cette Du-
chesse s'y est préparée.

MONSIEUR,

Je me suis plusieurs fois donné l'honneur d'aller chez vous, sans avoir eu le bonheur de vous rencontrer. On m'a mesme dit que vos affaires & vostre affliction vous mettoient hors d'état de voir personne. Il est difficile en effet de ne pas s'abandonner à la douleur, quand on perd aussi que vous. Si la nature vous rendoit chere la personne que vous regrettez; son merite vous faisoit augmenter de beaucoup la veneration que vous aviez pour elle. Il me semble la voir encore

GALANT. 151

avec cet air aisé aussi simple que
majestueux, se gagner d'un coup
d'œil sous les yeux, dont elle
sçavoit se retenir l'estime par sa
vertu. Vous en connoissiez mieux
que moy le fond, Monsieur; qui
en portez toute la substance dans
le sang que vous avez reçu
d'elle. L'effort que ie ferois icy
pour vous la prendre ne contri-
bueroit peut estre qu'à l'affoiblir.
Mais surquoy pourtant je ne me
puis taire, c'est sur la force toute
chrétienne que cette excellente
femme a montrée. Il y avoit déjà
longtemps qu'elle estoit en lan-
gueur. Elle voyoit, chaque jour

132 MERCURE

tomber quelques unes de ses grâces, & quoy qu'il luy en demeurast assez, le soup luy en estoit pourtant bien rude; mais quand on entreprenoit de la consoler, Croit-on, disoit elle, que je me croye immortelle? Ceux qui l'ont entendu s'en souviendront toujours: ces autres paroles qu'elle repetoit sans cesse au plus fort de son mal, Hélas! mon Dieu, que je souffre, mais vous avez bien plus souffert. Je suis pecheresse, & vous estes Dieu. Seigneur, que mes souffrances appaisent vostre justice. Et, Monsieur, vous

voudriez encore pelater, quand
de si beaux sentimens en la bou-
che d'une mourante publiere
deia au Ciel son triomphe. Le
deuil ne sied point à prendre de
ceux qui n'attendent que le cou-
ronnement. Je ne m'en remets
plus qu'à votre courage pour vous
faire achever de prendre vostre
resolution. Les marques que vous
en avez souvent donnees m'as-
surent que vous scaurez icy vous
souvenir. Une ame veritable-
ment grande se montre la même
par tous. En voyant finir vos
larmes, je cesseray d'estre affligé.
L'interest qu'on prend fait sui-

tre le mesme party. Je suis avec
un tres profond respect, *Mastee,*
etc.

Le 12. du mois passé Mon-
sieur le Duc de Mantouë ac-
compagné de Madame la
Duchesse, des Ministres étran-
gers de toute la Noblesse &
d'un grand Concours de Peu-
ples fit chanter le *Te Deum*
par la Musique dans l'Eglise
de Saint Pierre, de la Ville de
Mantouë, en action de grace
de ce que les Allemans
avoient esté chassés de Cre-
mone par la valeur des croup-
pes du Roy après onze heu-

res de Combat. Toute la garnison estoit sous les armes, l'Infanterie borroit les remparts de la Ville, & la Cavalerie occupoit les places. Le signal étant donné après que la fonction de l'Eglise fut finie, il se fit une ample décharge de toute l'artillerie tant de la ville que de la Citadelle, en suite de quoy le Palais de M^r d'Audiffret Envoyé de France, parut en feu par la grande quantité de gros flambeaux de cire blanche, de bougies & de lampions, dont toutes les fenestres, les entre deux de fenestres,

*Mars 1702.**M.*

238 **MERCURE**

tres & les balcons estoient remplis. La régularité du Palais contribua beaucoup au bel ordre qu'on y avoit observé. Ce Palais à deux façades qui forment un triangle, dont chaque face à trois rangs de fenestres, & chaque rang vingt-cinq croisées, sur chacune desquelles on avoit mis cinq lanternes ou fanaux aux armes du Roy. Monsieur l'Envoyé fit défoncer des tonneaux de vin sous la porte de son Palais & distribuer un grand nombre de pains aux Pauvres. Il fit aussi jeter de l'argent par les fenest.

tres à une infinité de Peuple qui fit retentir l'air durant plus de deux heures des cris continuels de *Vive le Roy*, auxquels répondoient huit Trompettes & quatre Timbales qu'on avoit placées aux deux bouts du Palais sur deux balcons éclairés de gros flambeaux. Les Appartemens estoient pleins de rafraichissemens, de toutes sortes de vins & de liqueurs, de maniere que cette feste fut une des plus Galantes qui se soit veüe dans le Pays, Tout ce qu'il y avoit dans Mantouë de
Mij

140 MERCURE

gens de distinction s'y trou-
va, & les Italiens y parurent
aussi empressez à honorer le
Roy que les François mesme.

On peut dire de M^r d'Au-
dinet qu'il est magnifique,
& qu'il ne fait pas moins bien
par la les honneurs de la Fran-
ce, qu'il sçait s'acquiescer avec
dignité par son esprit des af-
faires dont il est chargé.

Voicy ce que M^r le Roy de
la Poterie Controlleur de la
Marine & des Fortifications
de la Nouvelle France a man-
dé à un Capitaine des Vais-

seaux du Roy du départe-
ment de Toulon, au sujet de
la paix faite avec les Iroquois
en 1701.

Il n'y a point eu de Gouver-
neur General de la nouvelle Fran-
ce qui ait soutenu la gloire du
Roy avec plus d'éclat dans ce vas-
te Pays que Feu Mr le Comte
de Frontenac qui en faisoit l'a-
mour & les délices, ny qui ait
plus humilié les Iroquois, Na-
tion la plus fiere & la plus re-
doutable de toute l'Amérique. Il
a porté le fer, & le feu chez
eux, & quelques efforts qu'ils

142 **MERCURE**

ayent pû faire et les a enfin forcez
à luy venir demander la paix.
Tous les troubles cesserent en 1698
depuis la perse de leur grand Chef
nommé la Chaudiere noire. Ce
coup leur fut d'autant plus sensi-
ble qu'ils furent batus par un
parry d'Algonkins, dont le plus
âgé n'avoit que vingt ans: aus-
si ce Chef qui estoit la terreur
de toutes les Nations nos Al-
liées ne put s'empescher en
mourant de s'écrier. Faut il que
moy qui ay fait trembler toute
la terre je meure de la main
d'un enfant Les Iroquois se dé-
terminerent de conclure la paix

avec Mr le Comte de Frontenac
 qu'il auroit faite plusieurs années
 auparavant s'il n'avoit pas vou-
 luy comprendre sous les Sauvages
 Alliez, mais il contraignit dans
 cette conjoncture les Iroquois à le
 faire. Ils cessèrent tout acte d'hosti-
 lité. Et le Canada commença
 à goûter ce repos qui avoit esté
 troublé pendant des 10. années; de
 sorte que les François alloient en
 toute sécurité d'une habitation à
 l'autre. Mr de Frontenac mou-
 rut à la fin de 1698. quand les
 Iroquois apprirent sa mort, ils
 ne purent s'empescher de le regre-
 ter; mais ils convinrent aussi tost

144 MERCURE

qu'il ne faisoit pas se presser d'envoyer à Montreal des Ambassadeurs des cinq Nations comme ils l'avoient promis. Ils temporizerent donc jusques en 1701. envoyant cependant des Députés de temps à autre pour ne pas donner ombrage à Mr de Callières qui avoit pris la place de Mr le Comte de Frontenac. Ils tomberent d'accord avec luy que nos Alliez emmeneroient tous les Prisonniers Iroquois qu'ils avoient faits pendant la guerre & qu'ils en feroient de même des leurs. Le Pere Anselme Jesuite qui connoit parfaitement le

le

le caractère des Sauvages, fit
 la même chose. *Négociation à*
Misheli Makimak, qui est le
 centre de tous les mouvemens de
 nos Alliez. Il engagea tous ces
 Peuples de descendre à Montreal,
 avec les prisonniers Iroquois. Le
 cortège fut de plus de huit cens
 hommes composé de trente une
 Nations différentes. Mr de
 Callieres envoya au Pays des
 Iroquois le Mr de Maricourt Ca-
 pitaine d'un détachement de la
 Marine qui eut la précaution
 d'emmener quelques François.
 On tint au mois d'Aoust de
 l'année 1701. plusieurs Conseils
 Mars 1702. N

146 MERCURE

Generaux. Nos Alliez furent
extremement surpris de ne point
appercevoir leurs gens qui étoient
demeurez chez les Iroquois. Le
Rat, Chef des Hurons de Mi-
chilimakinak sur qui roulent les
affaires de toutes les Nations
Alliées, renversa les mesures que
l'on voulut prendre pour paci-
fier toutes choses. Il mourut sur
ces entrefaites. Les Alliez qui
n'avoient personne capable de
prendre le manient des affaires
communes avec autant de fermeté
que ce Chef, remirent les Iro-
quois entre les mains de Mr de
Callieres pour en faire ce qu'il

*jugeroit à propos. La Paix ne
 laissa pas de se conclure. L'on
 chanta & l'on dansa le Calumet
 dans lequel tous les Députez des
 Alliez & des Iroquois y fume-
 rent.*

La ceremonie du Serment
 de fidelité presté au Roy
 d'Espagne Philippe V. a esté
 faite au commencement de
 ce mois par la Province de
 Luxembourg. Ce furent les
 trois Corps des Etats de ce
 Duché & du Comté de Chini
 qui le presterent entre les
 mains de M^r le Comte d'Ho-

N ij

Itel Gouverneur de la Proyin-
ce, qui auparavant avoit pro-
mis de la part de Sa Majesté
Catholique la conservation
deses Privileges. Cela se fit au
Gouvernement, en presence
d'une infinité de monde de
routes sorte de conditions. Le
Portrait du Roy estoit placé
un Dais fort magnifique.
Le Serment estant presté, &
toute la Bourgeoisie ainsi
que la Garnison estant sous
lés Armes, Mrs les Etats, le
magistrat, & tout le Conseil
en Corps, precedé de tous
leurs Huissiers, se rendirent

en l'Eglise des Recollets, suivis de M^r le Gouverneur, à qui l'on avoit préparé un Prié. Dieu du costé de l'Evangile. Il y demeura pendant la messe à laquelle assisterent Mrs les Abbez d'Echternach & d'Owac avec les Deputez des Etats, & plusieurs autres personnes distinguées, comme Mr le Prince de Morbach, & M^r le Grand Doyen de Treves, sur les grandes formes du costé de de l'Epistre. Mrs du magistrat & d'autres personnes confi.

L iij.

150 **MERCURE**

derables, estoient sur les basses. Mrs les Conseillers tous en Robes de Conseil avec plusieurs personnes de qualité occupoient les hautes formes du costé de l'Evangile, & les Dames les plus distinguées furent placées sur les basses. Six des meilleurs Chantres d'entre les Religieux estoient devant le grand Pupitre au milieu du Chœur revestus de Chapes, & il y en avoit douze entr'autres dans les dernieres places des hautes formes, en nombre égal de

GALANT 151

chaque costé. Après que la Messe eust esté dite, on entonna le *Te Deum*, pendant lequel il y eut trois salves du Canon & de la mousqueterie; l'une si tost qu'on le commença une autre au milieu, & la troisiéme à la fin. Cela estant fait, on retourna au Gouvernement, où fut donné un Regale magnifique, tant au Disner qu'au Souper. On servit trois grandes Tables, ce qui fut suivi d'un Bal qui dura toute la nuit, avec des illuminations

N iij

152 MERCURE

de tous costez. Le vin cou-
loit en trois differents en-
droits de la Place. J'ay oublié
de vous dire que ce Chrono-
graphe estoit sous le Portrait
du Roy d'Espagne. L'année
presente 1702. est marquée
dans chaque ligne en chiffres
Romains.

LoDoICo Magno, nepotia proLes.
horbonIDA proLes, Deo DILeCta
hIspaniæ CoronaM DeCorans.
hæC rebelleS DoMabIt:
perfidOs MaCtans hæretICos.
eCCLESiæ CathoLICæ Corde DeCor
hIspaniæ MonarCha DebeLLans hostes
phILippo MonarChæ Latanda
regI hoMagIa ConCedant.

GALANT 153

Chronicon triplex.

In gaLLô hIspano }
gaLLO-hIspanIs } Læta MeDeLæ.
hIspano-gaLLIs. }

phILIPPO

sVa eXVLtanDo VoVent LVXeMbVrgenses.

Le 24. de Janvier, on fit à Rome des Obsèques solennelles pour le feu Roy d'Angleterre Jaques II. dans la Chapelle du Vatican. Le Cardinal Barberin celebra la Messe, à laquelle le Pape assista. Don Annibal Albani, Neveu de Sa Sainteté prononça l'Oraison funebre. On

194 MERCURE

ne peut rien ajouter aux applaudissemens qu'il receut. Il dit d'abord que comme le Saint Siege avoit donné aux Rois d'Angleterre le glorieux Titre de Defenseur de la Foy, le lieu où cette lugubre ceremonie se faisoit, ne pouvoit faire paroistre de trop grandes marques de deuil, lors qu'il s'agissoit des Funerailles d'un Roy qui avoit soutenu ce Titre avec une grandeur de Saint, qui estoit plus qu'au dessus de l'homme. Il fit voir que ce Prince n'ayant

GALANT. 55

encore que neuf ans, voyant son Père mis hors du Trône par les factions de l'Angleterre, avoir pris les Armes, & s'estoit exposé à tous les périls d'un sanglant Combat pour sa défense; que l'Herefie ayant commencé deslors à craindre la verité qu'il faisoit briller; mesme dans ses plus tendres années, il s'estoit appliqué entierement à l'abbatre, avant qu'elle s'accrust pour sa perte; que de là estoient venuës toutes les entreprises qu'on avoit formées contre le Roy. *Quels horribles*

156 **MERCURE**

*sacrileges, s'écria-t'il, quel épou-
ventable parricide ! l'horreur que
j'en ay m'empêche de l'exprimer,
dites le vous tout bas à vous-même.*

Ensuite il parcourut tout ce qui est arrivé à ce jeune Prince jusqu'à ce que le Roy son Frere Charles II. fut rappelé sur le Trône. Il dit qu'ayant eu le commandement de la Flote, il avoit gagné autant de Victoires qu'il avoit eu de Combats à essuyer, & qu'après avoir dompté les ennemis étrangers, il eut un nouveau combat à soutenir d'autant plus fâcheux, qu'il

fut attaqué par des ennemis domestiques qui ne se découvrirent point. La haine que l'on avoit pour la Religion Catholique qu'il professoit, les portoit à faire tous leurs efforts pour le rendre suspect au Roy son Frere, & le faire déclarer incapable de luy succeder, ce qui ne put empêcher qu'après sa mort il ne fut mis sur le Trône, sans qu'il cherchast à cacher qu'il faisoit profession des vérités Catholiques. Le reste de ce Discours fut employé à faire connoître, qu'après

158 MERCURE

qu'il eut rétably la liberté du Culte Orthodoxe, il fut obligé par un changement funeste d'abandonner l'Angleterre pour passer en France. Il peignit avec de vives couleurs sa patience admirable dans ses malheurs, sa resignation toute chrétienne aux volontez du Tres-Haut, & la fermeté avec laquelle il envisagea la mort, ayant recommandé tres particulièrement au jeune Prince son Fils de défendre avec courage la Religion dans laquelle il avoit eu soin de l'élever.

GALANT. 159

Passe le Dieu des misericordes,
dit. il en finissant son Discours, que ce digne Roy protege du haut du Ciel, où il y a tout sujet de croire qu'il est placé, la Sainte Religion qu'il a maintenue avec tant d'ardeur & tant de Zele, pendant qu'il estoit parmi les honneurs.

Le 27. du mesme mois, le Cardinal Barberin Protecteur des affaires des Catholiques d'Angleterre, voulant faire connoître à toute l'Europe le respect qu'il a pour la memoire de ce même Roy Jaques II. luy fit faire un Service

160 MERCURE

solemnel dans l'Eglise de Saint Laurent *in Lucina*. Elle se trouvoit petite pour une pompe aussi magnifique, mais le sieur Cipriani, Architecte de cette Eminence suppléa à ce défaut par son adresse & par son habileté.

La face extérieure de l'Eglise estoit tendue de noir, & cet ornement qui paroïssoit entre les colonnes faisoit une agréable simetrie. Au milieu l'on avoit placé un grand Ecusson haut de trente palmes & la ge de vingt ou environ, où estoient repre-

GALANT: 161

sentées les Armes d'Angleterre. Deux Figures deux fois plus grandes que le naturel, & dont l'une representoit la Force & l'autre l'Esperance, servoient de supports. Sur la base qui soutenoit l'Ecusson. On voyoit une teste de mort aîlée, aux quatre coins il y avoit des trophées d'armes, au milieu desquels une mort paroissoit armée de toutes pieces & soutenüe d'une base de marbre blanc, les trophées estoient accompagnez de flambeaux & de lampes sepulcrales, avec différentes

Mars 1702.

O

162 MERCURE

bandes de drap noir. Sur l'une estoient ces paroles. *Jacobo II. Magna Britannia Regi.*

Au dessus du Portique, qui estoit aussi tendu de noir, on voyoit quatre Medaillons. Dans l'un on avoit representé le Conseil sous la figure d'un venerable Vieillard qui tient un livre fermé. Dans les autres on voyoit la Crainte de Dieu, la Patience & la Majesté. Ces Figures estoient d'un clair obscur fait de blanc & de jaune. Ces Medaillons estoient accompagnez de differens ornemens qui con-

viennent aux Pompes funebres, & avoient au dessous une teste de mort aîlée.

Au milieu de l'Eglise étoit le Tombeau qui occupoit environ trente palmes en carré sur soixante & dix de haut. Il étoit placé sous un ouvrage de quatre colonnes feintes de bronze, d'Ordre Corinthien, torfes & cannelées, autour desquelles il y avoit des branches de Laurier, de Cîprés, & de Palmes. Les Colonnes qui étoient hautes de trente palmes étoient placées aux qua-

164 MERCURE

tre coins de l'ouvrage sur des Piedestaux & des Socles de marbre, & de chaque costé il y avoit quatre marches pour monter au Tombeau. La Couronne Royale qui terminoit l'ouvrage, estoit soutenüe de quatre ceintres qui naissoient de la corniche, & se réunissoient au milieu. Ils estoient chargez de toutes sortes d'Armes & d'Instrumens de guerre.

Le Piedestal des Colonnes estoit feint d'un marbre jaune antique. Sur la face extérieure il y avoit une mort de

GALANT. 165

Bronze couronnée qui tenoit d'une main un Sceptre d'argent avec une draperie d'or; de l'autre elle portoit un Medaillon où estoient les Armes d'un des quatre Royaumes qui composent dans l'Ecu des Armes des Rois d'Angleterre. La face interieure estoit chargée de branches de Laurier, d'Olivier, & de Ciprés de bronze doré, attachées sur un fond de marbre vert antique. La Base & le Chapiteau des Colonnes estoit de bronze doré, la Frise au dessus des Colonnes estoit ornée de Couron-

106 MERCURE

nes, de Sceptres, & de branches de Laurier, & la Couronne qui estoit au dessus de tout l'ouvrage, s'élevoit jusqu'au soffezze de l'Eglise. Elle estoit d'or. Le Cercle estoit orné de Croix & de Lys, & les ceintres estoient chargées de pierres fines.

Au milieu de tout l'ouvrage & entre les quatre Colonnes, on voyoit le tombeau soutenu d'un piedestal rond de marbre de couleur jaune. A chacun des quatre coins il y avoit un Genie dans une attitude triste tenant un flam.

CALANT. 167

beau éteint. Sur les quatre faces du Tombeau estoient des Trophées d'Armes terminez par des Couronnes accompagnez de branches de Ciprés. Tout cela estoit de bronze sur un fond de marbre verd antique. Sur le tombeau, dont les quatre faces alloient en diminution par en haut selon la coûtume, on avoit placé le corps qui estoit accompagné de quatre Squelettes d'argent couronnez. Ils avoient des aîles dorées & dans les mains une Urne d'or. De dessous leur

168 MERCURE

pieds sortoient des volutes terminées par des cornes d'abondance qui jettoient des rayons de lumiere, & qui portoient une petite colonne sur laquelle on avoit mis une Urne. Sur le Sol de l'espace qui estoit entre les quatre Colonnes & le Tombeau, il y avoit des gueridons & plusieurs vases soutenus de pedestaux. Sur la face d'un des pedestaux, on voyoit la Verité enluminee d'or, ayant le corps à demi nud & tenant d'une main un Soleil, & de l'autre caressant une Licorne,

pour

GALANT. 169

pour marquer que la Verité n'est jamais envelopée comme le mensonge, & qu'elle est toujours éclairée du Soleil de Justice. Au dessous de la Verité on lisoit ces paroles qui conviennent au feu Roy d'Angleterre. *Lux veritatis fuit ita ore ejus, & iniquitas non est inventa in manibus ejus.*

Dans la face du second pedestal on voyoit un serpent qui enfermoit un Soleil dans le cerole qu'il formoit de son corps. Autour du serpent le champ estoit semé d'étoiles. Ces simboles qui

Mars 1702.

P

170 MERCURE

marquent la prudence, étoient expliqués par ces paroles, *Fato prudentis major.*

Dans la face du troisième piédestal estoit un Lion qui écrasoit des herbes en les foulant de ses pieds, avec ces paroles, *Virescit vulnere virtus*, pour montrer que la vertu du Roy d'Angleterre n'a jamais plus éclaté que dans la mauvaise fortune.

Dans la face du quatrième Piédestail il y avoit un Laurier entouré de foudres, qui ne pouvoient le consumer. Ces paroles qu'on lisoit *Vir-*

ms undique cura, faisoient connoître que la mauvaise fortune n'a jamais pû ébranler la constance & la fermeté du Roy d'Angleterre.

De dessous chaque coin du grand Voile qui soutenoit le Piédestal du Tombeau, on voyoit sortir un Leopard qui portoit sur son dos une grande Urne, surmontée d'une Mort qui tenoit d'une main pendant un Sceptre, & de l'autre un Ecriveau où estoient ces paroles,

Jacobus II. Anglia, Scotia & Hibernia Rex, Defensor Fidei.

P ij

172 MERCURE

Audeffus de chaque Squelette, on avoit attaché un Medaillon où l'on voyoit le Portrait du feu Roy d'Angleterre, porté par la Religion & par la renommée. La Religion avoit la Thiare sur la teste, & elle tenoit d'une main la Croix Papale & les Clefs. La Renommée tenoit une Trompette d'une main. La Draperie de ces deux Figures estoit d'azur semée de Fleurs d'or.

L'Eglise autour de l'Autel estoit tendue de Drap Violet & l'Autel estoit couvert

de Velours de cette mesme couleur. Dans le Chœur, on avoit placé sur la Tenture trois Medaillons à la louange du Roy d'Angleterre. Celuy du milieu representoit la naissance de ce Prince, & une veüe de Londres Audeffus du Chasteau où il nâquit, on lisoit ce mot *Witchehall*, & audeffus de la Ville on lisoit celuy-cy *Londinum*. Dans le mesme medaillon on voyoit un Soleil naissant couronné par un Genie ailé avec ces mots *Emergit nitidissimus*. Dans le Medaillon qui estoit du costé

174 **MERCURE**

droit on avoit représenté la Ville de Paris & le Chasteau de Saint Germain avec ces mots audessus de Paris, *Lu-
retia Parisiorum*, & ceux-cy audessus de Saint Germain, *Sanctum Sangermani en Laye*. On voyoit dans ce Medail-
lon un Soleil couchant cou-
ronné par un autre Genie aî-
lé avec ces paroles *Mergiter
& fulget*.

Dans le Medaillon qui estoit du costé gauche estoit représenté un Soleil de Mi-
dy placé dans le milieu du
Zodiaque avec ces mots *Per-*

gens servet & clarescit sub meridie splendentissimo. Audeffous de ce simbolo, on avoit la yûe de Saint Pierre de Rome, du Palais Pontifical, & de ce qu'on appelle dans l'antique *Moles Adriani*, & aujourd'huy le Chasteau Saint Ange. Cela estoit accompagné de deux Anges en l'air qui portoient la Thiare & les Clofs. Audeffus du Vatican on lisoit ces paroles. *Fidei Magistra Roma*. Ces Medallons estoient ornés de Trophées, & audeffus il y avoit une teste de Mort ailée.

P iij

L'Eglise estoit toute tendue de noir & ornée d'une maniere conforme à la Cere-
monie. Elle estoit remplie
d'une infinité de Flambeaux
fort bien placez pour faire
voir la beauté de la Decora-
tion. Ce qui attiroit le plus
les yeux estoit dix grands fa-
naux placez entre les Pilas-
tres des Chapelles. Ils avoient
six faces, & portoient chacun
cinquante cinq bougies, &
cela faisoit un tres bel effet.
Le Piédestail qui soutenoit
chaque fanal, estoit chargé
d'une Mort tenant une Cou-

ronne & un Sceptre.

Il y avoit de chaque costé de l'Eglise quatre grands Tableaux à la loüange du Roy du costé de l'Evangile. Le premier repre'entoit la Foy, ayant un Soleil sur la poitrine & une Croix dans la main droite. Ces paroles servoient à expliquer l'Emblême. *In fide sua probatus est & cognitus est in Urbis ejus fidelis.* Dans le second Tableau on voyoit un Trône d'Olivier sec, & au pied sortoit un rejetton avec un Soleil audessus. Le mot *renovabitur* ser-

178⁶ MERCURE

voit d'ame à la Devise. Dans le troisieme estoit l'Arche de Noë flotant au milieu des eaux du Deluge, avec la Colombe qui tenoit une branche d'Olivier. Audessus de la Colombe on lisoit ces mots, *Spernit impavida fluctus*, Le quatrieme Tableau representoit un grand Chefne battu des vents, avec ces mots *Immutatus manet*.

Du costé de l'Epistre, dans le premier Tableau on voyoit une figure representant le Zele tenant une hache d'une main & de l'autre un flam-

GALANT. 179

beau avec ces mots, *Zelando
Zelum Dei accepit testamentum
aeternum.* Le second Tableau
représentoit une Licorne qui
plongeoit sa corne dans la
Tamise. Ces paroles servoient
d'ame à la Devise *Venena
pello.* Dans le troisiéme il y
avoit une patte de Lion qui
tenoit une Epée avec ce mot
Grec *ΑΡΛΑΝΟΣ.* Dans le
quatriéme on voyoit une
branche de Palmier cou-
chée, à laquelle on avoit at-
taché une Harpe avec ces
mots *Inalivna resurgit.*

Enfin audeffus de la porte

180 MERCURE

& au dedans de l'Eglise, on avoit placé un grand Tableau en forme de Médaillon orné de Trophées comme les autres. On y voyoit un Soleil presque tout couvert de nuages, & dans le haut un Rocher battu des flots de la Mer. Au dessus du Rocher on lisoit ces paroles, *Perstat immotus*; & audeffus du Soleil celle-cy, *Sua lumina servas*. Ce Tableau estoit accompagné de deux grandes figures, dont l'unerepresentoit la Constance & l'autre l'Eternité. Au dessous on lisoit une Inscrip:

181 **MERCURE**

tion, qui commençoit par les mots.

*Jacobo I I. Magna Britan-
nia Regi Jure suo Roma Pa-
rentat &c.*

La Messe fut chantée en Musique, elle estoit de la composition de M^r Angelo Olivieri, Musicien de M^r le Cardinal Charle Barberin. La plus part des Cardinaux se trouverent à cette Cere- monie aussi bien que les Au- diteurs de la Rotte, les Vo- tans de la signature, & les Referendaires avec la No- blesse & les personnes de

182 MERCURE

qualité en fort grand nombre.

M^r l'Evêque de Galles celebra la Messe, & le Reverend Pere Charles d'Aquin Jesuite, Professeur de la Rhetorique dans le Seminaire Romain prononça l'Oraison funebre. La Ceremonie se termina par les Absoutes ordinaires qui furent faites par M. Montreal Archevesque de Reggio dans la Calabre, M^r Gozzadini, Archevesque de Theodosia, M^r Zonedani Archevesque de Damas & M^r Vallemany,

Archevesque d'Athenes.

On laissa cette appareil exposé pendant plusieurs jours, afin de donner au Peuple la satisfaction de voir ce que M^r le Cardinal Barberin avoit fait à l'honneur d'un si grand Roy à qui la Religion avoit donné la force de supporter en vray Chrestien, les adversitez de la fortune, & d'ajouter à ses autres vertus, si dignes de louange & d'admiration, une fermeté & une patience vraiment heroïque.

184 MERCURE

Le Sonnet qui suit est fait sur ce que Diogene tenant autrefois en plein jour un flambeau allumé, disoit *Vivum probum querro*. Je cherche un homme de bien. Il est de M^r Hessian qui avoit fait celuy qui parut dans ma Lettre de Février pour Monsieur le Duc du Maine.

SONNET.

Celuy que tu cherchois en plein
 jour dans la Grece,
 Une lampe à la main, Cinique
 audacieux, [en des lieux
 N'estois pas destiné pour paroistre

Qu'on ne connoissoit qu'une fausse
sagesse.

S
La nature à la fin qui pour nous
s'interesse,

Après avoir conçu cet estre précieux,
Longtemps après ta mort le produit
à nos yeux,

Et le fait admirer dès sa tendre
jeunesse,

S
Il est l'unique objet de ce Vœu so-
lemnel

Qui pour nostre bonheur sçeut fléchir
l'Eternel,

Pendant que les destins nous paroisse-
soient contraires,

Par son propre mérite il est tout à la
fois,

L'homme le plus parfait, & le plus
grand des Rois.

Mars 1702.

Q

186 MERCURE

Peut-on le méconnoître à ces deux caractères?

Voicy une Lettre écrite sur
trois Antiquitez de Bor-
deaux.

A MONSIEUR ***

A Bordeaux, ce 3. Mars 1702.

JE me donnay l'honneur
l'autre semaine d'aller voir
M^r le Premier President qui
n'a pas un moindre rang dans
la Republique des Lettres
que dans le Palais de Themis.

On y parlait dans la conversation des trois fameuses Antiquitez de Bordeaux. Cela me donna lieu d'alleguer sur leur sujet, le celebre M. Spon, ce grand Connoisseur en fait de Médailles, d'Inscriptions, de Bas-reliefs, & de toutes sortes de curieux monumens. A son retour de Grece & d'Italie, où il estoit allé faire des recherches rares, il vint à Bordeaux. J'eus d'abord l'avantage de le voir chez moy, & il me pria de le mener sans perdre de temps aux endroits de la

Qij

188. MERCURE

Ville où il y avoit quelque
Antique à observer. Nous
n'estions pas loin d'une vieille
Porte, que l'on nomme vul-
gairement la *Porte basse*, qu'il
s'arresta pour la contempler.
Ce fut pour luy un grand
objet auquel il donna toute
l'attention de ses yeux & de
son esprit, & après l'avoir
admiree avec un étonnement
surprenant *Quelle Porte? dit il?*
bâtie de Rochers. C'est ainsi qu'au
siècle d'Auguste on batissoit pour
l'éternité. En effet, les Gots,
les Vandales, les Sarasins,
les Normans, lorsqu'ils défo-

lerent la Ville par le fer & par le feu, ont respecté cette Porte, & n'y ont fait aucun dommage. L'exemple de M^r Spon n'ayant excité, & me sentant un instinct d'Apollon, je fis aussi une exclamation avec ce vers.

*Virgine vel pulcrâ pulchrior
hæc anus est.*

*Ses rides plaisent plus que de
jeunes traits;*

Autrement figure à part.

*Cet Antique l'emporte au dessus
des Moderne.*

LO MERCURE

J'ay fait depuis ces autres vers.

*Burdigalam attolis, quae dicitur
infima Porta.*

*Tempore sic prisco condita Ro-
ma fuit,*

*Ingens ille lapis, junctura qui
sine junctus,*

Aurato dura, limine nobilior.

S

*Bordeaux, vante ton monu-
ment,*

*Tel de la vieille Rome estoit le fon-
dement.*

*Plus auguste est ta Porte basse
Que le haut Portail d'un Pa-
lais,*

Son antique & superbe masse

• *Voit les siecles couler sans s'ébranler jamais.*

J'accompagnay ensuite
 M Spon au lieu où estoient
 auparavant les *Piliers de Tus-*
selle. Lors qu'il vit cet en-
 droit desolé, les larmes luy
 vinrent aux yeux, mais de
 grosses larmes, comme les
 flots de la Garonne. J'essayay
 de le consoler en luy di-
 sant,

*Olim ubi Pila fuit, campus
 manet usque, verendus.*

*Ce triste Champ sera remarqua-
 ble à jamais.*

192. **MERCURE**

Voicy encore une Epigramme sur ce sujet.

Cur monumenta ruunt insigni-
bus aita Columnis,

Urbis Palladium, Caesar eius-
que labor?

Ara nova jam surgit Civis tutela-
decusque,

Nec socium patitur nobile
Regis Opus.

Pourquoy démolis on ces Colonnes des Dieux,

Ouvrage des Césars, Monument
Tutelaire.

Depuis plus de mille ans que le
Temps les revere,

Elles

GALANT 193

Elles s'élevoient jusqu'aux
Cieux.

Il faut que leur orgueil cede à la
Forcesesse,

Où Mars pour nous veille sans
cesse.

Son redoutable Mur, Edifice
Royal,

Ne doit point souffrir de rival.

Enfin, voulant faire voir

à M^r Spon la troisième An-
tiquité de Bordeaux, sçavoir

le Palais Galien, il le contempla
de le regarder de loin, de

peur qu'estant près de ses rui-
nes qui s'augmentent tous

les jours, ce ne fussent pour
Mars 1702. R

195 MERCURE

lay des douleurs nouvelles.
Pour moy de près comme de
loin, je n'en aurois pas esté
trop affligé, parce qu'il s'est
répandu là autrefois beau-
coup de sang dans les com-
bats des Gladiateurs & des
Esclaves avec des Lions, &
d'autres Bestes, ce qui sem-
bloit rendre ce Cirque cou-
pable c'est la pensée de ma
Muse.

*Galliens in Circo fora quos cer-
tamina facta:*

*Indè reus penas usque cadendo
subit.*

*Ce Cirque si cruel, antique Mo-
nument,*

*Par le Temps qui l'abbat est
puni justement.*

L'âge ne peut rien sur les
esprits pleins de feu. Vous
fallez voir par cette Lettre
de l'illustre M^r de Saint Evre-
mont, qui est dans la quatre-
vingt quatorzième année.

**A M^r LE COMTE
DE GRAMONT.**

*J'ay appris avec beaucoup de
douleur vostre seconde mort, &
avec beaucoup de joye vostre se-
conde resurrection. J'écris sou-
jours à mon Heros d'un stile
Poétique. Je vous diray donc en*

Rij

196 **MERCURE**

*Poëte que vous avez trouvé un
gué au Cocyte, que vous passez
& repassez avec plus de facilité
que je ne ferois un Ruisseau. La
difficulté que j'aurois à revenir
de l'autre monde me tient atta-
ché, autant que puis à celuy cy.*

Heureux qui de bonne heure
à pû songer aux Cieux,
C'est là qu'on peut trouver la
félicité seure,

Le bien toujours égal & tou-
jours précieux,

Je trouve cependant une chose
assez dure ;

C'est qu'on ne revient point au
sejour glorieux,

Sans passer par la sepulture ;

Une autre route seroit mieux ;

L'Article qui suit vous fera voir que des Evenemens pareils à ce qu'il contient, sont particuliers au Regne du Roy, & que les manieres de ce Monarque ont toujours charmé ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Les Deputez de Dantzic estoient venus pour supplier le Roy d'oublier qu'ils avoient eu le malheur de s'attirer justement la colere de S. M. en pillant les Equipages d'un Prince de son Sang: Ils sont venus faire leurs soumissions & ils s'en sont retournez

198 MERCURE

charmez comme vous le pouvez voir par ce qui suit. Ces Deputez le lendemain de leur retour en leur Ville se sentirent si penetrez de la grandeur de Sa Majesté & du bon accueil qu'ils avoient receu à la Cour de France, qu'estant alors assemblez en la Maison de Ville pour y faire le raport de leur Deputation, on leur vint dire qu'il paroïssoit un Navire François, & quoi que Marchand, le President & les Bourgeois se trouverent si contens du succès de leur

Deputation, & si remplis
d'étonnement pour la gran-
deur de Sa Majesté par le
recit qu'ils venoient d'entén-
dre, que pour témoigner au
Roy & à la Nation Françoisé
la satisfaction de leur accom-
modement, & la reconnois-
ce qu'ils en avoient, il fut
ordonné qu'on saluëroit le
Navire François. de neuf
coups de Canon, ce qui ayant
esté executé, sur ce que le
Capitaine ne répondoit pas
au salut ne croyant pas que
cela le regardast, on luy en-
voyadire qu'on tiroit pour lui,

R. iij

200. MERCURE

surquoy le Capitaine Brignon de Saint-Malo, dont le Navire estoit de dixhuit Canons rendit coup pour coup, & le Chasteau ayant remercié de cinq coups, le Capitaine les rendit incontinent. Le Capitaine du Chasteau se rendit à son bord pour luy faire compliment, & l'asseurer qu'il estoit le bien venu; qu'ils luy feroient le meilleur passage qu'il leur seroit possible, & que si tost qu'il seroit à terre le President iroit luy rendre visite à son Auberge, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire.

GALANT. 201

s'il n'eust esté prevenu par le Capitaine qui fut regalé ensuite par le President avec mille témoignages d'amitié. le fut aussi regalé par les Deputez, & on luy fit quelque composition sur le droit de ses Vins, & passer de malguer qu'il y déchargea.

Je vous ay déjà mandé que le lendemain de la Quasimodo prochaine, 24. d'Avril, on procederoit dans le Palais Royal à la vente de tous les Diamans brillans & à facettes, Rubis d'Orient,

202 MERCURE

Emeraudes , & Pierres de couleur , de Feu Son Alteſſe Royale M O N S I E U R ; mais puiſque vous ſouhaitez un détail plus particulier ſur cet article, je vais vous marquer quelles ſont ces Pierres.

Quatre vingt huit Diamans brillans & à facettes, chacun dans ſon chaton, un peſant 156 grains, d'autres 130. grains, 120. grains 100. grains, le reſte diminuant à proportion juſqu'à 15. & 12. grains.

GALANT. 201

Plusieurs parures de Diamans, tant brillans que pierres épaisses, & à facette, composées chacune de sept attaches, tant grandes que moyennes; d'un nœud de derrière, de cinquante boutons & cinquante boutonnières; de boucles d'oreilles & de ceinture.

Plusieurs parures de Perles & de Diamans, composées chacune de sept attaches tant grandes que petites, d'un nœud de derrière; cinquante boutons & cinquante boutonnières; des boucles

204 MERCURE

d'oreilles ; des pendants & de tres-belles Perles en poire au nombre de plus de vingt plusieurs filets de Perles.

Une parure de Rubis d'Orient , & de Diamans brillans & à facette , composée de quatre attaches de quarante trois boutons , quarante agrémens . & de douze pièces de chaînes.

Une parure d'Emeraudes & de Diamans , composées de trois attaches de dix Emeraudes tres grandes ; de vingt neuf boutons , & de dix huit agrémens de Diamans.

GALANT. 205

Une parure de toute pierre
& de Diamans : compolée
d'attaches , boutons , agré-
mens , table de bracelets ,
boucles , & autres.

Plusieurs Croix de l'Or-
dre du S. Esprit :

Une Croix de Diamans.

Une Croix de Perles & de
Diamans.

Une Croix de Rubis d'O-
rient & de Diamans.

Une Croix d'Emeraude &
de Diamans.

Plusieurs boucles de Cha-
peau & de Souliers.

Quantité de Bagues plu-

206 MERCURE

ficurs autres boutons, agréments de toutes sortes de façons; des Couteaux ou Epée, & un grand nombre de petits Diamans. Le tout sera adjugé au plus offrant & dernier encherisseur.

L'arrest donné le 25. de Bevrier dernier en faveur des Pierreries, & qui les permet comme auparavant, doit faire rechercher avec d'autant plus d'empressement toutes celles qui sont marquées dans ce Memoire; qu'elles sont toutes parfaites venant d'un Prince qui ne vouloit rien

que de tres beau, & qui y
connoissoit mieux que per-
sonne.

Messire Armand Jean de
Ritondy de Biscaras, Eves-
que & Seigneur de Bessiers,
mourut la nuit du 15. du mois
passé après une longue mala-
die. M^{rs} les Evesques de
Mirepoix & de Carcassonne
s'estant rendus depuis quel-
ques jours auprès de luy pour
le secourir dans ces derniers
momens luy rendirent tout
ce qu'on peut attendre d'une
amitié tres sincere. M^{rs} l'E-

208 **MERCURE**

vesque de Mirepoix luy administra les Sacremens qu'il receut avec de tres grands sentimens de Religion. Ce mesme Prelat luy rendit les derniers devoirs en faisant l'Office à la ceremonie de la sepulture, dans laquelle il celebra Pontificalement la Messe, M^r de Carcassonne assista à ses obseques non seulement à l'Eglise, mais encore par toute la Ville. La Ceremonie des funerailles fut faite avec toute la pompe que put permettre le temps qu'on eut à s'y preparer pour profiter de la

GALANT 20

presence de ces Prélats qui n' voulurent pas partir. Mr d' Befiers a gouverné ce Diocèse trente années pendant lesquelles il a édifié l'Episcopat & son Clergé par une conduite tres réguliere. Il a toujours fait paroistre une grande vigilance & une singuliere application à ses devoirs n' ayant jamais souffert ny nouveauté ny querelles. Il a estably un Seminaire & un Hospital General. La justice temporelle de son Evesché qu'il a fait parfaitement bien bastir, & auquel il a procuré plu-

Mars 1702.

S

210 MERCURE

ieurs avantages, il estoit Fils de Messire Jacques de Rondony de Biscaras, Gouverneur de Charleville & Montolimpe, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie frere de feu Messire Jules de Biscaras, Maréchal de Camp des Armées du Roy, & Commandant des Chevaux Legers.

Le Frere Marin de la Vilette, Jesuite, mourut à Paris à la Maison Professe le 26. du mois passé âgé de quatre vingt dixneuf ans six mois après en avoir passé soixante & quatre

dans la fonction de Sacristain de l'Eglise de cette Maison. Il commença à l'exercer lorsqu'on ouvrit la nouvelle Eglise bâtie par la liberalité de Louis XIII. & que le Cardinal de Richelieu vint dire la Messe au grand Autel, qu'il avoit fait elever. Le Frere Marin a toujours vécu avec beaucoup de vertu & d'une maniere tres édifiante, & est mort en odeur de Sainteté.

Voicy quelques Vers sur ce qui s'est passé à Cremonne.

S ij

212 MERCURE

Si par les Allemans Cremona fut
surprise,
Ils sont de bons Soldats dans le
temps du sommeil ;
Mais si dès qu'il fut jour les Fran-
çois l'ont reprise,
L'Aigle comme un Hibou fuit les
traits du Soleil.

Sur Mr le Prince Eugene.

DEVISE.

L'un des plus fameux Capitaines
Qui se soient signalez sous les Aigles
Romaines
Prit la Devise que voici
Veni, Vidi, Vici,
Sous le Prince Eugene en personne
Qui l'Aigle Imperiale arbora dans
Cremona.

CALANT. 313

Trois mots font sa Devise aussi ;
Veni, Vidi, Fugi.

Ces deux Pieces sont de
M^r Daubicourt.

Le Madrigal qui suit est
sur l'air des Triolets. On
sait que l'Eridan & le Pô
ne sont qu'une mesme chose.

*Vous n'aurez Naples ny Milan,
Portrait du fameux Encelade
Qu'avez vous fait depuis un an,
Vous n'aurez Naples ny Milan.
Ce fut au bord de l'Eridan,
Que Phaëton fit sa cascade.
Vous n'aurez Naples ny Milan,
Portrait du fameux Encelade.*

214 MERCURE

Il n'y a point d'Etats où il ne se fasse quelquefois des Banqueroutes, mais comme elles sont souvent frauduleuses, elles ne doivent pas tirer à conséquence pour la mauvaise ou bonne situation des affaires d'un Etat, quoy que ceux qui en font de frauduleuses ayent souvent l'adresse de les faire dans des temps difficiles, afin qu'on attribue aux malheurs des temps, ce qui ne doit estre imputé qu'à leur mauvaise foy. Le Roy ayant sceu il y a déjà quelque temps la

GALANT: 215

fameuse banqueroute que le sieur Levi, Juif de la Ville de Mets avoit faite, ordonna à la Sinagogue de le représenter dans trois jours ou de reparer solidairement cette banqueroute. Le sieur Levy fut représenté le jour mesme à dix heures du soir à M^r le Premier-Président du Parlement de Mets. Il a demandé du temps pour s'accommoder, ce qui luy a esté accordé.

Comme je tâche de ne vous rien envoyer qui ne puisse convenir en quelque

218 MERCURE

forte à la sainteté des temps où nous sommes, je vous fais part d'une Paraphrase du Pseaume qui commence par *Lauda anima mea Dominum, psallam Domino quamdiu fuero.* Il y en a la moitié du fameux Malherbe. Il seroit à souhaiter qu'il l'eut achevée. Pour contenter ceux qui se plaignent qu'il l'ait laissé imparfait, M^r l'Abbé Bruzen de Dieppe a tâché de faire ce que ce grand homme n'a point fait. Le succès de ce petit Ouvrage a eu dans quelques Assemblées de gens de bon goût

donne

ANT. 217

croire que le
content. Pour
ec plus de plai-
nt un Air que
Mesni a com-
a fort pleu aux

HRASE

ime 145.

*Plus mon ame aux
s du monde,
verre, & sa fa-
le;
que vent empesche
ez : lassons nous*

T

erons plus verre et sa faueur un

Que toujours ces vanités lassons

le les suivre faut aimer, Mars. 1702.

Detailed description: This is a page of handwritten musical notation. It features four systems of music, each consisting of a vocal line and a lute line. The lyrics are written in a cursive hand below the vocal lines. The first system has the lyrics 'erons plus verre et sa faueur un'. The second system has 'Que toujours ces vanités lassons'. The third system has 'le les suivre faut aimer, Mars. 1702.'. The notation includes various note values, rests, and clefs. There are some asterisks and other markings on the lute lines, possibly indicating fret positions or ornaments. The paper shows signs of age and wear.

donné lieu de croire que le Public en sera content. Pour le faire lire avec plus de plaisir, on y a joint un Air que Mr l'Abbé du Mesni a composé, & qui a fort plu aux Connoisseurs.

P A R A P H R A S E

du Pseaume 145.

N'Esperons plus mon ame aux promesses du monde,

Sa lumiere est un verre, & sa faveur une onde;

Que toujours quelque vent empesche de calmer.

Quittons ces vanitez : l'assons nous de les suivre :

Mars 1702.

T

218 MERCURE

*C'est Dieu qui nous fait vivre ,
C'est Dieu qu'il faut aimer.*



*Envain pour satisfaire à nos laches
envies ,*

*Nous passons près des Grands tout
le temps de nos vies ,*

*A souffrir des mépris : à ployer les
genoux.*

*Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont
comme nous hommes ,*

Veritablement hommes ,

Et meurent comme nous.



*Ont-ils rendu l'esprit : ce n'est plus
que poussiere*

*Que cette Majesté si pompeuse & si
fiere*

*Dont l'éclat orgueilleux étonna
l'Univers ,*

*Et dans les grands Tombeaux , où
leurs ames hautesaines*

*Font encore les vaines,
Ils font rongez de vers.*

S

*L'à se perdent ces noms de Maistres
de la Terre,
D'Arbitres de la Paix, de foudres
de la guerre,
Comme ils n'ont plus de Sceptre ils
n'ont plus de flateurs.
Et tombent avec-eux d'une cheute
commune
Tous ceux que leur fortune
Rendoit leurs serviteurs*

**Ce qui suit n'est point de
M^r de Malherbe. L'Auteur
déclare qu'il se tiendra bien
récompensé si l'on trouve
qu'il l'ait imité ou suivi, quoy**

T ij

220 MERCURE

que de fort loin. Il s'est retranché dans les bornes de la Paraphrase sans s'écarter de son texte. Ainsi ceux qui voudront confronter la Traduction avec l'Original y remarqueront beaucoup de fidélité.

*Heureux qui met en Dieu toute sa
confiance,*

*Plus heureux dont ce Dieu prend
en vain la deffence ,*

*Son cœur sous cet appuy doit n'apre-
hender rien.*

*Non, il ne craindra point, quelque
mal qui l'assiege ,*

*Le bras qui le protege
Du monde est le soutien.*

§
 Le Seigneur à pitié du Pauvre en
 sa misère ,
 Il a soin de celuy qui prend soin de
 luy plaire ,
 En faveur du fidelle , il défarme la
 faim :

Aux coins les plus cachez de tout ce
 vaste monde

Sa sagesse profonde
 Luy dispense le pain.

§
 Il brize les liens du captif qui l'a-
 dore,
 Il éclaire les yeux du juste qui l'im-
 ploie ;
 Si quelque Saint d'ailleurs n'a pu se
 conserver.
 De sa chute aussi tost le Monarque
 suprême
 Saint & Justeluy-même

T iij

222 MERCURE

Aide à se relever.



*Il est des Etrangers le refuge &
l'azile ;*

*Sa justice deffend la veuve & le pu-
pile ;*

*Et perdra les mortels qu'aveuglent
leurs plaisirs ,*

*Pecheurs il vient un jour funeste &
redoutable*

*Que ce Juge équitable
Confondra vos dësirs*



*N'esperez point alors adoucir sa ven-
geance*

*Par quelques pleurs forcez, par quel-
que penitence ,*

*Vous n'aurez déjà plus de ressource à
vos maux ;*

*Tandis que le fidelle heureux par sa
victoire*

*Jouïra dans la gloire
Du fruit de ses travaux.*

&

*Puissant Dieu de Sion , unis avec
les Anges,*

*Nous chanterons alors tes divines
louanges ;*

*Tu regneras sur nous , nous seront
tes Sujets ?*

*Mais avant mon trépas je veux
que ma trompette*

Incessamment repette

Tes infinis bienfaits.

On a eu avis de Rome
qu'on y avoit publié , & affi-
ché le Monitoire par lequel
il est ordonné au Marquis
del Vasto , de se représenter

T iij

224 MERCURE

dans trois jours , faute de quoy il est condamné à perdre la teste , avec confiscation de tous ses biens , comme convaincu des cas exprimez dans le Procés, & de la publication de la calomnie atroce par laquelle il a tâché de noircir la réputation de M^r le Cardinal de Janson. Vous ne serez pas fâchée de voir en nostre langue ce que ce Monitoire contient en latin.

R A I N U T I U S

P A L L A V I C I N U S

*Referendaire des Signatures
de Nôtre Saint Pere le Pape,
Gouverneur de Rome, & de
son District General.*

A Vous, Cesar Michel An-
ge d'Avalos d'Aquin,
Marquis del Vasto & de Pes-
cara, de l'autorité de nôtre
Office, & à l'instance d'il-
lustre & excellent Seigneur
François de Gambis, Procu-
reur Fiscal General de nôtre
S. Pere le Pape, Nous vous or-

226 MERCURE

donnons par la teneur des
Présentes, Inous vous citons
& avertissons, que dans trois
jours à compter depuis celuy
de leur signification, Vous
ayez à comparoistre devant
Nous ou devant le Lieute-
nant Criminel, en personne,
& non point par Procureur,
pour vous excuser, purger &
défendre des crimes cy-des-
sous mentionnez, excés & de-
lits par vous commis, & cela
sous peine de tenir pour con-
fessez tous ceux dont on vous
accuse, & d'avoir la teste
tranchée, avec confiscation.

GALANT. 227

de tous vos biens applicables à la Chambre Apostolique. Nous voulons que ce present Monitoire vous soit signifié personnellement, s'il est aisé de trouver vostre personne, sinon après avoir fait par la Ville les diligences requises pour vous trouver, & ne vous trouvant point, il vous sera signifié par Affiches aux portes de nostre Cour, & de la Maison que vous avez jusqu'icy occupée à Rome. Donné au Palais de nostre residence ordinaire le 27. Février 1702.

On vous poursuit nom-

228 **MERCURE**

mement sur ce qu'ayant reçu le soir du Lundy 9. Janvier passé, un certain Billet que vous avoit envoyé un grand Seigneur, connu de la Cour & de vous, par les mains de Charle Antoine Baron, vostre Domestique, dans lequel entre autres choses on vous donnoit avis de penser à vous, parce qu'un Valet qui couchoit dans votre chambre vous devoit assassiner, secondé d'un autre Valet qui couchoit auprès, tous deux gagnez par M^r le Cardinal de Janson, vous avez

soupçonné que ce Valet dont le Billet faisoit mention, ne pouvoit estre autre que Jean Cardonne de Mortara, autrefois surnommé Giovanelli parmi les Dalmates, qui couchoit ordinairement dans un Cabinet près de vostre Chambre, & aussi tost vous avez tâché à main armée, avec Nicolas Coppa, d'arracher cet aveu de luy, sous le pretexte que revenant auprès de vous vers la seconde heure de la nuit, il passoit par l'endroit où il avoit accoustumé de coucher. Quoi qu'il

230 **MERCURE**

ait protesté qu'il ne sçavoit rien, & qu'il estoit innocent de tout ce qu'on luy imputoit, neanmoins vous luy avez lû le Billet, & vous avez fait ce que vous avez pû pour l'obliger à vous nommer ses complices. Sur ce qu'il a repliqué, que non seulement il estoit très-innocent, mais que personne ne l'avoit sollicité d'attenter sur vostre vie, loin d'acquiescer à cette réponse, vous avez fait appeller deux devos Ecuyers, l'un nommoit Abbas Cesar, & l'autre Néron, pour arracher de ce

malheureux la confession du
pretendu ordre. Ils l'ont dé-
pouïllé de ses habits par vo-
tre ordre, luy ont lié les mains
& les pieds; après quoy vous
avez pris un foïet dont on se
fert à cheval, ayant un
manche de bois, & long d'un
palme & demi, & vous l'en
avez frappé plusieurs fois de
route vôtres force sur le dos &
sur les épaules, après l'avoir
fait renverser par terre cou-
ché sur le ventre. Ensuite
vous luy avez fait donner par
Abbas Cesar, quantité de
coups de ce mesme foïet,

232 MERCURE

tandis que vous le fouliez aux pieds avec une cruauté excessive en diverses parties de son corps. Ce traitement rigoureux n'empêchant point ce Valet de dire toujours qu'on l'accusoit faussement, & que si vous l'aviez jamais trouvé en faute vous le fîsiez tailler en morceaux, vous avez fait allumer un flambeau, dont vous avez fait long temps degouter la cire bouillante sur sa teste, sur son cou, & sur ses oreilles. Enfin desesperant d'obtenir la confession que vous croyiez le

pouvoir forcer à faire , vous avez pris un grand vase d'argent qui estoit plein d'eau dans le lieu où il couchoit , & vous l'avez versée sur son dos, en sorte que ces differens tourmens l'ont laissé presque sans vie. Enfin, l'ayant fait porter dans un endroit retiré de vostre logis, vous l'avez fait garder, quoy que le lendemain Mardy plusieurs de vos Domestiques ayent esté luy parler au lieu où il estoit deténu, & qu'ils l'ayent pressé longtems de declarer les complices du

Mars 1702.

V

234 **MERCURE**

pretendu crime; que le Pere
Maistre de Rubeis, & son
Compagnon, appellé le
Pere Jerôme Ceccarel, luy
ayent soutenu en face, fausse-
ment & contre la verité, que
le Dimanche precedent ils
l'avoient vû dans le lieu qu'on
nomme la *Barcaccia*, prenant
son chemin vers la ruë d'Es-
pagne, & ensuite allant en la
compagnie d'un autre vers le
Palais de M^r le Cardinal de
Janson, toute fois il est toujours
demeuré ferme à protester que
cela n'estoit pas vray, & leur a
dit mesme par reproche, *Estes
vous des Prestres ?* Après ce-

la, diverses menaces réitérées luy ayant esté faites par plusieurs de vos Domestiques, dont l'un s'appelle Mathieu des Comtes, & un autre Noël Pedrinus, que s'il ne disoit la verité il se disposast à mourir, ou monrast en haut pour y estre tourmenté tout de nouveau, quoy qu'il eust esté constant à asseurer jusques-là, qu'il n'y avoit rien de vrai dans tous ce qu'on luy disoit, toutefois épouvanté de l'image de la mort, après que les Gardes luy eurent lié les deux mains, pour le remener

V ij

236 MERCURE

au mesme lieu où il avoit déjà tant souffert, voyant qu'on luy refusoit un Confesseur qu'il avoit demandé avec instance, il a supposé faussement que Dominique Braccio Valet Florentin, arresté aussi par vostre ordre, l'avoit sollicité de la part de M^{le} le Cardinal de Janson, de vous assassiner, ce que Dominique ayant nié, quoique ces choses luy eussent esté soutenuës en face par Giovanelli dans le cabinet d'enhaut où il avoit esté mené pour cela,

cependant ayant esté remené en bas, & craignant d'être exposé aux mesmes supplices que l'on avoit fait souffrir à Giovanelli, il a inventé que quelques jours auparavant ce Giovanelli luy avoit donné deux Billets pour les rendre, comme il les a rendus à un certain Inconnu qui l'attendoit dans la rue de Saint Marc, dans laquelle est le Palais de M^r le Cardinal. Vous avez inventé ensuite contre le mesme Cardinal une chose qui n'a nulle vraisemblance, & que ceux qui

ont un peu de prudence ne croiront jamais; sçavoir que M^r le Cardinal de Janson ait ordonné par Ecrit à un Valet, homme de neant, d'aller vous assassiner. Ainsi vous avez commandé à un de vos Domestiques de tâcher de tirer de Giovanelli les Billets en question, ce qu'il tâcha en effet de faire, mais Giovanelli ayant répondu, que bien loin d'avoir rendu des Billets à qui que ce soit, il n'en avoit reçu de personne, qnoy que Dominique lui ait été amené pour cōfirmer que les Billets

avoient passé des mains de Giovanelli dans les siennes, il a retracté par un remors de conscience ce qu'il avoit supposé de Dominique, declarant que ni M^r le Cardinal, ni aucune autre personne ne l'avoit fait solliciter de vous tuer, ce qu'ayant appris, vous avez donné ordre à Abbas Cesar & à Néron de faire monter Giovanelli, & vous avez tâché, l'épée nuë à la main, de tirer de luy les Billets que vous supposez que M^r le Cardinal lui avoit donnez, mais comme il a prote-

esté toujours qu'il n'estoit
coupable en aucune chose,
& qu'il a demandé un Con-
fesseur, vous avez fait venir
le Pere Maistre de Rubeis, &
ayant sceu que ce Religieux
n'avoit pas le pouvoir de luy
administrer le Sacrement de
Penitence, vous avez fait
garder Giovanelli les pieds &
les mains liées. Quoy que les
choses que l'on supposoit
contre M^r le Cardinal de
Janlon n'eussent aucune ap-
parence de verité, qu'elles
eussent esté arrachées de Gio-
vanelli par la crainte de la
CON-

continuation des tourmens, & qu'il les eust retractées estant encore en vostre pouvoir, & en vostre prison particuliere, toute fois la nuit du Mardi au Mercredi 11 Janvier ne craignant ni Dieu, ni la Justice, sans aucun respect pour la dignité de Cardinal, ni pour le caractere d'Evesque, & sans mettre en consideration que les Cardinaux sont comme attachez aux costez du Pontife Souverain, jettant sur M^r le Cardinal de Janson la tache honteuse d'un homicide en vostre personne, vous avez osé

Mars 1702.

X

242 MERCURE

attenter sur sa reputation, & dicter au Prestre Thomas Trivellius, qui est presentement en la puissance de la Cour, un Libelle diffamatoire conceu eues termes. Le Cardinal de Janfon Fourbin ayant tramé une machine aussi inhumaine qu'infame, pour faire tuer la nuit le Marquis de Peseera par un Esclave, secondé d'un autre qui couchoit dans son antichambre, Dieu à permis qu'on ait découvert un si barbare attentat deux heures avant qu'il se mist au lit. C'est pourquoy on fait sçavoir à chacun que pour

GALANT 243

cela il y aura exposition du S. Sacrement, pendant trois jours dans l'Eglise de S. André de la Valle. Plusieurs Copies de ce scandaleux écrit ayant esté faites, vous les avez fait afficher en plusieurs lieux de la Ville & particulièrement au bout de la ruë du Pellerin vers la pointe du Champ de Flore, & ce qui est beaucoup plus à condamner aux Portes des Eglise de saint André della Valle & de la Sainte Trinité, & mesme aux murs de l'Eglise S. Jacques des Espagnols, & du College Romain, où le

X ij

244 MERCURE

matin du mercredy ces Copies ont esté trouvées & leües au grand scandale du Peuple. Ayant cependant continué à retenir Giovanelli le mercredy dans le mesme lieu avec bonne garde sans luy avoir rien fait donner à manger depuis sa détention, vous estes venu à luy vers les dix sept heures tenant en vos mains vostre épée dans le foureau, & vous luy avez demandé aigrement pourquoy il avoit formé le dessein de vous tuer. Ensuite, luy parlant avec douceur, vous luy avez promis que pour

veu qu'il vous mist entre les mains les billets que vous supposiez qu'il avoit eus de M^r le Cardinal de Janson, & qu'il déclarast quels étoient les complices dans l'attentat conçu contre vous, vous luy laisseriez la vie, & luy fourniriez de quoy subsister. Malgré vos promesses, il a persisté dans la negative, & vous vous estes retiré. Une heure après Mathieu des Comptes, envoyé par vous, luy ayant reiteré les mêmes promesses, Giova-

246 MERCURE

des supplices qu'il craignoit encore, & dans l'esperance qu'on effectueroit les choses qu'on luy promettoit, a supposé contre toute verité que peu de jours avant les Fêtes de Noel de l'année dernière, il avoit esté sollicité par un Inconnu appelé François, de vous poigner, que cet Inconnu asseuroit que cestoit par l'ordre de M^r le Cardinal de Janson, avec promesse de luy donner mille écus; que luy Giovanelli l'avoit trouvé par hazard lorsque marchant

par la Ville il passoit devant l'Eglise de S. Charles qu'on appelle *ad Catenarios*. Cependant, vous, Marquis de Pescara, ayant esté requis par le Tribunal du Gouvernement de la Ville, de luy remettre Giovanelli & Dominique, qu'il sçavoit que vous teniez enfermez, afin qu'ennuyez d'estre detenus, & craignant les tourmens dont ils estoient menacez, ils déclaraissent ce que la verité ne leur permettoit pas de déposer, songeant à vostre seureté particulière, pour empêcher Gio.

248 MERCURE

vanelli de retracter ce qu'il avoit supposé faussement en dernier lieu, après l'avoir exhorté de dire la verité dans l'Interrogatoire qu'il subiroit, & d'avoir bon courage, parce qu'il seroit bientost renvoyé; vous avez eu soin que le Chanoine Michel Ursus demeurant chez vous, luy ait fait écrire de sa propre main, avant qu'il ait esté livré à la Cour, tout ce qu'il avoit dit de bouche, & qu'il l'ait signé après qu'il a esté lû devant des Temoins. Giovanelli & Dominique ayant esté tra-

duits à la Cour , interrogez par deux Lieutenans , ils ont depolé que tout ce qu'ils avoient dit estoit faux , & avoit esté inventé pour éviter de plus grands tourmens, ce qu'ils ont confirmé à la question en presence de M^r le General Fiscal. Cependant le soir du Jeudy suivant, pressé par le remords du crime commis, vous vous estes retiré dans le Palais du Seigneur dont on a déjà parlé, croyant y estre à couvert des Ministres de la Cour, surquoy pesant l'énormité de la ca-

250 **MERCOURE**

lonnie renfermée dans le Libelle affiché contre l'Éminentissime Cardinal de Janson, homme aussi considérable par sa naissance que par les Dignitez de Cardinal & d'Évêque, d'une très grande réputation, & respecté de toutes manières, que vous avez diffamé contre la forme des Constitutions Apostoliques, & particulièrement de Pie V. qui ordonne contre ceux qui osent attaquer les Princes & les Prelats par de semblables Libelles, les peines du Droit commun & des

GALANT. 251

Canons, & mesme le dernier
supplice, & la confiscation
des biens selon la qualité du
delit & des personnes; Nous,
&c.

Mr Symart de Sezanne
en Brie, a fait les deux Ma-
drigaux suivans.

Sur l'entreprise de Cremone.

U Lisse par un Stratageme
Surprit autrefois les Troyens.
Eugene use aujourduy de semblables
moyens,
Et surprend Cremone de mesme.
Si la fortune du premier.

2 2 MERCURE

*A favorisé l'entreprise ,
Elle refuse a ce dernier*

La gloire qu'il s'etoit promise.

*Il surprend , mais envain : il at-
taque , on le bat.*

*Il cede la victoire après un long
combat :*

*La valeur des François confond son
Artifice ,*

*Et ce Prince est contraint d'avoüer
aujourd'huy ,*

*Que s'il est aussi fin qu'ulisse ,
Il est plus malheureux que luy.*

Autre sur le mesme sujet.

Eugene , au desespoir reduit
Prend le party de la retraite

Sort de Cremone a petit bruit :

Et sous les voiles de la nuit :

Cache sa hon.e & sa défaite.

Villeroy par un coup fatal,
 au pouvoir de ce General,
 L'avoit envain flaté d'une sure
 conquête.

Vaincus par le François en cent &
 cent combats,

Fiers Germains, ne scaviez vous
 pas.

Qu'ils ne manquent jamais ny de
 cœur ny de teste :

Ce troisieme Madrigal est
 de Mr de Grananville, de
 Riom.

PRalin va droit au pont, s'en
 saisit & l'abat.

Et semblable au rapide Rône.

Foint si vite. Revel. Dans le ort
 du combat,

254 MERCURE

*Que l'Ennemi sort de Cremonne.
La valeur des François sous de tels
Generaux*

*Rend inutile tout obstacle;
Au milieu des perils, au milieu des
travaux*

*Leurs succez tiennent du miracle;
Et la victoire suit la force de leurs
bras.*

*C'est là le bonheur de France
Que se tirant par tout des plus
grands embaras,
Elle a le Ciel pour sa deffense
Puisqu'enfin ses justes desseins,
Luy fourniront toujours des secours
plus qu'humains*

**Je ne vous ay point en-
voyé la Fable que Mr de Mat-
lement de Meffange a faite**

GALANT. 255

sur le Milan & sur l'Aigle. Vos Amis la trouveront imprimée chez le S^r Jean Moreau, rue S. Jaques, à la Toison d'Or.

Vous avez sceu que dès le jour qu'on a commencé à parler de la Journée de Crémone, on a agité la question sçavoir, si M^r le Marquis de Mongon, Maréchal des Camps & Armées du Roy à Crémone estoit prisonnier ou non. Je vous envoie tout ce qui a esté fait, dit & écrit là dessus, & je croy ce détail assez curieux pour devoir vous

faire beaucoup de plaisir. Comme cette affaire est importante, je ne change rien à la Relation que j'en ay reçüe de crainte qu'un mot changé ou alterré ne changeast le fait.

Le premier de Février, jour de l'action qui s'est passée à Cremone, M' le Marquis de Montgon sortant de sa maison sur le bruit qu'il entendoit, trouva sur sa porte un Garde de M' le Maréchal de Villeroy, qui luy apprit que les Ennemis estoient

dans la Ville, & que M^r le Maréchal estoit à cheval. Ayant aussitost ramassé ce qu'il put trouver d'Officiers de Cavalerie & de Soldats, il se jeta sur le premier cheval qu'il trouva prest, & qui étoit à un de ses gens, afin de l'aller joindre. Il rencontra dans la ruë une Troupe d'Ennemis dont il fut vigoureusement attaqué, & il eut son cheval tué à la premiere décharge qu'ils firent. Non seulement ce cheval tomba sur luy, mais tous les allans & les venans luy passerent sur le

Mars 1702.

Y

258 MERCURE

corps , ce qui le mit dans un si pitoyable état qu'on le rapporta dans sa maison à demi mort. Cela donna lieu aux premières Relations, de marquer qu'il estoit mort , ou tres dangereusement blessé. Ses Domestiques le voyant de cette maniere, & craignant qu'il ne fust assassiné par les Ennemis qui en estoient si près, & mesme jusqu'à la porte, écrivirent à Mr Lodi chez qui il logeoit , & qui estoit alors chez M^r le Prince de Comercy à la Maison de Ville, pour le prier d'envoyer un

Officier. Ils estoient tellement troublez, qu'ils n'ont pû dire depuis ce qu'ils avoient mandé, mais vraisemblablement ce ne put être que sur le Billet dont il est parlé dans le Memoire de M^r Visconti qui commande à Voliano, qu'on envoya un Officier avec six Soldats. Cet Officier trouva M^r le Marquis de Montgon sur son lit qui à peine pouvoit parler. D'abord il luy demanda son épée que ce Marquis luy fit donner, & voulant l'emmener à M^r le Prince Eugene, il eut

Y ij

260 MERCURE

la précaution auparavant d'envoyer un de ses Soldats pour reconnoître les endroits par où ils devoient passer, mais ce Soldat ayant rapporté que les avenues estoient occupées par les François, & qu'il étoit impossible de sortir, l'Officier fut obligé de demander la protection de Mr le Marquis de Montgon pour la seureté de ses Soldats, que l'on fit entrer dans un passage près de sa chambre, & pour luy il demeura dans la chambre, offrant son épée à M^r de Montgon, & se reconnoissant

son prisonnier. A la pointe du jour des Officiers François estans venus chez ce Marquis ils y trouverent cette Garde qu'ils desarmerent, mais attendu qu'elle estoit sur la bonne foy, on renvoya ces Soldats à leur Armée le 4. du mois par un Trompette, avec une Lettre que Mr le Marquis de Montgon écrivit à Mr le Prince Eugene. En voicy les termes.

MONSEIGNEUR,
Mr Valmerod que je renvoye

262 **MERCURE**

à V. Altesse avec ses Soldats, aura l'honneur de luy rendre compte de ce qui s'est passé de luy à moy du commencement jusqu'à la fin, & que je luy ay esté à mon tour aussi nécessaire qu'il me l'a esté d'abord en luy donnant protection & à ses Soldats. Comme il me paroist honneste homme, je ne doute point qu'il ne vous dise la verité, & que j'ay esté repris par nos Troupes, sans avoir aucun engagement avec luy. Je suis, &c.

Il est à remarquer que pendant que cet Officier al-

loit joindre l'Armée des Ennemis M^r de Montgon receut de la part de M^r de Visconti le Memoire dont il est déjà fait mention , dans les termes qui s'ensuivent.

Mr le General Montgon fit prier Mr le Prince de Commercy par un Billec qui resta près le General Visconti estant blessé, de luy envoyer un Garde. Ce Prince envoya incessamment le Commandant Valmerod , Capitaine d'Infanterie avec six hommes. L'on prie Mr le General Montgon de vouloir faire renvoyer ce

264 MERCURE

Capitaine avec les six Fantassins, estant permis à Mr le General Montgon de rester à Cremonne jusqu'à sa guerison entiere.

Voici la réponse que fit M^r le Prince Eugene à la Lettre de M^r de Mongon.

MONSIEUR,

J'ay receu par ce Capitaine qu'on avoit envoyé pour vostre seureté la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je voudrois pouvoir vous servir dans cette occasion ; mais on ne peut

peut prendre aucun Arbitre
 lors qu'il s'agit du service du
 Maistre. Ce Capitaine a eû vo-
 tre parole, & je n'ay pas voulu
 vous faire emmener sçachant
 que vous estiez blessé. Ainsi,
 Monsieur, je ne doute pas que d'a-
 bord que vôtre santé le permettra,
 vous ne vous rendiez à Ustiano,
 où je me feray un fort grand
 plaisir de vous faire connoistre
 l'estime particuliere & la passion
 avec laquelle ie suis vostre tres-
 humble serviteur,

EUGENE DE SAVOYE.

Dés que Mr. le Marquis de
 Mars 1702. Z

Montgon eut receu le Memoire du General Visconti, & la réponse de Mr le Prince Eugene, il eut l'honneur d'écrire au Roy, & de luy envoyer la Relation de ce que je viens de dire avec le Memoire, & la Reponse de Mr le Prince Eugene; Sa Majesté trouva beaucoup de difficulté dans cette Decision, ce qui l'obligea d'en parler à Mrs les Marechaux de France, qui se sont assemblez là-dessus, & qui ont donné par écrit chacun separement leur Avis à Sa Majesté.

Réponse de M^r de Montgon
à la Lettre de M^r le
Prince Eugene.

MONSEIGNEUR,
Je me flatte d'avoir l'honneur
d'être encore assez connu de V.
A pour espérer qu'elle voudra
bien me rendre la justice de croire
que si j'avois donné ma parole,
rien ne seroit capable de m'y
faire manquer, mais j'ose vous
assurer tres positivement qu'il
n'en a jamais esté fait mention
entre le Capitaine de vostre Ar-
mée & moy. Je vous supplie
tres humblement de me permet-

Z ij

268 **MERCURE**

tre de vous faire le détail de tout ce qui s'est passé entre nous. Après quoy autant que je puis en cecy, dépendre de moy-mesme, je vous rends entierement le maistre d'en decider.

Mr de Valmerod est entré dans ma Chambre. Je luy fis remettre mon épée, disant que i'étois son prisonnier, & pour me le rendre favorable, que i'avois l'honneur d'estre fort connu de vous. Ayant voulu m'emmener, il envoya un Soldat reconnoistre s'il pouvoit me faire sortir. Ce Soldat luy estant venu rapporter que toutes les avenues de ma

maison jusqu'à la porte estoient
 occupées par de nos Troupes, il me
 fit demander de pourvoir à mon
 iour à la seureté de ses Soldats, que
 l'on fit entrer dans une chambre de
 ma maison, & lay, Il demeura
 dans la mienne, où de nos Of-
 ficiers estant entrez en foule au
 petit du iour, les Soldats furent
 arrestez & desarmez & luy mes-
 me vint offrir son épée se disant
 mon prisonnier. Voila, Monsei-
 gneur, ce qui s'est passé & des
 faits dont Mr de Valmerod ne
 scauroit disconvenir. Je suis per-
 suadé que vous estes trop iuste
 pour vouloir sur cela former un

270 MERCURE

Procez à un de vos plus anciens
 serviteurs, vous protestant qu'il
 n'y a rien que de tres vray à tout
 ce que i'ay l'honneur de vous dire,
 & que personne dans le monde
 ne sçauroit estre avec plus de
 respect que ie suis, &c.

Je prens la liberté de ioindre
 icy, Monseigneur, une Attesta-
 tion de gens de condition & des-
 interessez chez qui ie me trouve
 logé, qui ont esté témoins de tout
 ce qui s'est passé entre l'Officier
 de vostre Armée & moy. Je ne
 sçauois me persuader que cela
 ne fasse quelque impression sur
 vostre esprit.

L'attestation se rapporte
entièrement à la Lettre.

M^r le marquis de Mont-
gon estant repeté tous les
jours par les Ennemis, fut
encore obligé d'avoir l'hon-
neur d'en écrire à Sa Maje-
sté en luy envoyant la Copie
de la seconde Lettre qu'il
avoit écrite à Mr le Prince
Eugene, par laquelle il se sou-
met à sa decision, ce qui fait
que le Roy, après avoir exa-
miné toutes choses, luy a fait
l'honneur de lui mander qu'il
estoit maître de sa destinée ;
de sorte qu'il est à presumer

Z iiij

272 MERCURE

que dès qu'il sera guery & en état de monter à cheval il se rendra auprès de Mr le Prince Eugene, ce. qui fait bien voir par cette soumission, que quoy qu'il ne se soit jamais crû prisonnier, & que toutes les apparences soient pour luy, comme Mr le Prince Eugene persiste à croire le contraire, il se soumettra à sa volonté, bien loin de vouloir manquer de parole, on ne peut sçavoir si tost cette decision, même après qu'il aura receu les ordres du Roy, qu'il doit avoir

il y a déjà quelque temps.

Je ne vous envoie pas aussi souvent des Vers de Mademoiselle des Houlières que vous souhaitez en recevoir, parce qu'elle suit la maxime de feuë Madame sa Mere, qui ne laissoit échaper aucun de ses Ouvrages pour estre veu du Public sans l'avoir lû plusieurs fois avec de nouveaux yeux, après l'avoir achevé & sans l'avoir fait voir à ceux de ses amis qui estoient les plus capables d'en juger; & quels amis n'avoit elle point. Ainsi on

274 MERCURE

ne doit pas s'étonner si on n'a rien vû d'elle qui ne méritast l'approbation de tout le monde.

Mademoiselle des Houlières n'a pas moins heureusement travaillé. Vous n'en douterez pas quand vous aurez appris le succez des Vers suivans.

AU ROY.

*H*éros, dont les vertus, les grandes actions
Ont porté dans les cœurs cette ardeur
vive & pure,
Qui soumet à ton sang les fieres nations,

CALANT. 275

Daigne écouter mon aventure.



*J'estois encor dans les bras du
sommeil*

*Lorsque le Dieu du jour, dans la
nuit la plus noire,*

Vint précipiter mon réveil,

*Pour montrer à mes yeux cette bril-
lante Histoire*

*Qu'au gré de ses désirs, ses plus
chers nourrissons*

Viennent de tracer à ta gloire

*Et dont les faits d'éternelle me-
moire*

*Seront pour nos neveux déclatantes
leçons,*

*Leve toy me dit-il, cours, vole, &
qu'à ton zele.*

Louis reconnoisse tes chants;

*Demande luy pour prix de ton ar-
deur fidelle*

276 MERCURE

*Ces Fastes précieux où sa gloire
immortelle*

*Triomphera de l'envie & du temps
Va, ne crains pas de luy déplaire,
Quelque présent que puisse estre à
ses yeux,*

*Tout ce qu'à ce Heros l'univers a
vù faire*

*Et de grand & de glorieux,
Ce Livre à tes travaux est encor
nécessaire*

*Et sa bonté pour toy fusse in teme-
raire,*

Obtiendra de Louis ce dépôt précieux

Comme cette illustre Fille
a beaucoup d'amis d'un mé-
rite distingué. Voicy ce
qu'un homme de qualité de
ce nombre luy envoya aussi.

toft après qu'il eut appris
l'honneur que le Roy lui avoit
fait.

Dixième & digne sœur des filles
de memoire,
Dont le nom respecté retentit jus-
qu'aux Cieux,
Tu l'as donc obtenu ce dépôt pré-
tieux
Qui des faits de Louis éternise la
gloire?

S
C'est de sa main que tu reçois,
Cette faveur si peu commune,
Louis est juste il voit tes droits
Sur la gloire & sur la fortune.

?
Il ne laisse rien d'imparfait,
Il finit tout ce qu'il commence.

278 MERCURE

*Et meriter sa préférence,
C'est obtenir plus d'un bienfait.*

?

*Mais tu n'es pas intéressée;
La gloire à ton mérite est un prix
suffisant*

*Et ta mere auroit cru se voir recom-
pensée*

*Recevant de LOUIS un semblable
present.*

Le Roy a voulu voir en-semble tout ce qu'il y a icy d'Officiers de la Compagnie des Mousquetaires Flamans de S. M. C. avec leurs habits d'Ordonnance. Il y avoit Mr le Comte d'Ursel qui doit commander cette Compa-

GALANT. 279

gnie , un Enseigne frere de Mr de Louville, un maréchal des Logis , un Brigadier , un Sousbrigadier , & un Mousquetaire. Vous sçavez que ces cinq derniers sont François, & ont esté détachés des mousquetaires du Roy afin d'instruire les autres , & de rendre cette Compagnie en tout conforme à celle de Sa majesté Tres Chrestienne. Le Galon de tous les Officiers a quelque chose de different & de plus riche selon les degrez qu'ils tiennent dans la Compagnie. Ils ont aux Cu-

stodes des Pistoliers un Chif-
fre avec ces trois Lettres P.
V. R. & la Couronne fer-
mée, & à la Croix des Croix
de Bourgogne avec une Cou-
ronne, le tout brodé d'or. La
Casaque est bleuë doublée
de rouge avec un petit Galon
d'or semblable à celuy des
mousquetaires du Roy qui
est d'argent. La Croix est
rouge de Bourgogne, aux
mesmes endroits que les
mousquetaires du Roy : Leurs
plumes sont blanches & leurs
Cocardes bleuës. Les Haut-
bois & les Tambours de la

Chambre du Roy jouèrent la marche qui est d'une composition nouvelle, fiere & gaye.

Le Roy d'Espagne se porte parfaitement bien, & il semble que l'extrême passion qu'il a de se voir à la teste de ses Troupes pour rétablir l'ancienne splendeur de la monarchie d'Espagne, luy donne des forces pour le recouvrement de sa santé.

Voicy des Vers qui ont esté presentez par M^r Huby à M^r l'Ambassadeur d'Espa-

Mais 1702. A a

282 MERCURE

gne , sur la santé rétablie de ce Monarque Au dessus du Titre il y avoit un Soleil qui répandoit également ses rayons sur cinq Tiges de lis qui décroissent de degré en degré , & qui sortoient toutes d'un même pied avec ces deux Inscriptions Latines, l'une audessus du Soleil en ces termes , *Ex sole lumen* , & l'autre audessous des lis. Cette dernière contenoit ces mots, *Ex radice vita.*

PHILIPPE enfin se porte mieux ;
Le Ciel en à fait son affaire ;

*Son bras puissant qui conserva le
pere :*

*N'avoit garde de perdre un fils si
prétieux.*

?

*L'Espagne s'allarmoit en vain,
Pour des jours que le Ciel prenoit
en sa deffence.*

*Le destin n'a point de Puissance,
Sur un sang que LOUIS a rendu
tout divin*

?

*Que je vois de Peuples joyeux,
D'apprendre ses cheres nouvelles ;
Que de graces universelles
Que de prieres, que de vœux.*

?

*Vous seuls, orgueilleux Ennemis,
Devez rester dans le silence,
Les Parques sont pour vous une
vaine esperance,*

A a ij

284 MERCURE

Le succès de vos vœux ne leur est pas permis

2
*Ministre d'un des plus grands
Rois ,*

*Apprenez aux sujets de ces deux Hé-
misphères*

*Combien ces nouvelles sont chères
Et nos vœux répondront à votre ai-
mable voix*

Le Roy d'Espagne a tellement gagné les cœurs de tous les Sujets par le véritable attachement qu'ils remarquent en luy pour tout ce qui regarde leur gloire, & leur repos , qu'ils n'ont pû s'empêcher de luy témoigner

le chagrin qu'ils ressentent de le voir s'éloigner d'eux, ce qui les a obligez de luy demander qu'il leur laissast une autre partie de luy mesme, & qu'il ne menast pas la Reine à Naples. Mr le Cardinal Portocarrero ayant écrit à Sa Majesté sur ce sujet, voicy la réponse qu'il a receüe.

MOn Cousin, j'ay receu la Lettre que vous m'avez écrit, ie prens en bonne part les representations que vous m'avez fait faire tant sur mon départ,

286 MERCURE

que sur celuy de la Reine, ie ne puis vous en donner une meilleure marque qu'en me separant d Elle, & la laissant en Espagne pour satisfaire mes Peuples, que vous m'assurez le desirer ainsi, c'est le plus grand sacrifice que ie leur puisse faire, & i'espere qu'ils sentiront par là que i'ay plus d'égard à leur satisfaction qu'à la mienne propre. Je crois qu'il est inutile que je vous la recommande. L'amitié que vous avez pour moy me répond du soin que vous aurez d'elle. Il est inutile aussi que je vous recommande de prendre soin de mes affaires pen-

dant mon absence ; car vôtre zele m'est connu, & la confiance que j'ay en vous est sans reserve. Je sçay que l'état present des affaires ne vous permet pas de faire de grands efforts pour me secourir, je conte que mon épargne sera ma plus grande ressource. Faites en sorte seulement que ce que vous me pourrez fournir me soit donné regulierement, & que ma Maison, qui est tres petite aussi bien que celle de la Reine, soit payée avec exactitude ; & pour les dépenses extraordinaires, je ne vous demande que ce qui se pourra faire sans que je sois à

charge à mes Peuples. Je suis seur
 que vous ferez tout le mieux
 qu'il vous sera possible, & cela
 me suffit. Je ne doute point non
 plus que mes autres Ministres ne
 secondent vos bonnes intentions,
 & que pendant que je verseray
 jusqu'à la dernière goutte de mon
 sang, s'il est nécessaire, pour em-
 pêcher le demembrement de cette
 Monarchie, & que je feray tous
 mes efforts pour porter sa gloire
 au plus haut où elle ait jamais
 esté, vous n'agissiez tous de con-
 cert pour maintenir dans les Pro-
 vinces la tranquillité qui est si
 nécessaire. Je vous enjoins sur
 toutes

Toutes choses de veiller à la défense des Costes & à la seureté de Madrid.

Au reste qu'il ne soit plus question de me faire aucune remontrance sur mon voyage d'Italie, le party que j'ay pris est trop glorieux & trop nécessaire pour que je sois capable d'y rien changer. Faites faire à Madrid aussi bien que par toute l'Espagne des Prières publiques pendant mon absence pour demander à Dieu qu'il luy plaise de proteger la justice de ma cause, & qu'il preserve mes Etats de l'invasion des Heretiques qui se sont liguez contre

Mars 1702.

B b

290 MERCURE

moy. Voila, mon Cousin, ce que j'avois à vous recommander. Il ne me reste plus qu'à vous assurer de l'estime que j'ay pour vous aussi bien que de mon amitié, que vous meritez de plus en plus par tous les services que vous me rendez.

Cette Lettre qui a esté renduë publique dans toute l'Espagne, a redoublé l'amour de tous les Espagnols pour ce Prince. Ils sont charmez du sacrifice qu'il a la bonté de leur faire, en leur laissant la Reine qu'il aime avec passion, & qu'il a tout sujet d'ai-

mer autant qu'il fait, non seulement parce que cette Princesse l'aime infiniment, mais parce qu'elle merite d'estre aimée de mesme. Il y a quelque temps qu'elle fut saignée pour une legere indisposition. Le Roy, suivant l'usage d'Espagne d'envoyer des presens lorsque l'on a esté saigné, luy envoya mille Pistolles. Cette Princesse les receut fort agreablement, & les luy renvoya ensuite, en luy marquant que dans la situation où se trouvoient ses affaires, il les emploiroit beaucoup mieux qu'elle.

292 MERCURE

Pendant que ce Prince se prepare à défendre ses Etats, le Roy nostre Maistre n'oublie rien de son costé de tout ce qui peut contribuer à la mesme defense. Les nouveaux Regimens d'Infanterie que S. M. a donné permission de lever sont déjà sur pied, ont leurs Quartiers d'assemblée en Normandie.

Ce Prince a donné à M^r le Marquis de la Beaume, fils de M^r le Comte de Talar, l'agrément pour acheter le Regiment de Savine Cavalerie. M^r Colandre a eu l'agré-

ment de celuy de Flandres
 qu'il achete de Mr le Mar-
 quis de Taur, parent de Mr
 de la Rochefoucault, qui doit
 acheter une Lieutenance de
 Roy de Province.

Le Roy a donné à Mr le Mar-
 quis de Carman le fils, Capi-
 taine, de Cavalerie & issu de
 l'illustre Maison de Maille, le
 Regiment d'Infanterie, com-
 posé de deux Bataillons que la
 Province de Bretagne a levé
 pour le service de S. M. Ce
 Prince a donné en même
 temps à Mr de Tournemine,
 Exempt de ses Gardes, le Re-
 giment de B b iij

294 MERCURE

giment de Dragons que leve cette mesme Province.

Mr de Serignan, Aide Major des Gardes, estant chargé d'un grand nombre d'années, & nouvellement d'un fardeau qui n'est guere moins pesant, quoy que louvent tres agreable, & jugeant qu'il n'estoit plus en état de servir le Roy avec la mesme vigueur, & le mesme attachement a demandé à S. M. la permission de se retirer du service, & luy a remis l'Aide Majorité qu'il a exercée avec distinction pendant un grand nombre d'années. Le Roy voulant

que ce Poste qui demande des soins & de l'activité fust occupé par un homme de merite, & qui eust toutes les qualitez necessaires pour le remplir dignement, a nommé Mr d'Avignon, Enseigne des Gardes du Corps, après l'avoir honoré d'un Brevet de Lieutenant dans les mesmes Gardes. Son Enseigne a esté donnée à Mr de Savines qui vend son Regiment ainsi que je vous l'ay déjà marqué. Mr Talt ayant aussi quitté dans le mesme temps l'Aide Majorité des Gardes avec une

B b iij

296 MERCURE

penſion digne de la grandeur du Monarque qu'il a ſervi avec beaucoup d'application & de zele. Sa place d'Aide Major a eſté donnée à Mr de Bruſac, Major des Carabiniers. Il eſt bien digne de la remplir & d'un ſang connu, & eſtimé dans le Corps. Pendant que les uns quittent le ſervice & que les autres s'élevent par degrez, la jeune Nobleſſe tâche en s'exerçant à tout ce qui convient aux gens de guerre, de ſe rendre digne de parvenir un jour à tous les Emplois militaires. Mr de

la Vallée, frere de feu Mr du Plessis, & Mr du Gard Ecuyer chez le Roy, tâchent d'y contribuer de leur costé, & pour cela ils ont éably depuis peu une Academie pour monter à cheval dans la rue de l'Université, au Faubourg Saint Germain, & se sont attachez à donner à la jeune Noblesse les plus excellens maistres tant pour l'exercice du corps que pour les Langues & pour les Mathematiques. Je ne doute point que les personnes de qualité qui connoissent la reputation de ces deux

398 MERCURE

Ecuyers n'apprennent cet établissement avec joye.

Le Roy vient d'anoblir M^r de Coste Intendant des Bâtimens de Sa Majesté & beau Frere de M^r Mansard, Sur Intendant & Ordonnateur des mesmes Bâtimens, Jardins, Arts & manufactures des maisons Royales. Voicy de quelle maniere le Roy parle dans les Lettres de Noblesse dont Sa Majesté a eu la bonté de l'honorer. *Le desir que nous avons toujours eu de faire fleurir les Sciences & les Arts nous portant à donner des marques pu-*

bliques de nostre estime à ceux qui
 excellent dans leur profession, &
 qui par des Talens extraordinai-
 res ont mérité le témoignage de
 nostre bienveillance, nous aurions
 fait choix de la personne de nostre
 bien aimé Robert de Coste pour
 en qualité de nostre Architecte
 ordinaire, & ayant la direction
 de nostre Academie Royale d'Ar-
 chitecture & nostre Intendant
 & Ordonnateur general de nos
 Bâtimens, Jardins, Arts &
 Manufactures Royales, avoir le
 soin de nos Maisons Royales
 sous les Ordres de nostre aimé &
 feal le sieur Jules Hardouin.

300 MERCURE

Mansard son beaufrere, Surin-
tendant de nos Bâtimens, &
tant que dans l'exercice de
ses Emplois & Charges depuis
28 années dont il fait les fonc-
tions avec une tres grande ca-
pacité, il s'est rendu recomman-
dable à la postérité, tant par ses
superbes edifices qu'il a conduits
sous ledit sieur Mansard dans
toutes nos Maisons Royales, sur-
tout à Versailles, Trianon,
Clagny, Marly, l'Eglise de
l'Hôtel des Invalides, les Pla-
ces des Victoires, & de Vendô-
me, qu'autres Edifices publics &
particuliers qu'il a élevé & pra-

GALANT. 301

duit de son genie en divers endroits de nostre Royaume qui feront des marques de sa grande experience dans l'Architecture. Considerant d'ailleurs que les Ancestres dudit Robert de Coste ont professé ces Arts avec distinction, notamment Eremin de Coste son ayeul, lequel a serui en qualité d'Ingénieur au Siege de la Rochelle où il fut blezé, & d'Architecte ordinaire sous le Regne de Louis XIII. nostre tres honore Père & Seigneur, & qu'ainsi l'inclination & l'habileté dans les plus beaux Arts en est devenuë une vertu hereditaire dans sa famil-

302 MERCURE

le, nous avons bien voulu luy
faire connoistre combien les ser-
vices qu'il nous a rendus &
qu'il nous rend encore sous les
jours nous sont agreables, & ne
pouvant presentement luy en don-
ner des marques plus glorieuses
pour luy & pour ses enfans &
successeurs qu'en l'honorant du
Titre & Dignité de Noble &
d'Ecuyer. Pour ces causes, &c.
avons ledit sieur de Coste & ses
ses enfans nez & à naistre en
loyal mariage, Anobly, &c.

Je ne doute point que
vous n'ayez appris avec joye

que le Roy a nommé Monseigneur le Duc de Bourgogne Generalissime de son armée de Flandres, & des Troupes de Sa Majesté qui sont dans la Gueldre Espagnole & dans l'Electorat de Cologne. Vous sçavez que toutes les premieres Campagnes des Princes de la Maison de Bourbon leur ont toujours esté glorieuses, & que tous leurs coups d'essay ont esté des coups de Maistre. L'impatiente ardeur que Monseigneur le Duc de Bourgogne à fait voir de se signaler,

en doit faire attendre de grandes choses. Vous vous souvenez que ce jeune Prince ayant sceu l'Esté dernier, qu'il avoit esté nommé par le Roy pour commander en Flandres, pendant qu'il visitoit quelques Provinces de France, après avoir conduit le Roy d'Espagne sur la Frontiere, il précipita de luy-même son retour, & se priva des plaisirs qu'on cherchoit à luy procurer, & des grandes Festes qu'on luy donnoit, persuadé qu'il ne seroit jamais aussy tost qu'il le souhaitois

estoit à la teste des Troupes; mais les affaires tournerent de maniere, que la Campagne ne s'ouvrit point de ce costé-là, l'Esté dernier; quoy quelle eust pû nous estre glorieuse, le Roy aimant mieux faire voir sa moderation à toute l'Europe & se priver de quelques avantages, que d'attaquer ceux qui vouloient estre ses Ennemis; & qui ne cherchoient qu'à estre attaquez.

Le Roy a nommé en même temps M^r le Maréchal Duc de Boufflers pour Gene-

Mars 1702. C c

306 MERCURE

ral sous Monseigneur le Duc de Bourgogne. On ne peut rien ajouter à la vigilance & à son activité infatigable, il porte ses soins partout, & se prive souvent du repos pour en procurer aux Troupes.

Sa Majesté après avoir nommé M^r de Catinat pour commander en Allemagne fit l'éloge de sa modestie, & dit qu'il ne luy échappoit aucune parole qui ne fust digne d'estre remarquée. Tous les Officiers qui se trouverent à Versailles, s'empresrent à luy témoigner leur

joye. Toutes les fois qu'il est parvenu à quelque degré militaire, sa sagesse & son mérite l'y ont toujours élevé. Sa vie est une suite continuelle d'actions de valeur auxquelles la prudence a toujours eu part. Monseigneur qui connoit les véritables Braves sur qui l'on peut faire fond, parla de luy avantageusement au Roy dans le recit qu'il fit à S. M. du Siège de Philipsbourg. Quand l'occasion est favorable, ce Maréchal est toujours prest d'agir & ne la laisse jamais échapper. Cela s'est vû à la

308 MERCURE

Bataille de Stafarde qu'il donna sans perdre de temps en deliberations & qu'il gagna. Quant à celle de la Marfaille, ce fut un coup de son ſçavoir faire, & de ſon experience dans le metier de la guerre. Il réſolut d'amener les Ennemis au point où il ſouhaitoit, pour les engager dans une Bataille. Il manda pendant quelque temps au Roy chaque jour d'ordinaire les progres qu'il faisoit dans ſes deſſeins, & prit ſi bien ſes meſures, qu'enfin il manda juſte à Sa Majeſté le jour

qu'il donneroit la Bataille. Ces deux affaires dont l'une marque la valeur & son habileté dans un jour de combat, & l'autre, qu'il n'est pas moins grand Capitaine que Soldat, font connoître M^r de Catinat tout entier & font donner des louanges aux empressemens des Officiers qui le souhaitoient pour leur General.

Celuy qui a écrit la Lettre suivante est d'une si haute distinction qu'il vous est permis de croire qu'il n'y à presque

310 MERCURE

personne au dessus de luy dans
Mantouë. Cette Lettre est
adressée à M^r le Prince de
Vaudemont à Milan.

A Mantouë ce 14. Mars 1702.

*S*ur la nouvelle que nous avons
reçue que la Garnison de la Mar-
mirole devoit estre relevée, Zurlau-
be attentif à ce qui se passoit sortit
avec six cens chevaux & dix Com-
pagnies de Grenadiers, commandez
par le Marquis de Morange, avec
intention de les charger ; mais ce
changement de Garnison se fit de
nuit, en deça de Castel-Mantouan,
c'est à dire en deça de tous les quar-
tiers des Ennemis. Cependant l'eu-
vie de faire quelque chose d'avan-

GALANT 311

rageux obligea Zurlaube de marcher
après eux. Nos Housars ayant pe-
netré le derriere de la marche des
Ennemis, firent quarante prison-
niers, & prirent une partie des équi-
pages des Officiers, quelques cha-
riots chargez de leur bagage, sur
lequel il s'est trouvé de l'argent,
& nous avons sçu que c'estoit le
payement de cette Garnison. Le tout
fut pris, pillé & ramené avec vingt
bœufs & beaucoup de butin.

Il y a quelque temps que nous
avons fait sonder les fosses du poste
d'Osso, dans lequel il y avoit cinq
grands pieds d'eau. Zurlaube le fit
investir, & il fit sommer l'Officier,
Capitaine du vieux Regiment de
Lutestin qui gardoit ce Poste, ayant
avec luy cinquante Grenadiers au
moins, avec quelques Paysans. Ce

Capitaine répondit à coups de fusil. Le Marquis de Moranges s'avansa jusqu'au premier retranchement, & le Marquis de Leuville qui y estoit allé Volontaire, ayant fait le tour de ce Poste, le fit attaquer en même temps d'un costé, & Zurlaube de l'autre. Les Grenadiers se jetterent dans le fossé de toutes parts malgré sa profondeur & malgré le feu des ennemis. La premiere enveloppe de la Cour fut bravement emportée, & la Garnison se jetta dans le Colombier & dans la Cassine, où on la fit encore sommer inutilement de se rendre. Le Marquis de Moranges, malgré un coup de fusil qui luy perce le pied d'un costé à l'autre qui luy prend au dessous du cou du pied & qui luy sort sous la plante du pied, marcha en cet estat à la porte

porte qui se trouva trop bonne pour pouvoir estre enfoncée. Zurlaube ordonna qu'on y mit le feu. Leuville de son costé estoit aussi entré dans cette premiere cour. Le feu fut mis à la porte & ce fut un spectacle horrible de voir les ennemis, qui par leur obstination s'estoient osté la liberté & la possibilité de sortir, criant misericorde, & se jettant par les fenestres.

Plusieurs Paysans estoient avec ces Troupes, & quantité de femmes Allemandes, qui pareillement se jettoient par les fenestres pour se garantir du feu. On leur jetta des cordes pour leur aider à descendre. Parmi ces Paysans huit se sont distingués dans cette défense. Ils sont Sujets de M^r le Duc de Mantouë & ils seront pendus dans deux heures.

Mars 1702.

D d

314 MERCURE

Enfin le Poste fut pris, pillé & brûlé. Un Officier du nombre de ceux qui voulurent se jeter par les fenestres, voulant se jeter par une ouverture, eut le ventre trop gros pour y passer. Il fallut l'en arracher avec violence & avec beaucoup de difficulté.

Le tout fut ramené à Mantoue, de sorte qu'outre le pillage qui fut fort considerable, on ramena hier quatre-vingt sept prisonniers presque tous Grenadiers avec un Officier, les autres vray-semblablement ayant esté tous tuez ou brulez. L'on ramena aussi quarante bœufs. Les quartiers des Ennemis, d'Espinoûle, de Castel Mantouïan, de Marmirole & du Pont Merlan, voulurent se rassembler. Le Comte de Clairmont marcha à eux d'un costé & les mit en fuite. Zurlaube courut d'un

autre costé & lesmit en suite pareil-
 lement. M^r de la Bretonniere, Co-
 lone l dans le Bordage & M^r de
 Viennes les pousserent aussi de leur
 costé. Enfin cette affaire fut com-
 plette & hardiment executée. Nous
 ne perdimes que le Lieutenant Co-
 lonel de Limousin dont un Capitai-
 ne nommé la Valterie, se distingua
 aussi bien que la Lande, Capitai-
 ne du mesme Limousin, & pareille-
 ment les Officiers de Leuville, dont
 il n'y eut que quatre Grenadiers tuez
 & vingt blessez.

Au surplus, Mr le Comte de Tessé
 après avoir bien grondé le Marquis
 de Bouligneux, Mrs de Leuville
 de Monfereau, de Mirabeaux,
 le Chevalier de Sourches & le Mar-
 quis de Tessé son fils, qui étoient à cer-
 te action Volontaires, les embrassa

D dij

316 MERCURE

*Et les assura bien qu'il ne les laisse-
roient pas aller ; car tous ces gens-
là & beaucoup d'autres Officiers
qui s'y trouverent Volontaires , se
jetterent à l'eau comme des barbets ,
& Zurlaube fit de même*

*L'on ne sçauroit exprimer la joye
de M^r le Duc de Mantouë qui vint
au devant des Troupes chargées de
butin. Le Poste estoit garni de toutes
choses , & principalement de ris.*

Il ne faut pas s'étonner
de l'intrepidité que les Trou-
pes du Roy font paroi-
stre tous les jours dans
les occasions les plus peril-
leuses , puis qu'outre les re-
compenses que ce Monarque

donne à ceux qui ont fait de belles actions , il étend ses soins jusques sur les anciens Soldats que leur âge ou leurs blessures ont mis hors d'état de servir. Ayant esté informé par M^r Chamillart qu'il y avoit quelque ordre à mettre dans son Hôtel Royal des Invalides , dont l'établissement suffiroit seul pour rendre son Nom immortel , Sa Majesté approuva fort les vûes de ce Ministre , & luy recommanda sur tout de faire choix d'un Commissaire sur la droiture & l'habileté.

318 MERCURE

duquel on. pult seurement se reposer. M^r de Chamillart, dont les soins sont vigilans, & les intentions toujours justes, crut ne pouvoir rien faire de plus en entrant dans l'administration de tout ce qui regarde l'Hôtel des Invalides, que de donner aux Soldats qui y sont logez & entretenus, & que leurs bleffes rendent dignes des graces que le Roy leur fait, toutes les marques de protection que leurs services semblent meriter, & dans le dessein qu'il avoit de de leur choisir

pour Commissaire un homme de qualité & de merite pour qui ils eussent du respect, & qui eust pour eux de l'attention & la bonté, il jetta les yeux sur M^r de Monthiers, Lieutenant General de Pontoise, dont la naissance, la probité, & les lumieres luy estoient depuis longtems parfaitement conuës. Jamais choix n'a été justifié par un plus prompt ni plus heureux succès. C'est une approbation si sincere en sa faveur, & un contentement si general de tous les Officiers & de tous les Sol-

D d iij.

320 MERCURE

dats, que charmez d'avoir affaire à un homme de condition, & beaucoup plus de la grande attention qu'à Mr de Chamillart & des bons traitemens qu'il leur fait faire par l'ordre & par la bonté du Roy à qui ils sont premièrement redevables, & qui est l'unique auteur de leur repos, résolurent tous le mois passé d'en témoigner à Sa Majesté leur vive reconnoissance par quelque action d'éclat.

A cet effet ils firent chanter en musique une Messe solennelle pour la conserva-

GALANT. 321

tion de la santé de ce Monarque qui leur doit estre si precieuse, & pour la prosperité de ses Armes, & ils choisirent l'Eglise des Peres Theatins, qu'ils firent orner jusqu'en haut de somptueuses Tapisseries. La Messe fut celebrée avec beaucoup de solennité par M^r l'Evesque de Coutances, & la Musique de la Composition de l'illustre M^r de Campra fut executée par tout ce qu'il y a de plus habiles Musiciens. *L'Exaudiat* sur tout, à la fin, où M^r de Campra fit entrer des Trompettes & des Tim.

322 MERCURE

bales , qu'il mêla avec beaucoup d'art au reste de la Symphonie , fut généralement admiré , & finit une si belle & si touchante Ceremonie.

Je vous envoie une Lettre qui vous dira plus que je ne pourrois vous dire sur la mort de M^r l'Evêque de Poitiers.

A MONSIEUR DE ***

A Poitiers ce 18. Mars 1702.

*Je vous apprens, Monsieur, la
perte que viennent de faire le
Diocèse & la Ville de Poitiers, dans*

la personne de Messire Antoine Girard, nostre Evesque, que la mort nous a enlevé à la fleur de son âge, & après trois ans & à peine trois mois d'Episcopat, & de travaux Apostoliques. Dieu, dont les secrets sont toujours cachez & impenetrables, ne nous a pas jugez dignes de le posseder plus longtemps. Une mort prématurée, mais non imprévue, nous l'enleva, le Mercredi huitième de ce mois, après sept jours d'une maladie, qui d'abord ne parut que tres-legere, mais qui s'aigrissant tout à coup nous a brusquement privé de ce Pasteur zélé, pieux & sçavant, humble, patient, doux, vigilant, charitable, & tres-cheri de son Troupeau. Fasse le Ciel, que ses desolées & tristes brebis soient bien-tost consolées, par celuy que la

324 MERCURE

Providence destine à sa place, pour gouverner ce grand & vaste Diocèse.

Le lendemain de sa mort, il fut porté dans l'Eglise Cathédrale & exposé dans la Chapelle des Evêques, lieu de leur sepulture, jusqu'au Samedi II. du present mois, jour marqué pour la solemnité de ses funérailles. Messieurs du Chapitre de Saint Pierre y convoquerent par un Mandement tous les Corps de la Ville, tant Ecclesiastiques que Secubiers, & ordonnerent que la veille au soir, depuis sept jusqu'à huit heures, on sonnast dans toutes les Eglises, au si-tost que les cloches de la Cathédrale auroient commencé, pour annoncer à tout le Peuple la seremonie lugubre du lendemain.

Le Corps de cet illustre & tant re-

gretté défunt fut mis au milieu de la Nef de l'Eglise simplement sous une Chapelle ardente, avec les marques de sa dignité Episcopale, mais pendant tout le Service & la Messe, qui fut chantée par une belle, quoy que triste Musique, l'air modeste & recueilly, & en même temps affligé de tous les Ecclesiastiques & Religieux qui prioient des lèvres & du coeu: les sanglots, les larmes & les soupirs redoublez de tous les assistans, tenoient lieu de toute autre pompe extérieure qu'on n'avoit obmis que pour se conformer à l'intention du deffunt.

Après la Messe on fit les absolutions & les encensemens. Mrs du Presidial & tous les autres Corps de la Ville allerent jeter de l'eau bentie sur le corps, & furent

326 **MERCURE**

remerciez par les parens, les amis & les Officiers du deffunt rangez en haye à la porte de l'Eglise. Les obseques finies, tous les Chapitres, les Paroisses, & les Convents de l'un & de l'autre sexe, ont fait dans leurs Eglises des prieres particulieres & publiques, par des Services solennels pour le repos de l'Âme de ce digna Evêque, chacun selon son pouvoir, & la commodité du temps & du lieu. Mais entre tous ceux qui se sont acquitez de leur devoir, & qui ont rendu à la memoire de nostre Prelat des honneurs funebres, la Paroisse de Saint Didier s'est distinguée; comme la premiere de la Ville & de tout le Diocese.

Ce fut le Lundy troizième du mois qui fut choisi pour cette Ceremonie Chrestienne. M^r le Caré l'indi-

qua le Dimanche à son Prieure en
 invitant ses Paroissiens à prier
 Dieu pour nôtre Prelat, par un petit
 discours touchant & pathetique. La
 veille sur les sept heures du soir
 les Cloches l'anoncerent au Peuple.
 On para l'Eglise avec autant de
 soin & de proprecé que l'on put. On
 garnit tous les Autels de noir,
 particulièrement le grand & les
 deux qui l'accompagnent & qui font
 face au milieu de l'Eglise, la faça-
 de de ses trois Autels estoit cou-
 verte de noir. De zelez Eccle-
 siastiques eurent le soin de faire
 élever au milieu du chœur une estrade
 de de trois ou quatre pieds de hauteur
 au tour de laquelle regnoient trois
 marches ou gradins, proprement or-
 nez & couverts de poëles ou drap mor-
 tuaires de velour noir croisez de Sa-

328 **MERCURE**

tin blanc. Ces degrez furent remplis
 & eclairez avec beaucoup d'ordre &
 de simetrie, de quantité de cerges
 de cire blanche sur des chandeliers &
 des flambeaux d'argent. Sur cette
 estrade estoit élevée la Presentation
 ornée d'un riche poële de velours noir
 sur laquelle estoit couchée une Croise
 avec une Mitre du côté de la
 teste, couverte d'un grand cresp. Sur
 le tout s'élevoit un Dais de douze
 pieds de hauteur garny d'un tapis
 noir fait en forme de lit d'Ange &
 par festons, semé de larmes feintes
 d'argent comme les colonnes qui le
 soutenoient. L'illumination fut bril-
 lante, tout les Autels au nombre de
 dix furent eclairez, sur tout le grand
 qui estoit chargé de beaux chandeliers
 d'argent, ce qui fut trouvé tres-agrea-
 ble, & bien entendu & de bon
 gout.

A dix heures on commença les Vigiles, après lesquelles on célébra la Messe avec tous les Officiers & les Ceremonies ordinaires, le Plainchant y fut chanté d'un air pieux & modeste, qui inspiroit à tous les assistans une tendre dévotion. Outre un grand Peuple qui se trouva à ce service, M^r le Lieutenant General, qui est Paroissien de saint Didier, voulut bien y assister, avec plusieurs autres personnes de distinction de l'un & de l'autre sexe, qui toutes parurent fort satisfaites de la cerémonie & du bon ordre qui régnoit par tout.

La Messes finie on fit les absolutions & les encensemens autour du Mausolée, dont tout le monde loua la propreté, Je suis &c.

Mars 1702.

Ee

330 MERCURE

On ne peut rendre trop d'honneur à la Memoire d'un si digne Prelat n'y tesmoigner trop de regret de sa mort. Sa pieté estoit exemplaire, il travailloit avec un zele infatigable à la Conversion Heretiques & ses charitez se rependoient sur tous ceux qui en avoient besoin. Ce qui marque le bon choix que le Roy avoit fait en le nommant à l'Evêché de Poitiers.

La mort a enlevé presque dans le mesme temps à l'Eglise Messire Sebastien de

GALANT 331

Guemadec, Abbé de Saint Jean des Prez & de Nostre Dame de la Nouë, Evesque de Saint Malo. Il estoit de l'ancienne Maison de Guemadec en Bretagne, dont la Genealogie est raportée dans l'Histoire du Maréchal de Guebriant par M^r le Laboureur. Il fut nommé à l'Evesché de Saint Malo du vivant de la feuë Reine Mere du Roy dont il estoit Aumonier ordinaire. Son attachement pour cette Princesse estoit si grand, que tant qu'elle a vécu il a

E e ij

conservé sa Charge d'Aumônier ordinaire.

La mort de Messire Sanguin, Abbé de Nostre Dame de Livry, Evêque de Senlis en 1654. Doyen des Prelats de France, a suivi celle de ces deux Prelats. Il estoit frere de feu Messire Jaques Sanguin, Seigneur de Livry du Genitoy, Premier Maistre d'Hôtel de Sa Majesté, qui de Dame Marie de Bordeaux fille de Guillaume de Bordeaux Intendant des Finances, a laissé Messire Louis Sanguin Marquis de Livry,

Premier Maistre d'Hôtel du Roy, qui a plusieurs enfans de Dame Antoinette de Beauvilliers, fille de feu François de Saint Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & de Dame Antoinette Servien sa premiere femme.

Voicy les Noms de quelques autres personnes qui sont aussi decedées dans le mesme mois.

Messire Charles Hurault, Comte du Marais, Seigneur de Roinville, de Chasteaupers, Veuil, &c. Maréchal

334. MERCURE

des Camps & Armées du Roy,
& cy-devant Guidon Com-
mandant la Compagnie des
Gendarmes. Il laisse plusieurs
enfants de Dame Anne Ber-
ger morte en 1683.

Messire François Pierre de
la Forest d'Armaillé, Seigneur
des Montis, Conseiller au
Parlement de Bretagne. Il
estoit frere de M^r d'Armail-
lé Conseiller au Parlement
de Paris.

M^r de Rotrou, Secretaire
du Roy dès l'an 1645. ou 46.
Il estoit Secretaire de M^r le
Maréchal de Cuebriant qui

est mort en ce temps là.

Pendant que les uns parviennent à une grande vieillesse, les autres meurent avant qu'ils aient encore eu le tems de se bien mettre dans l'esprit qu'il n'y a personne qui puisse s'en exempter. Madame Davoux, femme de Mr Davoux, Tresorier de Madame est de ce nombre. Elle n'estoit qu'à peine dans sa dixneuvième année, & possédoit toutes les graces & tous les agrémens de la jeunesse, qui n'ont pû l'empêcher de mourir subitement dans le moment où

336 MERCURE

elle pensoit le moins à quitter la vie.

M^r Durand, Chanoine de Saint Benoist est aussi mort subitement dans le même temps. J'apprens par les Lettres de différentes Provinces que les morts subites y sont frequentes, & que l'apoplexie est fort en regne. Cet avis peut tenir rang parmi les nouvelles les plus importantes, & peut estre d'une grande utilité soit pour engager à chercher les moyens de parer de pareils coups, soit pour faire songer à

à se mettre en état de les recevoir.

Le beau lien que M^r le Duc de Richelieu vient de prendre doit l'attacher de plus en plus à la vie. Il a épousé en troisièmes nopces Dame Therese Rouillé, veuve de Jean François Marquis de Noailles, Lieutenant general pour Sa Majesté dans la haute Auvergne, & Maréchal de Camp de ses Armées mort en 1696 Elle est fille de Messire Jean Rouillé, Baron de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire & de Dame Marie de

Mars 1702.

F f

338 MERCURE

Comans. Le bien que l'on dit de la mere & de la fille va beaucoup au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer.

M^r le Duc de Richelieu avoit épousé en premières nopces Mademoiselle du Vigan, dont la bonne conduite, & l'esprit luy procurerent le glorieux avantage d'estre Dame d'Honneur de la Reine, poste qui n'est jamais occupé que par des personnes d'une sagesse, & d'une prudence consommée.

La seconde femme de M^r le Duc de Richelieu estoit

CALANT. 339

Mademoiselle d'Assigny de Bretagne, dont M' le Duc de Richelieu a eu M' le Duc de Fronzac. Il est encore fort jeune, & doit épouser la fille aînée de Madame la Marquise de Noailles, & en cas que cette aînée vienne à mourir il épousera la cadette.

Mademoiselle de Sourdis fille de Messire François d'Escoubleau de Sourdis, Baron de Gaujac & d'Estillac, Lieutenant General des Armées du Roy, & Commandant pour Sa Majesté en Guyenne, a épousé M' le Marquis

F f ij

40 MERCURE

de Saint Poüange , Colonel du Regiment du même nom, & fils de M' de Saint Poüange, Tresorier des Ordres, & Lecteur de Sa Majesté, & qui pendant un fort grand nombre d'années luy a rendu des services considerables en qualité d'Intendant general de ses Armées. Mademoiselle de Sourdis à tous les agrémens possibles. Elle est tres bien faite; elle a esté élevée dans un Convent à Paris, n'ayant point de mere, & Mr son pere faisant ordinairement son sejour à Bordeaux. Il luy a

donné en mariage la Principauté de Chabanas. Ce mariage c'est fait à Paris, avec un éclat proportionné au rang de ses deux familles.

Mr molé de Champlastreux, Conseiller au Parlement, fils de Mr Molé, President à Mortier, petit fils de Mr Molé Garde des Sceaux de France, a épousé Mademoiselle de Drouilly riche heritiere de Champagne. La Ceremonie fut faite à Chaalons par Mr l'Abbé de la Motte oncle de l'épouse.

Je ne dois pas oublier à

F f iij

342 MERCURE

vous parler d'un autre mariage qui se fit le 27 du mois passé. C'est celuy de Mr le Marquis de Blanchefort avec Mademoiselle de Sillery, fille de Mr le Marquis de Puyfieux, Ambassadeur de France en Suisse. Leurs deux Maisons sont si connues que vous vous direz vous mesme tout ce que je pourois vous dire si je m'étendois plus au long sur cet article.

Je ne vous ay point parlé juste dans ma Lettre du mois passé, quand à l'occasion du

bruit qui avoit couru du mariage de Mademoiselle de la Chenelaye avec M^r le Vidame d'Amiens, je vous ay dit que feu Mr le Marquis de Soyecourt n'avoit laissé qu'une fille unique avec deux fils qui furent tuez à la Bataille de Fleurus. Cette fille qui est mere de Mademoiselle de la Chenelaye, n'est que la cadette d'une premiere fille qui est aujourd'huy veuve de Mr de Boisfranc, maitre des Requestes, Surintendant des Finances & depuis Chancelier de feuë Son Altesse Mon-

344 MERCURE

ſieur. Cette Dame a eu de ſon mariage avec M^r de Bois-franc un fils & une fille, & c'eſt elle, qui ſelon la Coutume de Picardie où toutes les Terres de la Maïſon de Soyecourt ſont ſituées, a les quatre quintes pour ſon droit d'aîneſſe. Le revenu de ces Terres eſt tres conſiderable, & elle en a eſté remiſe en poſſeſſion par un Arreſt celebre, avec reſtitution de dix années de ce revenu.

La Chanſon que je vous envoie convient parfaite;

Public, venez de luy donner

ment à la Sainteté du temps
ou nous sommes.

AIR NOUVEAU.

MEs disgraces, Seigneur ne
m'ont point rebuté,
Je souffre avec plaisir, parce que
je vous aime,
Et dans vostre severité
Vous me faites trouver une dou-
leur extrême.

M^r de Fer ayant toujours
esté au devant de tout ce qui
peut satisfaire la curiosité du
Public, vient de luy donner

340 MERCURE

un plan de Cremona & des environs de cette Place. Les grands soins qu'il a apportez pour le rendre parfait sont cause qu'il n'a pû estre débité plus tost.

L'action qui s'y est passée estant toute brillante il s'est trouvé du brillant, & de l'esprit jusque dans les moindres pieces qui ont esté faites sur ce sujet. Je vous envoie une nouvelle : Elle est de Mademoiselle Itier, qui fit sur la prise de Mons. La chanson qui commençoit par
Tout du long de la Riviere &c.

GALANT. 347

qui a été trouvée si agreable
que toute la France la chantée
avec plaisir. Le Roy n'a
point remporté d'avantage
considerable qu'elle ne l'ait
celebré par quelque ouvra-
ge tout remply d'esprit. Voi-
cy le dernier qu'elle a fait.

*Comme un grand General Eugene
vint sans bruit,
Par un lieu souterrain au milieu de
la nuit,
Croyant prendre aisément les Fran-
çois & Cremona ;
Mais de son beau dessein qui d'abord
les surprit
Il a bientôt perdu le fruit
Par leur valeur que rien n'étonne.*

348 MERCURE

*Il vouloit imiter ces Heros d'autres
fois ,*

*Dont le fameux cheval de bois ,
Fit que les Phrigiens des Grecs fu-
rent la proie .*

*Soi attente est trompée , il connoist
aujourd'huy ,*

*Qu' Agamemnon n'eust pas pris
Troye*

*Si des François avoient combattu
contre luy .*

Les Vers qui suivent sont sur le même sujet. Celuy qui les a faits doit avoir beaucoup d'imagination. Je ne doute point que tous ceux qui sçavent le Jeu de l'Homme ne les apprennent par cœur.

Eugene joue à l'Homme, il a
beau jeu, Manille

Basse, Pounce & Valet de cœur.

A la rentrée il prend Spadille;

Mais ébloüi de son bonheur,

Il fait la beste. Il perd. Revel ga-
gne Codille.

La Charge de Garde du
Cabinet des Livres de Sa Ma-
jesté, qui est dans le Louvre,
estant demeurée vacante de-
puis le decés de M' l'Abbé de
Lavau qui mourut il y a sept
ou huit ans, le Roy a depuis
quelques jours jugé à propos
de la remplir. Sa Majesté se
fit apporrer la liste de tous

370 MERCURE

ceux qui la luy avoient demandée , & y ayant trouvé le nom de M' Dacier , elle ne balança pas à le choisir. Ainsi son merite seul luy tint lieu de recommandation. Il est de l'Academie Françoisé , & de celle des Inscriptions , & comme on ne peut avoir plus d'erudition qu'il en a , la Charge dont le Roy vient de le gratifier luy convient parfaitement. Je vous ay marqué autrefois la difference qu'il y a entre cette Charge & celle de Bibliothecaire du Roy. La Bibliotheque de Sa

majesté est à la rue Vivienne.

On a appris par une Lettre de Bordeaux, que le 16. de ce mois à onze heures du matin, il y parut une Etoile près du Soleil venant du Nord, & qu'elle dura jusques au Soleil couchant. Toute la Ville la remarqua. Les Politiques dirent aussi tost que ce Phénomene extraordinaire presageoit la mort du Roy d'Angleterre Guillaume, Prince d'Orange. D'autres creurent qu'elle devoit faire entendre la rapidité des Con-

352 MERCURE

questes du jeune Roy de Suede.

Je vous parlay le mois passé de la mort de messire François du Gard, Seigneur de Lompré, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. J'ay appris depuis qu'il estoit Chef de sa famille, qui est originai- re de Picardie, où il s'est al- liée depuis quatre Siecles aux plus illustres maisons de la Province.

Il a si bien rempli pendant quarante années qu'il a tenu Academie à Paris, tous les devoirs d'une Profession aussi

distinguée que la sienne, qu'on peut dire qu'il estoit généralement estimé & aimé de tous ceux qui le connoissoient ; il ne possédoit pas seulement l'Art d'enseigner à monter à cheval , il avoit encore un talent singulier pour former la jeune Noblesse , au bien & à la vertu. Il faisoit son plus grand plaisir d'estre avec elle , il sçavoit mesler dans ses entretiens familiers des conseils tres-salutaires. Il joignoit à la connoissance de l'Histoire celle des Médailles, dont il a laissé

Mars 1702.

G g

354 MERCURE

une tres-belle suite. Je vous ay quelquefois envoyé de ses ouvrages, & si le poste qu'il occupoit luy avoit laissé le temps de cultiver les belles Lettres, il y a lieu de croire qu'il se seroit attiré beaucoup d'applaudissemens dans ce sterile champ de gloire. Il estoit naturellement brave & avoit reçu des blessures qui luy estoient glorieuses. Le Public ne laisse pas d'avoir dequoy se consoler dans la perte qu'il vient de faire, puisque Mr de Lompré a pris soin de former pendant sa

vie Mrs les Fils dans la Profession, & de les mettre en estat de soutenir son Academie avec honneur, comme ils ont fait de son vivant, & comme ils font actuellement avec une approbation generale.

Madame de Pontcarre, femme de M^r de Pontcarre Maître des Requeste, & fils aîné de M^r de Pontcarre Conseiller d'Honneur au Parlement est morte en couches. C'estoit une femme d'une grande vertu & d'un vray mérite. Elle estoit fille de M^r

356 MERCURE

le President Boulanger, c'est une veritable perte, Mr de Pontcarré sçait aussi aussi tout ce qu'il perd, Vous sçavez avec quelle distinction il est regardé au Conseil. Son esprit & son équité luy ont déjà établi une grande réputation. On le regarde tout jeune qu'il est comme un magistrat des plus éclairés, & des plus integres. Il est digne fils d'un si digne pere.

Presentement que la Campagne d'Hiver est finie en Italie, voyons ce qui s'y est

passé, & si les Imperiaux y ont profité de la superiorité que les conjonctures que je vous ay marquées dans ma Lettre leur ont fait avoir pendant cette fâcheuse saison. Tout roule sur quatre choses, sçavoir sur leur entrée dans Barcel, & dans la Mirandolle, sur l'affaire de Cremone, & sur le Blocus de Mantouë. Les deux premières ne leur ont procuré ny profit, ny gloire, & leur valeur n'y a eu aucune part. L'Entrée de leurs Troupes dans Barcel estoit concertée

358 **MERCURE**

avec M^r le Duc de Modene. Il estoit en pouvoir de livrer une Place qui luy appartenoit, & que les Alliez auroient pu forcer s'ils n'avoient mieux aimé manquer ce coup que d'égards & d'honesteté pour ce Prince, qui a fait tout le contraire de ce qu'il avoit promis avant l'ouverture de la Campagne dernière. Quant à l'affaire de la Mirandole, la trahison seule l'a fait réussir. Il n'y a personne qui ne puisse estre surpris lorsqu'il n'est point attaqué à découvert, & les ames genereuses

estans moins soupçonneuses
 que les autres parents plus diffi-
 cilement de semblables coups.
 Quand on est surpris dans une
 Place dont on est abso-
 lument le maître, on peut
 estre accusé de n'avoir pas
 eu toute la vigilance possi-
 ble & nécessaire; mais il ne
 s'est rien trouvé de pareil
 dans la surprise de la Miran-
 dole. Le Souverain estoit
 dans la Place où il avoit
 bien voulu faire entrer ceux
 qu'il n'y vouloit plus souffrir.
 Il luy estoit plus aisé qu'à
 d'autres, de s'entendre avec

les Sujets après avoir changé de resolution. Ainsi il n'y a point eu de honte pour les Alliez dans l'abandonnement qu'ils ont fait de cette Place. Voila le second effet de leur superiorité, pour lequel ils n'ont pas tiré un seul coup, ils pouvoient entrer dans ces deux Places, de la maniere qu'ils ont fait quand ils auroient esté beaucoup moins forts.

L'affaire de Cremona avoit quelque chose de plus relevé dans son projet & dans l'exécution

cution ; mais quant à la valeur des Troupes, celle des François l'a emporté. Le plus petit nombre en desordre, & presque sans Officiers, a batu le plus grand, & ce plus grand nombre estoit de Troupes d'élite, & d'Officiers choisis & doublez, ce qui est une perte presque irreparable pour l'Armée Imperiale.

Enfin, le quatriéme effet de la superiorité des Troupes Allemandes, a esté le blocus de Mantoüe, mais d'un costé seulement. Il ne s'est peut

Mars 1702. Hh

362 MERCURE

estre jamais rien vû de pareil dans une semblable conjoncture, aux effets que ce blocus a produits. On bloque une place pour l'incommo-der, & quelquefois même pour l'obliger de se rendre faute de subsistance après un long blocus. Les Allemans au contraire se sont aprochez de Mantouë. Ils y ont pris des Quartiers, pour se faire battre plus de trente fois pendant tout le cours de l'Hiver, sans qu'ils ayent remporté le moindre avantage seulement une fois contre les frequens Partis

qui les ont attaquez dans ce blocus; on auroit esté obligé de les aller chercher plus loin pour les battre, & peut estre auroient ils esté moins souvent batus. Les prises réitérées que l'on a faites sur eux, non seulement ont esté cause que rien n'a manqué dans Mantoüe, mais mesme que toutes les choses necessaires à la vie s'y sont trouvées en abondance. On a vu dans la Ville jusqu'à trois mille Chevaux à la fois pris sur les Ennemis en differens temps, dont la pluspart ont esté des-

H h ij.

364 MERCURE

tiuez pour remonter nostre Cavalerie. Il est aisé de juger que l'on a fait des prisonniers à proportion, & que le grand nombre de Combats en détail nous a esté plus avantageux qu'une grosse action dans laquelle les Ennemis auroient perdu bien du monde, mais beaucoup moins, & peut estre mesme point du tout de fourage, & de bétail. On ne peut donner trop de loüanges à Mr le Comte le Tessé, qui a toujours esté cause de tous ces Partis, & qui s'est souvent trouvé à la

reste. Mr de Surlaube s'y est aussi acquis beaucoup de gloire , & malgré le bon exemple qu'il a donné, on n'a pas laissé de se plaindre de ce qu'il s'est trop exposé. Ces avantages continuels ont esté si connus de toute l'Italie qu'aucun de ceux qui écrivent favorablement pour les Ennemis, n'a osé les contester dans leurs Nouvelles publiques. On peut dire que les Ennemis , se sont donné beaucoup de mouvemens , & se sont extrêmement fatiguez pendant tout l'Hiver

66 MERCURE

pour se faire battre, & qu'ils ont amassé dans une grande partie de l'Italie pour la subsistance de Mantouë, toutes les choses dont cette Ville auroit pû manquer.

Quantité de leurs Houffars ont deserté, & la pluspart de ces Deserteurs se sont jettez dans Mantouë, ce qui fait voir, sans qu'il soit besoin de raisonnemens pour le prouver, que la disette n'estoit pas dans Mantouë ainsi que les Allemans l'ont publié. Le nombre de ces Houffars y estoit assez grand pour former des Corps capables d'al-

ler en Party. Ils ont demandé qu'on leur permist d'y aller. On a d'abord hésité, parce qu'ils pouvoient retourner parmi les Ennemis après avoir vû en partie l'état de la Place ; mais comme on n'aprehendoit rien, on leur a enfin accordé l'effet de leurs demandes. Ils ont esté si charmez de la confiance que les François témoignoyent avoir en eux, qu'ils ont remporté plusieurs avantages, quoy qu'en nombre inferieur, comme il est marqué dans toutes les Nou-

H h iij

368. MERCURE

velles publiques.

Les Ennemis ont aussi perdu beaucoup de Danois qui ont deserté, & qui desertent encore tous les jours, Ils sont si mal satisfaits des Allemans, qu'ils assurent qu'ils ne conseilleront pas à ceux de leur Nation de passer en Italie.

Les Peuples du Modenois & du Parmesan se sont tres mal trouvez de leur côté de les avoir eus pour hostes. Leurs manieres de piller & d'emporter jusques aux portes des maisons, les ont pourtant moins touchez que ce que je vais vous dire.

GALANT. 379

Leurs Troupes Allemandes sont remplies de femmes, & l'Empereur donne la demie - paye aux enfans mâles de celles qui accouchent. Ils l'ont jusqu'à un certain âge, après quoy ils ont la paye toute entiere. Les femmes Allemandes qui sont accouchées dans les États de Modene & de Parme, & qui ont eu des filles, les ont laissées aux Paysans de ces deux États, & ont enlevé leurs Garçons de mesme âge. Il est aisé de juger si par ces manieres d'agir les Allemans

370 MERCURE

se sont fait aimer en ce Pays :
là. J'espere vous en dire enco-
re quelque chose avant que
de fermer cette Lettre.

M^r l'Ambassadeur d'Es-
paigne presenta au Roy au
commencement de ce mois
Don Diego de los Rios, Gou-
verneur de Cartagene. C'est
un homme d'un vray merite.
Sa Majesté l'a receu aussi avec
cette bonté qu'elle témoigne
à tous ceux de cette Nation,
& sur tout à ceux que la Na-
tion estime. Don Diego de
los Rios est de ce nombre. Il

s'est toujours conduit en homme qui merite tous les sentimens d'estime que l'on a pour luy.

Son Excellence a aussi presenté au Roy, & à toute la Maison Royale Don Pedro de Gusman d'Abalos, Marquis de la Mina, Seigneur de Santaren, General de l'Artillerie des Armées du Roy Catholique en Europe, President de la *Audiencia* de Panama, & Capitaine General de cette Province dans le Royaume de terre ferme aux Indes. Le nom de Gusman fait voir qu'il

372 MERCURE

est de la Maison des Ducs de Medina Sidonia, & c'est de cette même Maison que Saint Dominique, Fondateur des Jacobins, tiroit son origine. Il a passé par tous les Emplois militaires. Il a esté Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, Mestre de Camp, & Amiral de Galions. Il est revenu des Indes avec l'Escadre de Mr de Coetlogon, & a débarqué à Rochefort. Estant arrivé heureusement en France avec Don Jaime de Gusman & Spinola son fils aîné, il a souhaité d'avoir l'honneur de

saluer le Roy , honneur qui flatte tous ceux de sa Nation qui ont pû se le procurer. Il a laissé une de ses filles à Bordeaux dans un Convent de Religieuses Benedictines. M^r l'Ambassadeur d'Espagne le presenta avec M^r son fils , à Sa Majesté , à Monseigneur , & à tous les Princes & Princesses de la Maison Royale, qui les receurent avec des distinctions qui les ont charmez. Le Roy luy fit l'honneur de luy dire , *qu'il le connoissoit par son merite personnel*

174 MERCURE

Et par sa bonne conduite ; qu'il sçavoit les soupçons qu'on avoit voulu donner de luy, & la maniere avantageuse dont il s'en estoit justifié. Sa Majesté luy dit ensuite quelques mots Espagnols, & luy promit sa protection dans tout ce qui pourroit dépendre d'elle.

Madame la Duchesse de Bourgogne & Madame, firent l'honneur à M^r son fils de luy adresser souvent la parole pendant le souper du Roy, en presence de Sa Majesté. On luy fit mille questions, où il répondit avec esprit ; il parla

tonjours François. Il n'a pourtant appris nostre Langue que pendant le temps qu'ils ont esté sur mer pour venir à Rochefort. On fut surpris que ce jeune Seigneur qui n'a que douze ans, eût pû faire un si grand progres dans la Langue Françoise dans l'espace de trente cinq jours que ce trajet a duré. Sa physionomie marque tout l'esprit qu'il a. Il est bien fait, il a les manieres nobles & aisées, & promet beaucoup. M' son pere donne bien l'idée de tout ce qu'il est si tost qu'on le voit. Avec mille

376 **MERCURE**

autres qualitez distinguées il a ce fond d'honneur & de probité qui entre toujourns dans le caractere d'un veritable Espagnol. Les vertus les plus éminentes sont comme naturelles à tous ceux de la Maison de Medina Sidonia. Le Duc de ce nom est du Conseil d'Etat de Sa Majesté Catholique, & son grand Ecuyer. Ceux qui sçavent l'Espagnol à la Cour, & qui se sont entretenus avec M^r le Marquis de la Mina luy ont trouvé, malgré sa retenue, toute l'elevation que son

cœur tire de sa naissance & de son mérite, & ont avoué qu'il estoit tres digne de tous les Emplois qu'il avoit eus, & de tous ceux qu'il pourra avoir encore.

Le 26. du mois passé, Dimanche du Carnaval, la Reine Douïainere d'Espagne regala d'une maniere bin Royale & digne de Sa Majesté, les personnes les plus distinguées de la maison. Elle alla à la promenade avec toute sa suite, & à son retour elle fit donner une magnifique col-

Mars 1702.

li

378 MERCURE

lation, où l'on servit une Corbeille bien precieuse. Il y avoit des Bijoux d'un grand prix que cette Prince distribua. Je vous ay déjà dit que toutes les Dames de la Cour d'Espagne portoient le Cordon bleu, & se sont faites Chevalieres de l'Ordre du Saint Esprit. La Reine Douïai-riere voulut que ses Filles d'Honneur eussent aussi cet Ordre. Elle prit donc dans cette Corbeille, des Cordons bleus avec des Croix du Saint Esprit enrichies de beaux Diamans, & leur en mit à chacu-

ne , de sa propre main. Elle donna à la Camerera Mayor, à son Mayordome mayor, & à toutes les Dames d'Honneur, le Portrait du Roy Philippe V. enrichi de gros Diamans. La Camerera mayor est madame la Duchesse de Frias, & son Mayordome, M^r le Comte de Alba.

Le Roy vient encore de donner l'agrément à cinq personnes de distinction, & qui brûlent de se signaler, pour lever cinq nouveaux Regimens. Ce sont

I i ij

380 MERCURE

Mrs le Comte de Brancas Villars.

Le Chevalier de Froulay
De Broglio.

S. Hilaire, Lieutenant general d'Angoumois.

De Scoane, Irlandois, ce dernier sur le pied étranger.

Le Roy a donné en même temps à M^r Moncaur, l'agrément pour acheter le Regiment d'Angoumois qu'avoit M^r le Comte du Luc. S. M. fit il y a quelques jours la Revuë des Gardes du Corps, des deux Compagnies de

Mousquetaires, & des Grenadiers de la Maison. Les Gardes du Corps formoient huit Escadrons ; les deux Compagnies de Mousquetaires, quatre; & les Grenadiers un. Il est impossible de voir des Troupes plus belles, & plus lestes. Le grand nombre d'Officiers qui sont dans ces Corps & qui sont incapables de reculer, doivent les rendre inébranlables.

L'Armée du Roy d'Espagne en Italie se fortifie tous les jours, & il part de tous

382 MERCURE

coſtez des Troupes pour s'y rendre. Ce Prince y envoie les Regimens de Brabant & de Flandres qui ſont de douze cens chevaux chacun. Il a envoyé ordre à M^r le Chevalier de Caylus qui commande en Italie le Regiment Eſpagnol des Dragons Jaunes, de viſiter toutes les Troupes qu'il a dans l'Etat de Milan, & dans le Royaume de Naples, afin de luy en rendre compte dans le moment qu'il débarquera en Italie. Ce Chevalier eſt non ſeulement generalement eſti-

mé pour sa valeur ; mais il a une intelligence si grande & si parfaite de tout ce qui regarde la guerre , que les Généraux sous lesquels il a servy, disent hautement qu'il est capable d'exécuter les plus grandes entreprises.

Mr le Comte d'Estrées se devoit mettre en rade le 21. de ce mois , esperant faire voile cinq ou six jours après, & lorsqu'il s'y seroit mis , il devoit envoyer à Barcelone Mr le Chevalier de saint Pierre, Capitaine de Vaisseau,

384 MERCURE

afin d'y regler toutes les choses necessaires pour l'embarquement du Roy d'Espagne. Je croy que tout cela se fera executé en cas que les vœux se soient trouvez favorables. Ce Vice Amiral doit tenir table pour Sa Majesté Catholique & pour toute la Suite pendant le Traict. Voi-cy la Liste des Vaisseaux & des Bâtimens qui le doivent faire avec les Noms des Commandans , & l'état des Equipages.

Le

GALANT. 285

Le Faudroyans.

M^r le Comte d'Estrees.

Hommes 930

Canons 208

L'Admirable.

M^r le Marquis de Langeron,

Lieutenant general.

Hommes. 700

Canons 98

Le Fortuné.

Hommes 390

Canons 58

Le Consent.

M^r le Bailly de Lorraine.

Hommes 420

Canons 60

Mars 1702.

Kk

386 **MERCURE**

L'Hirondelle.

Mr de Phlypeaux. 17

Hommes 17

Canons 37

Brulot.

L'Eclair.

M^r Girardin Capitaine de
Brulot.

Hommes 60

Canons 12

Le Lion.

Mr Benoit.

Hommes 60

Canons 12

Corvettes.

La Dorade.

Mr Ginette.

GALANT. 387

Hommes 38

Canons 4

La Sainte Anne.

Mr de Vence, Enseigne de
Vaisseau.

Hommes 18

Canons 4

Le Saint Jean.

Mr Cabre de monvert,

Hommes 18

Canons 4

L'Entreprenante.

Mr Keralio Sousbrigadier des
gardes Marines.

Hommes 19

Canons 4

K h ij

388 MERCURE

	Total
Hommes	2902
Canons	400

Le Brulot le Lion portera la poudre du Foudroyant, lors que Sa Majesté Catholique sera embarquée. Le parfait est party pour Cadix où il est allé porter des Canons. Il a esté suivy du Fleuron qui est aussi allé en porter à Lisbonne.

Je vous ay déjà envoyé des vers qui font voir quelque rapport entre l'affaire de Cremona, & le Jeu de l'Ombre. On pretend que ceux qui suivent

soient les originaux. On ne
laisse pas de faire quelque fois
de jolies choses sur ce que
d'autres ont inventé.

*E*ugene avoit le Basse, la Ma-
nille,

Le Roy, la Dame & le trois de
Carteau;

Il est assez heureux pour prendre
l'Espadille :

Cependans dans Crémone avec un
jeu si beau,

Faute de Ponte, il a perdu Co-
dille.

Oni avoit d'abord publié
que le Roy des Romains iroit
commander sur le Rhin, mais

390 MERCURE

ce dessein s'estoit insensiblement evanouy en sorte qu'il avoit esté résolu qu'il n'iroit pas. Cependant lorsqu'on a eu une certitude entiere que le Roy d'Espagne devoit aller commander en Italie & Monseigneur le Duc de Bourgogne en Flandres, on n'a pas cru qu'il fust glorieux au Roy des Romains de demeurer à Vienne.

Je vous ay déjà marqué dans ma lettre que les morts d'Apoplexie sont aussi frequents qu'elles estoient l'année dernière. Mr Colbert

Abbé General de l'Ordre de
Prémontré vient de mourir
de ce mal. Il ne me reste n'y
assez de temps ny assez de
place pour vous parler de
cette mort & je remets au
mois prochain à vous en en-
tretienir.

M^r le Bailly d'Auvergne
Fils aîné de Mr le Comte
d'Auvergne & qui avoit cédé
son droit d'aînesse à son Ca-
des vient de mourir plus jeu-
ne Il est decedé à Bergop-
zom. Comme il avoit infini-
ment de l'esprit, & que dans
les derniers momens de sa

K k iiiij

194 MERCURE

vic, il en a fait tout l'usage qu'un bon & véritable Chrétien en doit faire, il est mort avec des sentimens, & une resignation qui ont edifié tous ceux qui en ont esté témoins.

Le mot de l'Enigme du mois passé qui estoit *le Vent* a esté trouvé par Messieurs De Woolhouse Medecin Oculiste Anglois à Saint Germain en Laye : De Courcy Commissaire des Guerres de Vire, & l'aimable Virginie sa voisine : Joli Perrere : Hutil Procureur au Chastelet, de la rue Saint Bon : Tamiriste son épouse & ses enfans : Les Vents du Pont Saint Michel : Le Sournois de la rue S. Jaques : Partisan de

GALANT. 363

Billart : Lambrelin de l'Estolle
ruë des Augustins : Le Moineau-
franc de la ruë de Bievre : Le
Marquis des Machines : Le Pe-
tit Debonnaire du College de
Boncourt : L'obligeant Seigneur
Venitien T * * * , & le Voia-
geur Aventurier de Rosette en
Egïpte : Le Richard & sa Pru-
de du Quai des Augustins : Le
Chevalier d'Argencourt & le
Partisan des beautez du Thea-
tre François, son Ami du Quai
des Augustins : Le nouveau
Commis ou Chef du Gardénot
des voisins du grand Bureau des
Pauvres Place de Grève ; Le
successeur du * * * * Benoist ses
Elevés ruë S. Antoine : L'Abbe
Lorre ruë de Richelieu, & l'A-
mane des quatre vingts mille

394 MERCURE

liv. de la mesme rue. Mademoiselle du Moustier sa fille del' Arsenal, mademoiselle Javotte jeune Muse de la rue de Richelieu. La petite Mimie de la rue de Savoie & les belles Dentis du Quai des Augustins. La Demoiselle qui n'en a jamais deviné. La belle Chapelière du bas de la rue de la Harpe. La charmante Brunette Catin Salomon. La plus aimable Bruë de la rue S. Jacques & son nouveau Voisin. & Le Vacher de la rue Fromentreau.

L'Enigme que je vous envoie a été faite par une dame d'esprit & de mérite, connue par plusieurs personnes considérables, & distinguées par leur esprit, sous le nom de la grande Doris.

GALANT. 195

ENIGME.

En guise de Serpens nous cher-
chons une route ,
Que l'on a préparée adroitement
pour nous ,
Nous devons occuper des lieux ten-
dres & doux ,
Aux dépens de leur sang même ,
quasi qu'il en coûte.

¶
Nous estions autrefois Signe de no-
ble race ,
A présent , sans scrupule , on tâche
à nous avoir ,
Nous sommes en tout temps agréa-
bles à voir ,
Quand la beauté , sur tout , tient
entre nous sa place.

¶
D'un endroit exhaussé d'où l'on
peut tout entendre .

126 MERCURE

*On nous descend la nuit pour nous
mettre en repos,*

*Pour dire nostre nom ou prononce
deux mots,*

*Qui peut trouver un sens, pourra
bien nous comprendre,*

La mort du Roi d'Angleterre, Stathouder de Hollande a fait assez de bruit, pour que je ne doute point que vous n'en ayez appris la nouvelle presque dans le mesme temps que moi. Je ne vous repete point tout ce qui regarde sa maladie, & tout ce qu'il a dit en mourant, qui se trouve imprimé dans les Nouvelles publiques. Il se peut qu'il ait tenu le langage qu'on lui fait parler. Mais il se peut aussi que ceux qui avoient interest qu'il parlast de cette sorte publient ce qui les accom-

mode. Ce sont de ces choses que le temps a coutume d'éclaircir.

Je dois suivant ma coutume vous parler de la naissance & des principaux événemens de la vie de ce Prince, mais comme beaucoup de raisons pourroient faire croire que j'en parle avec passion, je ne dirai rien de moi mesme, mais je rapporterai seulement quelques morceaux des Histoires de Hollande, qui traitent des choses dont j'ai à vous entretenir. En voici un qui parle du mariage du Prince Guillaume son pere, qui se fit en 1641.

Henry Frideric de Nassau, Frere du Prince Maurice, mort sans avoir esté marié, voyant les Espagnols occupez des affaires que leurs donnoient les François & les

398 MERCURE

Portugais, & n'ayant rien à apprehender des entreprises du Cardinal Infant, voulut employer ces favorables conjonctures pour travailler à l'établissement de sa Maison. Dans cette vue il fit demander à la Cour d'Angleterre Henriette Marie d'Angleterre, Fille du Roy Charles I. pour son Fils unique Guillaume, qui n'estoit encore alors âgé que de quinze ans. Le party parut d'abord assez inégal, & l'on trouva un parti étrange à Londres, qu'un petit Prince, qui estoit au service d'un tray, & qui avoit à peine quinze ans, recherchast une Princesse qui pouvoit estre heritiere de trois Royumes, & qui estoit Petite-fille de Henry le Grand, Roy de France, mais la Reine Mere Marie de Médicis, & le Cardinal de Richelieu, qui estoient alors au pouvoir, s'opposèrent à ce mariage.

dicir, qui estoit encore à Londres se
 souvenant des bons traitemens qu'on
 la avoit reçus du Prince & de la
 Princesse d'Orange à la Haye,
 disposa la Reine d'Angleterre sa
 Fille à ce mariage. - Kerckové,
 fieur de Henneruliet que le Prince
 d'Orange avoit envoyé pour mēa-
 ger toute l'affaire auprès du Roy
 Charles, representa se bien la gloire
 de la Maison de Nassau, qui avoit
 déjà eu l'honneur de l'alliance de la
 Maison de Bourbon, que la Prin-
 cesse fut accordée au Prince Guillau-
 me. Il se rendit ensuite à Londres,
 où il l'épousa le 11. de May avec
 des ceremonies aussi pompeuses qu'a-
 voient esté celles du Mariage de la
 fille du Roy Jacques I. avec l'Elec-
 teur Palatin. Elle demoura encore un
 an entier auprès du Roy jusqu'à ce

400 MERCURE

que la Reine sa mere l'amena elle-même en Hollande, où l'on fit des dépenses excessives pour la recevoir.

Cette Princesse estoit sœur de feuë Madame, premiere femme de feu S. A. R. Monsieur. C'est de ce mariage d'Henriette Marie Stuart, qu'est issu le Prince dont la mort fait aujourd'hui l'attention de toute l'Europe. Son Pere mourut en 1650. le 6. Novembre, & le Prince son fils vint au monde le 13. du même mois sept jours après la mort de son pere. L'ambition de Guillaume II. l'avoit porté à vouloir se faire Souverain, & il avoit osé en venir jusqu'à la force ouverte, en assiegeant Amsterdam; ce qui fut cause qu'après sa mort cette Ville-là fit frapper

une Médaille qui marquoit que l'année de la mort de ce Prince estoit la premiere année de la liberté de la République. L'ambition du Pere empêcha que le Fils ne fust élevé aux Charges de ses Ancêtres. C'estoit aux États à se charger de son éducation ; ils s'en chargerent , & pour lui faire oublier qui il estoit , ils ne lui donnèrent qu'un Valet de Chambre , & un Gouverneur assez obscur nommé Chapuseaux qui fut depuis Gouverneur des Pages du Duc de Hannover. Son ambition naturelle lui fit ouvrir les yeux & lui donna de l'esprit de sorte qu'il ne doit point à son éducation ce qu'il en a fait voir depuis ces Vtēpsylā. Comme l'ambition de son grand Oncle

Mars 1702.

L I

402 MERCURE

de Maurice & de son Pere avoit causé de grandes frayeurs à la Republique, elle voulut empêcher en 1637. que ce jeune Prince ne parvint aux Dignitez de ses Ancêtres. Voici ce qui est rapporté sur ce sujet dans l'Histoire de Hollande, dont je vous ay déjà parlé.

On fit plus pour l'affermissement de l'Etat dont on faisoit dépendre le salut de la continuation de Gouvernement present. Dans l'Assemblée tenue à la Haye le 15. d'Aoust 1637. dressa cette fameuse Declaration, qui fut appelée Edit perpetuel de Loy éternelle pour le soutien de la liberté & pour la conservation de l'unité & du repos de la Hollande & de V. Westphrie.

De troisième Article de ces Edits.

I

1637

remis Que la Charge de Stathou-
 der ou Gouverneur d'une ou de
 plusieurs Provinces, ne seroit
 jamais conferée à qui que ce
 fust. On le fit signer & jurer à tous
 ceux qui estoient employez dans les
 Charges & le service de la Repu-
 blique pour les engager à ne point
 reculer sur la résolution que les Etats
 avoient prise de ne point changer le
 Gouvernement présent. Le Prince
 d'Orange Guillaume III. jura
 cet Edit, & comme vous le verrez
 dans les Registres des Provinces, & en plusieurs ser-
 mens. Les Etats d'habitans s'assurent
 de la fidélité de ce jeune Prince,
 dont ils ont de grandes espérances. Les
 seigneurs de la faction des Seigneurs
 de Dordrecht & de Pensionnaire
 de Dordrecht, & de Pensionnaire
 de Dordrecht. On se joint à eux en 1664.

404 MERCURE

le Roy Louis le Grand avoit rendu de ce Prince la Ville & le Chasteau d'Orange, dont il s'estoit fait cinq ans auparavant, & non apprehendoit que la bienveillance que le Roy avoit pour luy ne luy inspirast le dessein de vouloir rentrer dans les Charges de son Pere, & d'entreprendre comme luy sur la liberté publique.

Ce morceau d'Histoire marque qu'il avoit dès lors obligation au Roy de France, & que la Republique craignoit qu'il n'attentast sur la liberté. Il dissimula son ressentiment, & vit bien qu'il ne pourroit parvenir aux Charges de ses Ancêtres, à moins que les Etats embarrassés dans quelque grande guerre ne creussent avoir besoin de luy.

de il se promit qu'alors il les
 forceroit à changer de senti-
 mens, & à l'élever encore plus
 haut que ses Peres. La guerre
 de 1672. & la situation déplora-
 ble où se trouvèrent les Etats
 luy donnèrent lieu de faire agir
 ses créatures. Voicy ce qui se
 passa à cette occasion, tiré de
 la même Histoire dont je viens
 de vous donner deux extraits.

*Les desordres causez dans les
 Villes des Provinces de Hollande
 & de Zelande par les seditions pro-
 pulaires, ne purent estre appaisez
 que par la promesse de donner pou-
 voir au Statender ou Gouverneur
 au Pays, & les Magistrats, dont la
 plupart n'osoient plus se montrer
 hors de leurs maisons, pour d'assez
 légers succès, bien qu'ils fussent*

406 MERCURE

entraints de satisfaire à ce point.
Les séditieux & les mécontents, exci-
tées par les Partisans du Prince
d'Orange à mais ils estoient retenus
par l'Edit perpétuel qu'ils avoient
signé & juré en 1667. auquel le
Prince s'estoit même engagé par ser-
ment. Mais les peuples seiffant
aux Etats la soie de casser ou de re-
former l'Edit, voulurent proceder à
la commission du Prince malgré
leurs Maistres, & sans se soucier
des formalitez ordinaires, les ha-
bitans de la Ville de Dord qui passe
pour la capitale de Hollande, &
qui ont la première voix aux Etats
de ces Provinces, ont esté quelques fois
les premiers qui commencent.
Ils alterent en groupe insulter la
maison du vice-roi de leur ancien
Roi de maison, puis du grand Duc.

GADANT 407

de Putten, & du Pensionnaire de
Hollande, qu'ils accusèrent d'estre
les auteurs de tous les malheurs du
Pays. Ils prirent dans la Maison
de Ville le Tableau du grand
Baillie qu'ils pendirent à un gibet.
Ils mirent l'Etendart Orange sur
la Tour avec cette description,
Orange dessus, V Vith dessous:
Que la foudre terrasse celui
qui pensera autrement. Ils con-
traignirent le Magistrat de dresser
un Acte pour se relever, & le Prin-
ce d'Orange avec eux, du serment
fait sur l'Edit perpetuel; & de de-
puter vers son Altesse pour l'invi-
ter à venir prendre possession de son
nouveau Gouvernement, & visiter
les Magazins & les Fortifications
de la Ville. Le Prince y vint
le 29 Juin, mais il ne fut pas

408 MERCURE

devoir accepter le Stasbouderat jusqu'à ce que les Etats l'eussent absous du serment solennel qu'il avoit fait de ne jamais le recevoir, lors même qu'il en seroit sollicité. Cette modestie ne servit qu'à augmenter encore l'impatience du Peuple, & à l'irriter contre le Magistrat, qu'ils accusèrent de favoriser la faction de Louvestein, il fallut pour l'apaiser que les Bourgmaitres Nueld & Vick & Halling choisissent deux Ministres du Temple pour dispenser le Prince de son serment, & qu'ils fissent dresser un Acte sous le nom des Regens de la Ville, par lequel ils renouvoient entièrement & pour toujours à l'Edit perpétuel, déclaraient le Prince Gouverneur & General des Armées par mer & par terre & luy deferoient tous les droits

☉

Et tout le pouvoir qu'avoient eu ses Ancestres. On porta aussi tost l'Acte à signer au grand Bailly de Putten, comme à un ancien Bourgmaistre. Il tenoit encore la chambre pour l'indisposition qu'il avoit contractée sur la flotte. Il refusa longtemps de signer ce que l'on souhaitoit de luy; mais les larmes de sa femme & de ses enfans, & la crainte de se voir massacrer par la populace qui vint toute furieuse l'assiéger dans sa maison, luy arracherent enfin cette signature.

La meme chose arriva dès le mesme jour à Rotterdam, & le lendemain qui estoit le dernier de Juin à Harlem, à Leyde, à Goude, & à Delft, en faveur du Prince d'Orange, dont les creatures réussis-

Mars. 1702. Mm

210 MERCURE

Soient extraordinairement à détruire le party des de VVitb dans l'esprit du peuple. Les Magistrats n'osoient plus parler d'attendre sur ce sujet les ordres & la decision des Etats de la Province ; sans passer pour traitres à la Patrie, & pour ennemis du Prince, & sans s'exposer à faire briser leurs portes & leurs fenestres. Chaque Ville prioit à l'envy le Prince de venir chez elle, ou d'y envoyer prendre possession de sa nouvelle Dignité.

Ces premiers feux étant un peu ralentis, les Magistrats crurent devoir faire de bonne grace ce qu'ils n'avoient accordé d'abord qu'à la violence & aux menaces des peuples, & rectifier tout ce qui s'estoit commis d'irregulier dans ces nominations particulieres du Prince au

Stathouderat; de sorte que sur leurs avis, les Villes envoyèrent presque en même temps leur Deputez, celle de Hollande à la Haye, & celle de Zelande à Midelbourg faire leurs propositions aux Etats de ces Provinces; & comme tous les Membres qui les composotent alors avoient les mesmes instructions, l'affaire fut bientôt resolüe, les Etats de Hollande & Westfrise assemblez le 3. de Juillet avant que de proceder à l'erection solennelle du Prince, prononcèrent l'abrogation de l'Edit perpetuel & irrevocable qu'on avoit declaré Loy fondamentale de l'Etat. On delivra tout le monde du serment avec lequel on avoit juré son observation, quoique les Etats mesmes se fussent osté le pouvoir d'en dispenser pour quelque

42 MERCURE

raison que ce pust estre. On dressa
le mesme jour un second Acte pour
conferer au Prince la Dignité de
Stathouder de Hollande & West-
frise, avec celle de Capitaine ge-
neral & d'Amiral general de la
Milice de cette Province, parce
que Son Altesse n'avoit esté revê-
tue des deux dernieres Charges que
par provision. On luy deputa aussy-
tost dix Membres de ce Corps pour
luy porter la dispense de son ser-
ment. Le lendemain il receut les
Expeditions de ses Charges, & le 8,
du mois toute cette affaire fut ter-
minée dans l'Assemblée des Etats
Generaux, avec une approbation
qui parut estre generale, parce que
les deux de VVith estoient absens,
& les principaux de leur faction.
Le Prince d'Orange estant

parvenu au but qu'il s'estoit
 proposé par le moien de ses in-
 trigues, & de ses creatures,
 n'oublia rien pour étendre le
 pouvoir que lui donnoient les
 Charges dont il se vit en pos-
 session. Il y réussit, & prit des
 mesures si justes, que la nomi-
 nation des Magistrats aiant dé-
 pendu de lui, ses creatures ont
 toujours rempli tous ces postes,
 ainsi que les premiers Emplois
 dans les Troupes; de sorte que
 sans estre Souverain, il en a
 toujours eu l'autorité toute
 entiere, les uns se soumettant
 par crainte à ses volontez, &
 les autres flatez de l'esperance
 de monter aux Dignitez, soit
 de Justice, soit Militaire.

Comme il estoit nécessaire

M m iij

414 MERCURE

que la guerre durast pour faire subsister son pouvoir, il s'est toujours appliqué à chercher les moyens de l'éterniser.

Il passa en Angleterre en 1677. & il y épousa la Princesse d'York sa cousine germaine, Son amour l'avoit moins engagé à entreprendre ce voiage que sa politique. Voici ce que l'Histoire de Hollande dit dans le mesme article où elle parle de son mariage, *mais lors que l'on apprit à la Haye le refus que le Prince avoit fait au Roy & au Duc d'York de parler de la paix suivant les mesures que la Cour d'Angleterre avoit prises avec la France pour conclure le Traité de Nimegue, on jugea a estors qu'il estoit d'intelligence avec le Parlement contre la Fran-*

GALANT. 341

ce, & que le Roy se laisseroit bien-
-tost entraîner, puis qu'il n'avoit
-pu refuser sa nièce au Prince
-malgré la resolution qu'il avoit
-prise de ne la luy accorder qu'après
-qu'il seroit convenu de la Paix de
-Nimegue avec luy.

La France qui ne cessoit point
-de faire des conquestes, se ren-
-dit si formidable aux Anglois
-par la prise de Gand, qu'il luy
-fut impossible d'empêcher la
-conclusion de ce Traité, qu'il
-crut rendre nul par le Combat
-de S. Denis, mais il fut heureu-
-sement trompé pour le repos de
-l'Europe. Depuis ce jour-là
-jusqu'à celuy de son passage en
-Angleterre, il travailla à rom-
-pre cette Paix, & n'oublia rien
-de ce qu'il put pour engager

M m iij

416 MERCURE

la France à la rompre, afin que les Hollandois qui estoient fatiguez de la guerre, ne luy imputassent pas la rupture d'une Paix dont leur Etat avoit un besoin extrême, mais le Roy prudent & sage détourna les coups que l'on vouloit luy porter, pour ne point replonger l'Europe dans une guerre dont il venoit de la délivrer. Ainsi le Prince d'Orange tourna ses vuës d'un autre costé & pensa à l'affaire d'Angleterre. Il n'eut pas besoin de tout son esprit pour la faire réüssir, ny de verser une seule goutte de sang. Deux choses le portèrent pour ainsi dire, plus viste qu'il ne vouloit aller, & ce succès qui a esté élevé comme quelque

chose de merveilleux par ses admirateurs, & par tous les Protestans de l'Europe, ne fut qu'un effet de son bonheur, des conjonctures du zele des Protestans pour leur Religion, de la trop grande facilité du Roy d'Angleterre à croire que l'orage ne devoit pas tomber sur luy, & de l'envie qu'excitoit la trop grande gloire du Roy Tres-Christien dans les cœurs de la plupart des Souverains de l'Europe. Le zele que ce Monarque fit voir pour la Religion en supprimant l'Edit de Nantes, au hazard de tout ce qu'un coup si hardi devoit lui faire craindre, le couvrit d'une gloire si juste & si pure, qu'il se trouva des Princes Catholiques, qui, à la

418 MERCURE

honte de leur Religion, n'en purent supporter l'éclat, de manière que tous les Protestans de l'Europe & la plupart des Princes Catholiques contribuèrent à l'élevation du Prince d'Orange au Trône d'Angleterre, pour laquelle il n'y eut pas un seul coup tiré. Ainsi nulle gloire pour le Prince qui se fit couronner, ny pour ceux qui le favorisèrent. Il semble qu'il ne fit que se prêter à la fortune; qui par l'amas des conjonctures qui se présentèrent, ne pouvoit s'empêcher de produire ce fameux événement. La guerre qu'il fit naistre, & qui dura jusqu'à la Paix de Ryswick ne fut pas glorieuse au Prince d'Orange. Elle accabla l'Angleterre qui se trouve encore

aujourd'huy redevable de près de cent millions pour les frais qu'elle fut obligée de faire. Cette guerre a aussi fort alteré le commerce de Hollande, & épuisé ses finances, sans qu'elle ait conquis un seul Village. Voila l'obligation que ces deux Etats ont au Prince d'Orange. Cette guerre a duré jusqu'à la Paix de Risvick, dont ils avoient un entier besoin. Il plut au Roy de la donner, parce qu'elle accommodoit ses affaires en desarmant l'Europe, ce Monarque ne voulant pas la trouver armée lorsque le Roy d'Espagne viendroit à mourir. Le Prince d'Orange cherchoit à la rallumer quand il est mort, quoy que selon toutes les apparences elle ne dust pas estre plus

420 MERCURE

avantageuse à l'Angleterre & à la Hollande, que les deux dernières guerres, pendant lesquelles les Anglois & les Hollandois ont eu beaucoup plus d'Alliez qu'ils n'en ont presentement, mais il se regardoit seul, & comme il ne pouvoit regner arbitrairement sur l'un & sur l'autre Etat que pendant la guerre, son unique application estoit de l'allumer, & de l'entretenir. Chacun se demande si les Hollandois rempliront les grandes Charges que ce Prince possedoit. Je ne penetre point dans leurs sentimens; mais ces demi Souverains, à qui on ne donne d'abord qu'une autorité limitée, ne peuvent estre que des hommes, & par consequent des ambitieux qui ne

cherchent qu'à s'élever, & une
 Republique doit estre toujours
 en garde contre leur ambition.
 Ils trouvent des moyens pour
 augmenter peu à peu leur auto-
 rité, ce qui leur donne lieu de
 faire des graces, & des liberali-
 tez, & les liberalitez font des
 croatures. Par là les Citoyens
 prennent differens partis. Vrais
 Republicains perissent com-
 me les Barnavelistes, & les
 VViths. Le Pere du Roy
 Stathouder n'a pû se faire Sou-
 verain de la Hollande, son fils,
 au nom prés, est parvenu à la
 Souveraineté. Le Stathouder
 que les Etats nommeront, en
 cas qu'ils en nomment un, au-
 ra ces deux exemples devant les
 yeux. Il croira qu'en imitant le

422 MERCURE

second, & entretenant la guerre en Hollande, on aura besoin de luy & qu'il parviendra peu à peu à l'autorité suprême. Ainsi pour l'intérêt d'un particulier, si la Hollande se donne un de ces demi-Maistres, elle ne jouïra jamais du repos si nécessaire à un Etat, dont le commerce fait tout le revenu. S'ils nomment un Etranger, il joindra des forces étrangères aux leurs, supposant qu'ils en auront besoin. Les guerres intestines se joindront à celles du dehors. Les véritables Republicains se plaindront de leurs Concitoyens qui se feront laissez gagner, par des Charges & par des récompenses, & l'Etat ne se verra point dans la gran-

quillité qu'il doit souhaiter.

Si tost qu'on fut assuré en Hollande de la mort du Roi d'Angleterre Guillaume III. les Etats de la Province se rendirent en Corps aux Etats Generaux, afin de leur donner eux-mêmes communication des résolutions qu'ils venoient de prendre dans leur Assemblée. Elles estoient de leur représenter que dans la conjoncture presente rien n'estoit capable de conserver la Republique qu'une parfaite union entre les les Provinces, qui les fist concourir ensemble à tout ce qui pourroit contribuer au bien de l'Etat, & qu'ils recommandoient avec instance cette union qui étoit si nécessaire entre eux. M. Dis

414 MERCUR

vel, Deputé d'Utreck, fit rouler son Discours sur les paroles suivantes ; *Concordia Res parva crescent.* Il pria les Deputez d'écrire à leurs Superieurs pour avoir des ordres conformes aux intentions qu'ils remarquoient dans l'Assemblée. Les Etats Generaux prirent toute l'autorité n'ayant ni Stathouder, ni Capitaine general, & resolurent de faire prester un nouveau serment à tous les Officiers entre les mains des Deputez qu'ils envoyeroient pour cela. Les mesmes Deputez eurent ordre de demander aux Commandans ce qu'ils sçavoient des projets du feu Guillaume Roy, & les ordres secrets qu'ils ont de ce Prince. Les choses estant en

cet état, il n'estoit pas aisé d'ouvrir la Campagne, & les difficultez sont encore devenuës plus grandes, puisque supposé que la Republique voulust entrer en guerre comme le Roy d'Angleterre l'avoit resolu, ce Monarque devoit venir commander en personne, & alors tous les Commandans des Troupes des Allies luy auroient cédé, le Commandement que leurs Maistres ne disputoient pas à un Prince honoré de la qualité de Roy, mais ce n'est plus aujourd'huy la même chose, & personne ne voudra obéir à son égal ou à son inferieur.

La Princesse de Dannemarck aujourd'huy Reine d'Angleterre, jugeant que dans la con-

Mars 1702. N n

426 MERCURE

joncture présente elle avoit besoin d'un Ministre en Hollande, & nommé pour son Envoyé extraordinaire auprès des Etats Generaux le Comte Malebroug, après l'avoir honoré de l'Ordre de la Jartiere. Sa Commission porte qu'il notifiera la mort du Roy d'Angleterre & l'Avenement de cette Princesse à la Couronne. Ce Comte qui estoit autrefois Mylord Churchil doit sa fortune au feu Roy Jaques II. qui l'avoit élevé aux premieres Dignitez, & l'avoit fait son Capitaine des Gardes. Il s'attacha des premiers au Prince d'Orango, lorsque la Fortune se rangea de ce parti. Sa femme est dans confidence de la Reine, & passe pour avoir beaucoup d'esprit,

Cette Princesse a fait débarquer deux Regimens de Cavalerie & deux de Dragons qui estoient sur le point de faire voile pour la Hollande. Elle veut aussi conserver toutes les Troupes qui sont demeurées en Angleterre & en Irlande, prétendant que dans la conjoncture presente elles sont nécessaires à l'Etat, & qu'elle en a elle même besoin pour bien s'affermir dans sa Dignité nouvelle.

Il y a aussi des nouvelles assurées d'Angleterre, qui portent que la Flote ne pourra estre si tost équipée. Il y a grande apparence que ce retardement sera encore plus long qu'on ne croit, & qu'on n'aura pas beau-

coup de chaleur à avancer de l'argent sur les nouveaux fonds du Parlement faits & à faire, puisque loin qu'on ait rien porté à la Banque d'Angleterre depuis la mort du Roy, chacun retire son argent, & que si l'on continuë à le retirer, avec le même empressement, il y a sujet de craindre que cette Banque ne manque : cela vient de l'alarme où sont ces Peuples depuis la mort du Roy d'Angleterre. Ils sçavent mieux ce qui se passe que nous dans l'intérieur du Royaume, & peuvent avoir des raisons de s'allarmer que nous ne sçavons pas. La Reine a envoyé ordre au Comte d'Albemarle, Hollandois, Favori du feu Roy d'Angleterre,

& connu ci-devant sous le nom de Milord Kepel, de se retirer de la Cour. Le Duc de Schomberg ayant fait voir qu'il estoit né en Angleterre, est le seul Etranger qui ait esté conservé dans ses Charges Milord Galouay, François, dont le nom est Ruvigny, & M^r le Marquis de Miremont, Neveu de M^r le Maréchal de Duras & de M^r le Maréchal de Lorges, ont esté démis de leurs emplois. Tous les Hollandois qui avoient quelques emplois, n'ont pas trouvé plus de grace auprès de la Reine, & le Comte d'Athlone seul a conservé ses titres, ce qui a esté regardé comme une grande faveur, c'est un bon Officier. Tous ces changemens deman-

430 MERCURE

dent de grandes reflexions, & l'on dit déjà que les troupes des deux Nations ne seront pas commandées par un même Chef. Enfin il est à croire que l'union estant rompuë pour une chose, elle le fera pour beaucoup d'autres. M^r Spanheim a demandé de la part de l'Electeur de Brandebourg, d'assister à l'ouverture du Testament du Roy d'Angleterre, & qu'on ne détournast rien. Il a envoyé quatre Commissaires qui ont tout inventorié à Loo. L'Angleterre & la Hollande paroissent étourdies de ce coup ; elles voudroient bien ménager ce Prince dont elles ont besoin, cependant il n'a pas lieu d'estre content des manieres, dont ses demandes

ont esté reçus tant en Angleterre qu'en Hollande.

M^r le Comte d'Estrées partit le 25. de Mars de Toulon par un si bon vent qu'il n'y avoit point à craindre qu'il fust arresté dans sa route, les Matelots appellant ce vent *là un vent fait*. Si les vents se sont trouvez dans la suite aussi favorables pour sortir du Port de Barcelone, le Roy d'Espagne doit estre parti pour Naples, il y a déjà quelques jours. L'ardeur que ce Prince a fait voir pour ce voyage, & le desir qu'il a de combattre pour empêcher le démembrement de ses Royaumes, & pour donner à ses Peuples une Paix durable & glorieuse, ont augmenté l'imp-

432 MERCURE

tience que les Napolitains avoient le devoir.

M^r le Comte de Toulouse montre tous les jours un nouvel empressement de faire voit en se signalant que le sang de Bourbon coule dans ses veines. Quoy que la charge d'Amiral de France ne l'oblige à s'exposer aux perils de la guerre que lors qu'ils doit monter une Flote, ce Prince n'a pû attendre jusque là à donner des marques de son courage & de son intrepidité. Il a fait plusieurs Campagnes avec le Roy & reçut au siege de Namur une grosse contusion auprès de S. M. Il demandoit toutes les années à servir, mais le Roy ne jugeoit pas à propos de lui accorder sa demande.

mande. Rien ne fut égal à sa joye lorsque Sa Majesté luy annonça qu'il commanderoit cette année. Il n'a point cessé depuis ce temps-là de s'y préparer, pour paroître sur la Flote avec tout l'éclat d'un Amiral de France, & d'un Prince de son Sang. Je ne vous dis point de combien de Bâtimens cette Flote sera composée, ny quelle est sa destination, le secret des grandes entreprises qui se sont faites en France sous le Regne du Roy ayant toujours esté si bien gardé par ce Prince, qu'il n'a pas même esté possible d'en rien deviner. C'est à ce Secret que sont dûs plusieurs grands succès.

On a des nouvelles de M^r de

Mars 1702. O O

464 MERCURE

Chasteaurenaut par des lettres de la Martinique, datées du 12. de Février. Le Vaisseau le Mercure commandé par M^r le Chevalier de Rochefort, que l'on croyoit perdu, l'a joint, & est presentement en fort bon estat. M^r de Chasteaurenaut ayant sçu que M^r de Coëtlogon n'avoit pas amené la Flote de la Nouvelle Espagne, a resolu d'aller à la Havane avec vingt Vaisseaux seulement, & il en renvoye dix en France.

M^r de Hemskerke ayant laissé ici son Secrétaire pour y résider au nom des Etats Generaux, il a donné part en leur nom de la mort de leur Stathouder. Le Roi en doit prendre le deuil.

On assure que le Comte de

Marleboroug doit presser les Etats de la part de la Reine d'Angleterre, de nommer le Prince de Danemarck, son Epoux, Capitaine General des Troupes de Hollande, de même qu'elle l'a nommé Generalissime de celles d'Angleterre : ce qui n'est pas sans difficulté.

La desertion est grande parmi les Troupes Angloises qui sont en Hollande. Elles se jettent dans nos lignes, & refusent de prêter serment aux Hollandois.

Les actions sont baissées de 50. en Hollande.

Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris ce 3. Avril 1702.

Je reçois dans ce moment la Lettre que je vous envoie.

O o ij

426 MERCURE

A Mantouë ce 24. Mars 1702.

DÉpuis l'affaire de Castiglione Mantouïan du 19 de ce mois, les Ennemis s'assemblerent le 21 à Garzedolo, sous les ordres du General Transmantroff, au nombre de 300. hommes, ayant jugé que la Garnison de Mantouë, ne manqueroit pas de sortir à son ordinaire, le deuxieme ou troisieme jour, pour aller ramasser des fourages; mais ayant sceu qu'aucun corps de Troupes n'avoit reçu ordre pour sortir de la Ville, ils s'avancerent la nuit du 22. au 23. dans le grand chemin entre Castiglione Mantouan & cette Ville, où ce détachement fut encore renforcé de sept cens hommes du Regiment de Listenstegen, qui occupe le poste de Spinose, détaché de celui de Marnarolo. Les Ennemis joignirent

GALANT 437

encore cent Cuirassiers aux trois mille sept cens hommes marquez ci-dessus. Le hazard voulut qu'un de nos Partis commandé par Mr de la Pomelle, Lieutenant dans Limosin, les découvrit à la pointe du jour. Il se retira en bon Partisan, & donna aussitost avis à Mr le Comte de Tessé de ce qui se passoit. Ce Comte monta aussitost a cheval & alla les reconnoitre avec le piquet de la Cavalerie, & cent Grenadiers seulement qui se trouvèrent ensemble, & qui estoient destinez pour aller couper du bois pour l'Arcenal. Mr le Comte de Tessé ordonna dans le même temps à Mr le Comte de Clermont, Maréchal de Camp de jour pour la premiere fois, de faire commander deux cens chevaux. Il trouva les ennemis au de-là de S.

O o iij

426 MERCURE

A Mantouë ce 24. Mars 1702.

DÉPuis l'affaire de Castiglion Mantouïan du 19 de ce mois, les Ennemis s'assemblerent le 21 à Garzedolo, sous les ordres du General Transmantroff, au nombre de 300. hommes, ayant jugé que la Garnison de Mantouë, ne manqueroit pas de sortir à son ordinaire, le deuxieme ou troisieme jour, pour aller ramasser des fourages; mais ayant sceu qu'aucun corps de Troupes n'avoit reçu ordre pour sortir de la Ville, ils s'avancerent la nuit du 22. au 23. dans le grand chemin entre Castiglion Mantouan & cette Ville, où ce détachement fut encore renforcé de sept cens hommes du Regiment de Listenstegen, qui occupe le poste de Spinose, détaché de celui de Marnarolo. Les Ennemis joignirent

GALANT 437

encore cent Cuirassiers aux trois mille sept cens hommes marquez ci-dessus. Le hazard voulut qu'un de nos Partis commandé par Mr de la Pomelle, Lieutenant dans Limosin, les découvrit à la pointe du jour. Il se retira en bon Partisan, & donna aussitost avis à Mr le Comte de Tessé de ce qui se passoit. Ce Comte monta aussitost a cheval & alla les reconnoitre avec le piquet de la Cavalerie, & cent Grenadiers seulement qui se trouvèrent ensemble, & qui estoient destinez pour aller couper des bois pour l'Arcenal. Mr le Comte de Tessé ordonna dans le même temps à Mr le Comte de Clermont, Maréchal de Camp de jour pour la premiere fois, de faire commander deux cens chevaux. Il trouva les ennemis au de-là de S.

438 MERCURE

Antoine à un quart de lieuë de la Ville, dont la Cavalerie remplissoit le grand chemin & occupoit de grandes Cassines à droite & à gauche, avec de l'Infanterie. Les ayans ainsi reconnus, il ne voulut pas donner le chagrin aux Troupes de la garnison de se retirer pour la premiere fois de devant les Ennemis, sans se battre. Il ordonna de faire marcher ce qui restoit des dix Compagnies, de Grenadiers & toute la Cavalerie, & à Mr. Dallar, Commandant l'Artillerie pour le Roy à Mantoue, d'amener deux pieces de Canon, ce qu'il executa avec une diligence extrême.

Les Grenadiers, toute la Cavalerie, & les deux pieces de Canon arrivées, la disposition faite par la droite & la gauche du grand

chemin moyennant des communi-
 cations auxquelles Mr Soupra, à pre-
 sent Major de la Citadelle, fit tra-
 vailler diligemment, cette Artillerie
 à la teste de nostre Cavalerie, rem-
 plissant le grand chemin, les deux
 premiers coups de canon tirez, la
 Compagnie des Grenadiers Espa-
 gnols, avec le détachement que com-
 mandoit Mr de la Pomelle, atta-
 quèrent & chassèrent deux ou trois
 cens hommes qui s'estoient glissez
 dans un fossé. Cette charge & les
 deux premiers coups de canon firent
 retirer la teste de leurs Troupes de
 plus de cent pas. Mr le Comte de
 Tessé, toujours à la teste & attentif
 pour profiter de leurs moindres mou-
 vemens, fit avancer les Troupes
 sur eux de plus près ainsique le Ca-
 non, ce qui donna lieu à un gros feu

440 MERCURE

d'Infanterie, & au canon d'user sa munition qui n'estoit pas considerable. Le feu paroissant s'opiniâtrer & paroissant même supérieur de la part des Ennemis par plus de deux mille hommes d'Infanterie dont ce corps estoit composé, Mr le Comte de Tessé envoya chercher les Piquets de chaque Bataillon, & jugea a propos en mesme temps d'ordonner à Mr de Zurlauben de prendre trois cens Chevaux commandez par Mr de Vienne, deux cens hommes d'Infanterie qui arrivoient de S. George commandez par Mr de S. Estienne, un des bons & actifs Officiers d'Infanterie, de marcher par nostre droite, pour tâcher d'attaquer la gauche par le flanc, & d'envoyer aussi Mr de la Bretonniere avec deux cens Chevaux & un Piquet de

GALANT 44

Regiment de Bugé, qui est en garnison à la Citadelle par nostre gauche entre le Poste de Marmirolo & le chemin de Veronne pour la mesme Manœuvre. Ces Troupes n'arriverent pas sans de grandes difficultez à cause d'une infinité de fosses, dont les Plaines sont coupées. Pendant ce temps-là le feu de l'Infanterie continua toujours, nos Grenadiers gagnant toujours du terrain sur eux, Mr le Comte de Tessé à la teste, Mr le Comte de Clermont, Mr le Marquis de Tessé, Mr de Plusar, Mr le Comte de Monforeau, Mr de Nogent, & Mr Guedon à la gauche. Mr le Marquis de Boulligneux estoit à celle des Grenadiers avec une distribution, ainsi que Mr le Marquis de Leuville, Mr de Mirabeau, Mr le Chevalier de Sourches suivi.

442 MERCURE

de tous. Il n'avoit pas encore esté blessé. La Cavalerie voyant approcher des Troupes pour la prendre en flanc se retira en desordre, & abandonna plus de six cens hommes qui occupoient les cassines, & qui furent taillez en pieces & faits prisonniers, selon le rapport des Tambours & Trompettes que nous voyons arriver de tous costez, & des Deserteurs qui disent que cette journée leur coute plus de six cens hommes, & onze tant hauts que bas Officiers du Regiment de Corbilly seul. Ils ajoûtent qu'ils ne sçavoient pas encore la perte des autres Regimens. Nous avons parmi nos prisonniers un Capitaine de la Marine Danoise. On verra par la Liste suivante les Officiers que nous avons perdus & ceux qui ont esté bles-

GALANT. 443

sez. Nous n'avons eu que cinq ou six Grenadiers tuez, quarante blesez, & environ une quinzaine de Chevaux dans la Cavalerie, & cinq ou six Houffars. Jamais conduite ny bon exemple n'ont mieux servi que l'une & l'autre de nostre aimable General dans la presente action qui est certainement tres-glorieuse, & tres-avantageuse, tant pour les Armes du Roy, que pour la Garnison de Mantoue.

LISTE DES OFFICIERS, tuez, ou blesez.

Mr le Comte de Tessé, trois contusions dont une considerable au poignet de la main droi-

444 MERCURE

Mr le Comte de Clermont
blessé à la jambe.

Mr le Comte de Tessé blessé
dans les chairs de la hanche
droite, son ceinturon lui ayant
sauvé la vie.

Mr le Marquis de Luffar, une
contusion.

Mr de Canner, Major du
Régiment de * * * * blessé à
mort.

Mr de Soullié, Capitaine dans
Limosin, blessé à l'Epaule.

Mr Olivier Major de Baussé,
blessé à mort.

Mr de Pergatte Major de Bu-
gé blessé.

Mr de Reve, Lieutenant dans
Bragelone, blessé dangereuse-
ment.

Mr d'Artic, Aide-Major de
Man-

GALANT. 445

Mantoüe, blessé legerement.

Mr de Quitèrici, aussi Aide-Major de Mantoüe, une grosse contusion.

Mr Laurier, Lieutenant des Grenadiers, blessé.

Mr de la Roche, Sous-Lieutenant des Grenadiers de Neuville, les deux jambes cassées.

Mr Fils Aide de Camp de Mr le Comte de Zurlauben, une contusion & son cheval tué.

Mr de Maubeuge, blessé à la main.

Mr Offange qui faisoit la charge de Major General de la Cavalerie, blessé à la main.

Mr de Chasses, Capitaine dans Fimarcon, une contusion à la jambe.

Mars 1702.

Pp

442 MERCURE

de tous. Il n'avoit pas encore esté
bleffé. La Cavalerie voyant ap-
procher des Troupes pour la pren-
dre en flanc se retira en desordre, &
abandonna plus de six cens hom-
mes qui occupoient les cassines, &
qui furent taillez en pieces &
faits prisonniers, selon le rapport
des Tambours & Trompettes que
nous voyons arriver de tous costez,
& des Desertteurs qui disent que
cette journée leur coute plus de six
cens hommes, & onze tant hauts que
bas Officiers du Regiment de Corbil-
ly seul. Ils ajoutent qu'ils ne sca-
voient pas encore la perte des autres
Regimens. Nous avons parmi nos
prisonniers un Capitaine de la Ma-
rine Danoise. On verra par la Liste
suiivante les Officiers que nous
avons perdus & ceux qui ont esté blef-

GALANT. 443

sez. Nous n'avons eu que cinq ou six Grenadiers tuez, quarante blessez, & environ une quinzaine de Chevaux dans la Cavalerie, & cinq ou six Houffars. Jamais conduite ny bon exemple n'ont mieux servi que l'une & l'autre de nostre aimable General dans la presente action qui est certainement tres-glorieuse, & tres-avantageuse, tant pour les Armes du Roy, que pour la Garnison de Mantoue.

LISTE DES OFFICIERS, tuez, ou blessez.

Mr le Comte de Tessé, trois contusions dont une considerable au poignet de la main droi-

te.

444 MERCURE

Mr le Comte de Clermont
blessé à la jambe.

Mr le Comte de Tessé blessé
dans les chairs de la hanche
droite, son ceinturon lui ayant
sauvé la vie.

Mr le Marquis de Luffar, une
contusion.

Mr de Canner, Major du
Régiment de * * * * blessé à
mort.

Mr de Soullié, Capitaine dans
Limosin, blessé à l'Epaule.

Mr Olivier Major de Baussé,
blessé à mort.

Mr de Fergatte Major de Bu-
gé blessé.

Mr de Reve, Lieutenant dans
Bragelone, blessé dangereuse-
ment.

Mr d'Artic, Aide-Major de
Man-

GALANT. 445

Mantoüe, blessé legerement.

Mr de Quitèrici, aussi Aide-Major de Mantoüe, une grosse contusion.

Mr Laurier, Lieutenant des Grenadiers, blessé.

Mr de la Roche, Sous-Lieutenant des Grenadiers de Neuville, les deux jambes cassées.

Mr Fils Aide de Camp de Mr le Comte de Zurlauben, une contusion & son cheval tué.

Mr de Maubeuge, blessé à la main.

Mr Offange qui faisoit la charge de Major General de la Cavalerie, blessé à la main.

Mr de Chasses, Capitaine dans Fimarcon, une contusion à la jambe.

Mars 1702.

Pp

450 MERCURE

Mr Dashé, Major de Souchès, mort.

Mr d'Hauteroche, Lieutenant dans Clermont, tué.

Mr de Courdubai, Lieutenant au Regiment d'Infanterie d'Artillerie, a eu son cheval tué, ainsi que Mr de Nogent.

Il est à remarquer qu'il n'y a eu que quatre Officiers & un Volontaire tuez. Si je ne vous envoyois la Liste, vous croiriez que dans une aussi grosse action nous aurions perdu beaucoup plus de monde.

On a mis Mr le Comte de Tessé blessé à la hanche, c'est Mr le Marquis.

Ce n'est point le Prince de Danemark que la Reine d'Angleterre a nommé Capitaine

general des Troupes Angloises ;
mais le Comte Maleboroug.

Ce n'est point aux Etats que
les Troupes Angloises qui sont
en Hollande , ont refusé de
prêter serment ; mais à la Rei-
ne d'Angleterre.

A V I S.

Ceux qui se plaignent de n'avoir pas
esté nommez dans la Relation de
Cremona ne doivent s'en prendre qu'à
leur negligence ou à celle de leurs Amis
qui nont point envoyé de memoires.
On prend soin de donner place à tout
ce qui peut être rendu public , & non
seulement on n'exige rien pour cela,
mais l'on refuse tout ce qui est presente.
On prie seulement que les ports de let-
tre soient affranchis, sans quoy les arti-
cles envoyez courent risque de n'estre
pas employez. On ne feroit pas cette

P p ij

452 MERCURE

prière & tout ce que l'on reçoit pouvoit servir ; mais il s'y trouve tant de choses inutiles que le port des lettres accable.

Ceux qui envoient des memoires continuent à mal former les lettres, des noms propres, de sorte qu'il est presque impossible de les deviner. Ce que l'on écrit avec de l'encre trop blanche ou sur du papier qui boit demeure aussi tres souvent inutile faute de pouvoir estre lu.

S'il se fait quelque Siege pendant la Campagne, s'il se donne quelque bataille où s'il se passe quelque grosse action, ce que ceux qui en seront amplement informez voudront envoyer sera reçu avec plaisir, & quand les détails seront grands, & qu'ils ne regarderont pas seulement leurs actions particulieres, on ne fera point de difficulté d'en payer le port.



TABLE.

P Relude.	
Portrait du Roy.	6
Homelie prononcè par sa Sainteté	9
Poesme sur le jour du Jugement.	19
Inauguration de Sa Majesté Catholique en qualité de Duc de Brabant & de Limbourg.	31
Satire contre l'avarice.	69
Madrigal.	79
Le Cercle galant.	80
Lettre de Brest touchant la Marine de France.	103
Opera de Scylla.	112
Traduction d'une Ode de M. l'Abbé Bentard.	117

P p iij

TABLE.

<i>Madrigaux.</i>	124
<i>Epigramme sur le retour de la santé de M^r Fagon.</i>	127
<i>Bouts-rimez publiez par Mrs de Toulouse.</i>	129
<i>Te Deum chanté à Mantouë.</i>	136
<i>Lettre au sujet de la Paix faite avec les Iroquois.</i>	140
<i>Ceremonie du serment de fidelité prêté à Sa Majesté Catholique ; par la Province de Luxembourg.</i>	147
<i>Obseques solennelles pour le feu Roy d'Angleterre Jacques. II faites à Rome.</i>	153
<i>Sonnet.</i>	184
<i>Lettre sur les Antiquitez de Bor- deaux.</i>	186
<i>Lettre de Mr de S. Evrémont.</i>	194
<i>Article Dantzic qui fait connoistre la grandeur & la bonté du Roy.</i>	197

TABLE.

Détail des Pierreries qui doivent
estre vendues au Palais Royal
le lendemain de la Quasimodo.

Morts. 207

Madrigaux & Devises sur l'affai-
re de Cremone. 212

Banqueroute frauduleuse empêchée
par le Roy. 214

Traduction du Monitoire contre Mr
le Marquis Del Valto. 223

Autres Madrigaux sur l'affaire de
Cremone. 231

Pieces sur lesquelles on peut juger
si Mr le Marquis de Mongon
est prisonnier ou non. 235

Songe de Mademoiselle des Houliers
& tout ce qui a regardé ce songe.

274
Le Roy voit les Officiers de la Com-
pagnie des Mousquetaires de

Sa Majesté Catholique. 278

TABLE.

- Ouvrage présenté à Mr l'Ambassadeur d'Espagne sur la guérison de S. M. C.* 281
- Lettre du Roy d'Espagne à Mr le Cardinal Portocarrero.* 284
- Agremens de Regimens & Regimens donnez, ainsi que plusieurs places dans les Gardes du Corps de S. M.* 292
- Etablissement d'une nouvelle Academie pour monter à cheval.* 297
- Lettres d'anoblissement donnees à Mr de Coste Intendant des Bâtimens.* 298
- Le Roy nomme Monseigneur le Duc de Bourgogne Generalissime de son Armée en Flandres.* 303
- Generaux d'Armée nommez par le le Roy.* 305
- Lettre de Mantoue dattée du 14 Mars.*

TABLET

<i>Prieres faites pour le Roy aux In-</i> <i>valides.</i>	316
<i>Autre article des Morts.</i>	322
<i>Mariages.</i>	337
<i>Nouveau Plan de Cremone & nou-</i> <i>veaux Madrigaux sur ce sujet.</i>	345
<i>Charge de Garde du Cabinet des</i> <i>Livres donnée à Mr Dacier.</i>	349
<i>Phenomene.</i>	351
<i>Troisième Article des Morts.</i>	352
<i>Détail de la Campagne d'Hiver</i> <i>faite en Italie.</i>	356
<i>Plusieurs Espagnols d'une haute di-</i> <i>stinction presentez au Roy par Mr</i> <i>l'Ambassadeur d'Espagne.</i>	370
<i>Galanterie de la Reine Douairiere</i> <i>d'Espagne.</i>	377
<i>Agrément donné par le Roy pour la</i> <i>levée de cinq nouveaux Regi-</i> <i>mens, & pour en acheter d'au-</i>	

TABLE.

<i>tres.</i>	379
<i>Ordres donnez par le Roy d'Espagne pour l'Italie.</i>	381
<i>Liste des Vaisseaux qui doivent conduire S. M. C. en Italie, avec les noms des Commandans & l'état des équipages.</i>	385
<i>Madrigal</i>	389
<i>Raisons qui obligent le Roy des Romains de commander l'Armée au Rhin.</i>	389
<i>Quatrième article des Morts.</i>	394
<i>Enigmes.</i>	394
<i>Abregé de la Vie de Guillaume III. du nom Roy d'Angleterre.</i>	396
<i>Ce qui s'est passé en Angleterre & en Hollande, après la mort du Roy Guillaume III.</i>	420
<i>Départ de Toulon de Mr le Comte d'Estées pour Barcelone.</i>	431
<i>Mr le Comte de Toulouse se prépare</i>	

TABLE.

<i>à monter la Flote que le Roy luy destine.</i>	432
<i>Nouvelles de la Martinique.</i>	463
<i>Nouvelles de Hollande.</i>	464
<i>Lettre de Mandoïe du 24. Mars, où l'on voit le détail de la dernière défaite des Ennemis, par Mr le Comtede Tessé.</i>	466

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par,
*N'esperons plus mon ame aux pro-
messes du monde*, doit regarder
la page. 217.

L'Air qui commence par,
*Mes disgraces, Seigneur, ne
m'ont point rebuté*, doitregar-
der la page 345.

F. X. BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstraße N. 18/II



Digitized by Google

F. X. BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstraße No. 19/II



Digitized by Google

